L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1223 - VENDREDI 21 JUIN 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



150 Brunes en concours et une ville en fête

Cette année, les Journées Châtillonnaises vont servir d'écrin au concours national de la race Brune. Un événement d'importance pour les éleveurs et les aficionados de la race, et un rendez-vous exceptionnel pour cette région et la ville de Châtillon. Châtillon c'est la capitale de la Brune, race emblématique de cette région, à partir de laquelle elle a largement rayonné sur la France et l'Europe.

Cent cinquante brunes sont attendues sur le Cours Labbé du 28 au 30 juin, issues de 71 élevages différents, venus de toute la France. 13 régions seront présentes : Alsace, Auvergne, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Languedoc, Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie.

Concours national oblige, tous les directeurs de centres d'insémination d'Allemagne vont faire le déplacement. Il va falloir assurer, le samedi en particulier, jour où tous les grands rendez-vous sont concentrés. BGS, l'organisme et entreprise de sélection de la race Brune, co-organisatrice de l'événement avec le Syndicat des Éleveurs de Brune de Côte d'Or, a mis l'accent sur l'international.

30 internationaux issus de 7 pays et 3 continents

Une trentaine de responsables internationaux de la race Brune seront ainsi à Châtillon pour suivre un programme complet et découvrir tout le potentiel génétique de la Brune française, ainsi que les atouts de la région. Venus d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, des États-Unis, d'Afrique du Sud, du Sénégal, du Burkina Faso. Le juge italien, Angelo Pozzatti, est une pointure internationale. En marge du concours, des visites de ferme sont organisées pour faire la promotion des taureaux français, présenter les mères à taureaux dans leur cadre de vie et découvrir les systèmes d'exploitation des éleveurs locaux. Sans oublier les visites plus touristiques d'une cave de Crémant de Bourgogne et la découverte du musée et du vase de Vix.

Un concours pas comme les autres

Pour tous les étrangers qui viennent régulièrement à Châtillon et pour ceux qui vont participer à ce premier concours national de la race Brune en Côte d'Or, *«Châtillon s'impose comme la vitrine française de la race. Historiquement, la génétique est là»* témoigne Thomas Gérouville technicien à BGS (Brune génétique service). C'est un concours national avec toute la solennité et le sérieux que cela suppose, mais à Châtillon il y a toujours un petit truc en plus qui fait qu'on s'y sent bien et que l'on y revient. L'accueil chaleureux, la convivialité, la passion et l'enthousiasme des éleveurs, une bonne humeur communicative sont pour beaucoup dans un succès qui ne se dément pas d'année en année.



Nocturne pour la vente aux enchères

Le samedi soir, le spectacle sera assuré par la vente aux enchères, prévue à 20h30. Un grand moment pour les éleveurs comme pour les acheteurs qui sont toujours au rendez-vous. Plus de 30 génisses et vaches Brunes seront proposées à la vente. En 2011, la génisse sacrée « Miss BGS » avait été exportée vers la Suisse et un des tous meilleurs élevages de la race.

Animations grand public le dimanche après-midi

Les jeunes seront à l'honneur le dimanche après-midi, avec un concours de présentation de génisses par les jeunes éleveurs de 16 à 25 ans. D'autres surprises sont prévues sur le grand ring et l'après-midi se clôturera par le défilé des veaux par les enfants, un moment plein d'humour et d'enthousiasme.

Des atouts connus et reconnus

Réputée pour sa docilité et son calme, la Brune est sociable, intelligente et économe. Sa morphologie lui confère une grande facilité de vêlage, des membres solides et une longue vie productive et reproductive. Autant d'atouts qui limitent les frais vétérinaire et améliore sa longévité. Le faible taux de renouvellement est une source d'économie appréciable.



Facilité de vêlage et fertilité

Sa considérable facilité de vêlage est reconnue et appréciée. L'inclinaison et la longueur du bassin, ainsi que la largeur aux hanches représentent de réels atouts. Sa faculté à maintenir un bon état corporel tout au long des différentes phases physiologiques joue en faveur d'un bonne fertilité.

La reine des fromagères

Au second rang des races laitières, elle est capable de produire beaucoup de lait et longtemps. Un lait très riche en protéines, d'une qualité supérieure grâce à la forte proportion de variant B de la K-caséine, idéale pour la transformation fromagère. Ce lait est particulièrement adapté à la fabrication de la star des fromages de la région : l'Époisses. La fabrication d'un fromage suit plusieurs étapes : le caillage, le découpage, le moulage et l'affinage. Les caractéristiques du lait des vaches de race Brune influencent chaque étape et permettent de produire un fromage en quantité et aux qualités appréciées, surtout quand ont transforme à la ferme pour commercialiser en circuits de proximité.

Une ration bien valorisée

La Brune est reconnue comme la meilleure race pour le rapport optimal entre quantité et qualité du lait produit. Sa faculté d'adaptation lui permet d'ajuster parfaitement la production laitière aux ressources alimentaires disponibles. Elle est appréciée pour sa très bonne efficacité alimentaire. Les vaches de race Brune gardent ainsi un bon état de santé tant dans les élevages intensifs avec des productions élevées, que dans les élevages extensifs où l'on fait du pâturage et où les productions sont inférieures.

La Brune se caractérise par son nombre élevé de lactations tout au long de sa (longue) carrière productive. Cette production globale peut être comprise entre 20 000 et 25 000 kg de lait en fonction du niveau de management de l'exploitation.

Une race qui s'exporte

La génétique européenne de la race Brune est de plus en plus demandée dans le monde entier, surtout pour la vaste offre de reproducteurs issus de nouvelles lignées. L'Europe ne propose pas seulement des la semence de reproducteurs de haut niveau, mais aussi de la semence sexée, des embryons et des animaux vivants. La Brune est utilisée aussi avec succès comme race de croisement, en particulier avec d'autres races laitières qui exigent l'amélioration de la qualité du lait et de la robustesse des vaches.

La race Brune est élevée dans le monde entier, on compte au total 10 millions de têtes. L'Europe est l'un des continents les plus représentatifs de la race, pour le nombre de têtes et pour les résultats de la sélection génétique atteints. La Suisse, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche sont les pays qui comptent le plus grand nombre d'animaux élevés.

La race est aussi présente en France, en Espagne, au Portugal, en Slovénie, en Roumanie, dans les Pays de l'Est, aux États-Unis (Brown Swiss – point de départ du croisement avec la Brune des Alpes), au Canada, en Amérique du Sud, dans les pays du Bassin méditerranéen, en Asie, Afriqueet Australie, où elle est élevée en

▸ Chiffres clés

La race en France

28 000 vaches
1 128 élevages
17 430 vaches en contrôle laitier
9 940 vaches inscrites au livre généalogique
30 926 inséminations animales en race pure

Format

Hauteur au garot des femelles : de 145 à 155 cm
Poids adulte femelle : 650 à 750 kg
Poids adulte mâle : 1 000 à 1 100 kg

Aptitudes

Production : 8 364 kg
Taux butyreux : 4,21%
Taux protéique : 3,61 %
Poids carcasse des taurillons : 300 à 340 kg
(résultats du contrôle laitier 2010)

Mickaël Clerget, président du Syndicat interdépartemental des éleveurs de la race Brune

«L'organisation du concours National de la race Brune à Châtillon sur Seine est un beau challenge pour le Syndicat des éleveurs de l'Est. Nous sommes fiers de l'organiser dans le berceau de la race qui n'avait pas accueilli un tel évènement depuis 1980 et remercions tous les partenaires qui nous soutiennent. Les derniers préparatifs s'organisent afin de recevoir du mieux possible les 70 élevages venus de toute la France qui participent au concours, ainsi que tous les passionnés de la Brune que nous espérons nombreux pendant ces 3 jours !»



Un peu d'histoire

La Brune a été introduite en France dès le XVIII[ème] siècle (1786), par les moines protestants dans les régions de Châtillon-sur Seine, en Côte d'Or, et de Mazamet, dans le Tarn. Ces deux régions sont considérées aujourd'hui comme les deux berceaux de race.

Jusqu'à la fin des années 1960, la Brune était une race mixte, issue d'une population de vaches de l'Est de la Suisse, d'où le nom de Brune des Alpes, qu'elle a longtemps porté. Aux Etats-Unis, la sélection orientée sur la quantité de lait et la qualité de la mamelle, a façonné une race spécialisée laitière, la Brown Swiss. En 1928, une vache exceptionnelle, Jane of Vernon, aux performances fantastiques et à l'incroyable longévité, a marqué son époque et assuré sa descendance sur toute la population Brown Swiss.

En 1968, la France décide d'utiliser la semence des meilleurs taureaux Brown Swiss américains pour améliorer le potentiel laitier de la Brune française. Ce croisement entre la Brune européenne et la Brown Swiss se généralisa bientôt sur tout le continent européen.

Le tour de force de la race Brune c'est d'avoir pris le virage de la spécialisation sans affecter la richesse de son lait en protéine, sa rusticité, ni sa longévité.



La morphologie de la Brune a beaucoup évolué au fil des années, en témoignent ce *«ancêtre»* pour les Brunes d'aujourd'hui, comme ces deux vaches exceptionnelles q



(A)

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1223 - VENDREDI 21 JUIN 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Service 100% manutention



- un technicien et un camion-atelier spécifiques
- matériels de remplacement
- stock de pièces permanent

MERLO

AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE
AUNAY - CLAMECY- IMPHY - BEAUNE

L'agriculture bourguignonne en chiffres



Photo: Réussir

Cette année comme les précédentes, la Chambre régionale d'agriculture, les Chambres d'agriculture de Bourgogne, le réseau CER-France, la Draaf et le Conseil régional ont présenté les résultats de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne (OPAB). Un concentré de fines analyses qui permet de positionner la Bourgogne agricole dans ses forces et ses faiblesses. Et un travail collaboratif de grande ampleur qui joue un rôle majeur dans les orientations de la politique régionale et nourrit la réflexion des collectivités territoriales.

page 16

Intempéries

Reconnaissance de circonstances exceptionnelles pour l'ensemble du département de la Nièvre

Côte d'Or

› **Rencontres techniques**

Cap sur l'innovation



Nièvre

› **Sicagemac**

Le marché de Corbigny renoue avec les bénéfices



Yonne

› **Session de la Chambre d'agriculture**



Débats riches sur l'actualité agricole

Encarté avec cette édition: Dépliant Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Entretien des paysages LE CHOIX DE LA QUALITÉ ET DES SERVICES



Nouvelle MULTI LONGER 5551
bras droit ou bras avancé

- Portée horizontale: 5,63 m
- Portée verticale : 6,89 m
- Largeur de coupe: 1,20 m
- Flèche et balancier en acier THLE
- Puissance rotor: 51 cv

KUHN
be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert 03 86 20 17 38

nouveau
- nouveau - nouveau - nouveau
- nouveau - nouveau - nouveau

SSV JCB DIESEL
WORKMAX
14 205 € HT



JCB WORKMAX

Garage du Mouësse
Agent POLARIS TGB CASCAS JCB WORKMAX
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre…
• Les prévisions météo
03 • Céréales: l'Égypte demande l'aide de la France
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Rencontres techniques du technopôle agro-environnement: cap sur l'innovation
05 • FDSEA: commission Productions végétales
06 • Distinction: Pierre Coquillet, Chevalier du Mérite Agricole
07 • Mérite agricole: L'insigne de Chevalier pour Jacques de Loisy

Nièvre
08 • Intempéries: Reconnaissance de circonstances exceptionnelles sur tout le département
09 • Sicagemac: le marché de Corbigny renoue avec les bénéfices
10 • RÉCOLTES : lancement d'une régie de territoire en Bourgogne nivernaise
11 • Manifestation: "Paris, le 23 juin, ce n'est pas une option !"

Yonne
12 • Chambre d'agricutlure de l'Yonne des débats riches sur l'actualité agricole
13 • Territoires: Mon beau Douglas, Roi du Morvan…
14 • Arboriculture: un nouvel élan pour les producteurs de fruits avec la FDSEA
15 • Action syndicale: Le 23 juin tout le monde est concerné

Bourgogne
16 • Économie agricole: l'agriculture bourguignonne en chiffres et en action
• Un dispositif pour accompagner les salariés seniors de l'agriculture

19-20 • DOSSIER SPÉCIAL MOISSONNEUSES-BATTEUSES

Info Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
28 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Réforme de la PAC

«Attention à ne pas déstabiliser les agriculteurs»

Les Européens pourraient conclure fin juin ou début juillet concernant le nouveau régime. Xavier Beulin et les céréaliers fixent les limites de ce qui est acceptable.

Fixer les limites de ce qui est acceptable dans la future politique agricole commune : voilà ce qu'a voulu exprimer le président de la FNSEA Xavier Beulin, accompagné d'Henri Brichart, son vice-président. Dans un contexte déjà *«stressant»* pour bon nombre d'exploitants, principalement les éleveurs, il faut prendre garde *«à ne pas les déstabiliser davantage»*. C'est bien ce que craint la FNSEA au vu de ce qui se présente avec les négociations sur la réforme de la PAC. Celles-ci pourraient aboutir lors d'une réunion européenne marathon du 23 au 26 juin. Ou, au plus tard, au mois de juillet comme l'a envisagé le commissaire européen Dacian Ciolos. Or, le dossier ne se présente pas de la meilleure manière. Principal risque : l'évolution des aides de la PAC, les actuels DPU, soumis à trois réformes conjuguées : le verdissement, la convergence et le découplage. À prendre ces trois dossiers séparément, le pire peut arriver pour certains agriculteurs. Notamment en France. Et ce ne sont pas, contrairement, aux idées reçues, les producteurs de grandes cultures les plus touchés potentiellement mais les éleveurs intensifs, déjà mis à mal par les marchés et la pression des grandes surfaces. Certains pourraient subir un effondrement de leurs DPU qui compromettrait leur avenir. La question des aides européennes est fondamentale : le 1er pilier de la PAC, celui qui les finance, c'est moins de 7,5 milliards d'euros sur un revenu global de la *«Ferme France»* de 15 milliards. Or, le verdissement (les prélèvements pour des raisons environnementales) pourrait porter jusqu'à 30 % des aides pour certains ; quant à la convergence (harmonisation des aides autour d'une même moyenne nationale) elle pourrait faire subir un prélèvement tout aussi important ; enfin, le découplage des aides fait courir la menace d'une déconnection totale par rapport aux marchés. À cela s'ajoute l'impact possible de la surprime aux 50 premiers ha voulue par Stéphane Le Foll: *«une fausse bonne idée»*, juge Henri Brichart. Alors qu'elle est faite pour amortir la baisse des aides aux éleveurs intensifs, elle risque, selon lui, de provoquer d'autres inégalités sans résoudre vraiment le problème.

«Marche à franchir pas trop importante»

Cette triple peine, la FNSEA n'en veut pas. Xavier Beulin a demandé que ce triptyque soit considéré ensemble et que *«la marche à franchir ne soit pas trop importante»*. En clair, que l'application de ces évolutions ne conduise pas à une baisse trop importante entre ce que chacun percevra en 2014 et ce qu'il percevra l'année suivante. Un taux maximum de 7 % pourrait être envisagé. Ainsi, pour la convergence des aides, il faudrait la limiter à 50 % de l'objectif d'ici 2020, pas plus. Le verdissement, il faudrait qu'il soit cadré proportionnellement aux aides perçues par chaque exploitation et pas par rapport à une moyenne générale qui ne tient pas compte de la diversité des agricultures en France. Quant au découplage, il faudrait qu'il laisse une part couplée, la plus grande possible, notamment pour les exploitations bovines ou ovines. Les négociations européennes actuelles le permettent. Reste à savoir quel en sera le pourcentage, 13 %, 15 %, ou 18 %. Et quelles productions profiteront d'un recouplage.

Transfert vers le 1er pilier

De fait, tout n'est pas négatif dans les négociations actuelles. La France a obtenu lors des discussions budgétaires, un chèque de l'ordre de 150 millions d'euros par an à inscrire sur le second pilier, celui des mesures agro-environnementales. Mais de ce second pilier, on peut transférer jusqu'à 15 % vers le premier, celui des aides directes. Il y a donc un peu de marge. Profitons-en, d'autant, rappelle Xavier Beulin que le premier pilier, contrairement au second, n'a pas à être cofinancé par le budget français. Un argument auquel le gouvernement est forcément sensible.
Xavier Beulin insiste aussi sur tous les instruments qui peuvent aller dans le sens d'une meilleure régulation ou d'une prévention des crises. Sur tous ces points, la discussion a été jusqu'à présent assez difficile avec le ministre de l'Agriculture français. Or, la position de la France a toujours été forte lorsque ministres et agriculteurs étaient sur la même longueur d'onde.

HERVÉ PLAGNOL, AGRA

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

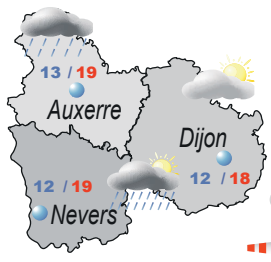
Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 21 au 30 juin*

Vendredi 21 Juin

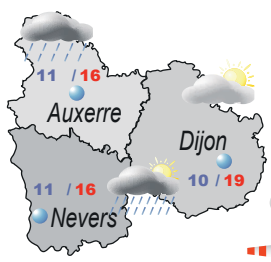


Maussade
De nombreuses précipitations et de rares éclaircies en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Rodolphe
Soleil : 06:19 - 21:54
Lune : 19:43 - 04:27

Samedi 22 Juin



Perturbé
Les précipitations persisteront et le soleil restera bien timide. Les vents resteront modérés.

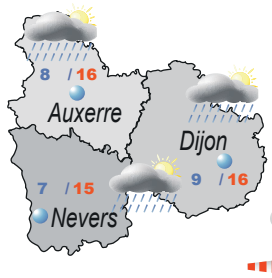
T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Alban
Soleil : 06:19 - 21:54
Lune : 20:50 - 05:21

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

DIJON CÉRÉALES

Dimanche 23 Juin



Averses
Cette journée dominicale se déroulera sous de nombreuses averses. Les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Audrey
Soleil : 06:19 - 21:54
Lune : 21:48 - 06:24

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Juin :
De belles éclaircies pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 10 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Juin :
Le soleil restera bien présent au cours de cette période.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Céréales

L'Égypte demande l'aide de la France

Bercy étudie un appel à l'aide de l'Égypte pour le financement de ses achats de blé et la construction de silos.



Photo: ONU/B. Wolff

Les autorités égyptiennes ont besoin d'améliorer leur approvisionnement et le stockage de blé.

L'Égypte a officiellement demandé à la France des facilités de paiement et du stockage gratuit pour ses importations de céréales, étant en proie à une crise économique prolongée. Paris étudie la requête et se dit ouvert à une telle aide, considérant son aspect vital en termes de sécurité alimentaire, indique une source diplomatique française. La demande d'assistance inclut la construction de silos en Égypte, le stockage du blé acheté jusqu'à six mois en France sans majoration et avec livraison selon les besoins de l'acheteur, des délais de paiement différés entre neuf à douze mois après expédition.

Deux ans de troubles politiques et de crise économique ont amenuisé les ressources financières égyptiennes, rendant difficiles ses importations alimentaires et énergétiques. L'office d'achat public des produits alimentaires (Gasc), qui, avec les importateurs privés, acquiert environ 10 Mt de blé par an, est resté inactif sur les marchés internationaux depuis février. Bien que les autorités égyptiennes disent espérer cette année une hausse de la récolte domestique afin de réduire de moitié les achats à l'étranger, elles cherchent aussi assistance auprès des fournisseurs. Bercy étudie maintenant avec les exportateurs céréaliers français une réponse à la demande de l'Égypte, indique la source. La requête a été envoyée, il y a plusieurs semaines, à l'ambassade française au Caire et discutée fin mai entre l'ambassadeur égyptien à Paris et le ministre français de l'agroalimentaire, toujours de même source.

«Le blé français ne passe que par le prix»

Sans coup de pouce, le blé français a-t-il une chance sur le marché égyptien ? Le Gasc semble lui porter un intérêt variable. *«Vers l'Égypte, le blé français ne passe que par le prix*, signale le président de France Export Céréales Jean-Pierre Langlois-Berthelot. *Il subit notamment la concurrence russe, dont la qualité est jugée idéale. Mais des opportunités existent»*. Le pays connaît une progression démographique, Brésil comme le reste du bassin méditerranéen. Chaque année, sa population grossit de 1,5 M d'Égyptiens, ce qui nécessite 300 000 t de blé supplémentaires. *«Le soucis des importateurs est de sécuriser leur approvisionnement, en élargissant les origines possibles»*, ajoute-t-il. Côté filière française, des atouts sont mis en avant. L'un d'entre eux est la constance de l'offre. La France est régulièrement présente sur les marchés, quand d'autres pays appliquent des restrictions à l'export, notamment la Russie, l'Ukraine, l'Argentine. Sa logistique est performante, avec aussi une qualité d'exécution, une garantie de livraison. *«Le blé français présente une qualité de protéine*, soutient Jean-Pierre Langlois-Berthelot. *Même si ce n'est pas toujours simple d'en convaincre les importateurs»*.

Insuffisance en taux protéine

L'offre française n'est pas adaptée à tous les marchés. Elle convient bien pour la fabrication de pain levé, de type baguette. Ce n'est pas le cas dans des pays où la seconde transformation est mal maîtrisée, nécessitant des farines à force boulangère élevée. *«Pour certaines destinations, la production française est perçue comme «pas assez protéinée», observe-t-il. Il ne s'agit pas de faire du blé à 13 %, mais de garantir 11,5 % à 12 % sur l'export pays tiers, contre 11 % actuellement pour l'origine France»*. Autres reproches, son caractère humide, pas propre, avec des poussières. Les livraisons françaises ont aussi tendance à respecter le cahier des charges à la lettre, quand d'autres font plutôt un peu mieux.

AGRA

clind'œil



PRI info

Côte d'Or Il souhaite s'installer…

Homme, âgé de 30 ans, marié, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique et d'un BTSA ACSE, actuellement cadre ingénieur dans une société de machinisme, recherche une exploitation pour s'installer hors cadre familial. Originaire du milieu rural, il a travaillé de façon saisonnière sur différentes exploitations. Il souhaite reprendre et développer une exploitation en productions végétales avec possibilité de transformation, vente en circuits courts et éventuellement conversion en Agriculture Biologique en Bourgogne ou Franche-Comté. Renseignements : C. Garnier-Penning (CA21) 03 80 68 67 85.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil régional dans le cadre du PRI). Renseignement: Christelle Martin ou Nicole Gabalda (CA58) au 03 86 93 40 38.

Yonne Tansmettre votre exploitation agricole

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire départ installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'agriculture. Le conseiller vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, ou plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Renseignements: Marc Abonnet (CA89), au 03 86 94 21 95.

fendt.fr
FENDT

Fendt 900 Vario
La performance absolue
Symbole suprême de la supériorité de FENDT dans la forte puissance, la gamme 900 Vario SCR ouvre la voie à de nouvelles performances. Grâce au concept « Fendt Efficient Technology », elle vous garantit encore plus de productivité avec une rentabilité complètement inédite. Le bénéfice est total : en économie, en confort et en efficacité.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
Nouveau site
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

➜ **FDSEA**
Commission Productions végétales: les idées germent!

➜ **Concours général agricole**
Remise des diplômes par le Conseil général

➜ **Ordre du Mérite agricole**
L'insigne de Chevalier pour Jacques de Loisy

▸ Agenda

26/06 Jardiner naturellement à Précy-sous-Thil

Du 5 au 26 juin, une exposition organisée à la bibliohèque-médiathèque de Précy-sous-Thil, dans le cadre du programme Réduction des déchets, vous guidera de la conception de votre jardin jusqu'à l'aboutissement du projet ,sans perdre de vue que jardiner c'est tenir compte de la nature telle qu'elle est, la respecter et finalement préserver l'environnement. En complément, la bibliothèque-médiathèque propose deux ateliers : *«Les avantages du paillage dans votre jardin»* et *«Fabrication d'un gîte à insectes»*. Entrée Libre. Bibliothèque-médiathèque, 6, rue du Serein - 21390 Précy-sous-Thil.

28-29-30/06 National Brun à Châtillon

La race Brune sera à l'honneur des Journées Châtillonnaises les 28-29 et 30 juin, avec la tenue de son concours national. Un tel événement ne s'était plus produit en Côte d'Or depuis 1980 ! Pour l'occasion les éleveurs du Châtillonnais ont préparé une édition 2013 très riche et internationale...

21-22/06 On fête les abeilles en Bourgogne

Dans le cadre de l'opération nationale APIdays des 21 et 22 juin dédiées à la sauvegarde des abeilles, le Conseil régional de Bourgogne réaffirme son engagement pour la préservation de la biodiversité animale et végétale. Il donne rendez-vous à tout ceux qui cela le 21 juin, au lycée Olivier de Serres à Quétigny, autour des ruches et des abeilles sentinelles que le Conseil régional a installé.
Au programme de cette journée :
Extraction de miel en direct à 14h30 et dégustation de miel
Ateliers pédagogiques à l'intention des scolaires : dégustation à l'aveugle, livret pédagogique, fabrication de masques, coloriages, quizz...
A 15h, signature de la convention de transfert de ruches de la région au lycée agricole de Quétigny, en présence de l'Union nationale de l'apiculture française.

Rencontres techniques du technopôle agro-environnement

Cap sur l'innovation

La journée de rencontres techniques du technopôle agro-environnement est désormais un rendez-vous incontournable. Vendredi 14 juin, plus de 500 visiteurs ont parcouru les parcelles d'essais mise en place à Daix et les ateliers de l'après-midi installés à Hauteville. En fil rouge de cette manifestation : l'innovation.



La plateforme du Technopôle à Daix comptait pas moins de 12 thématiques d'essais et 900 micro-parcelles.



A l'heure du repas, les convives ont été surpris de la visite de François Patriat. L'ambiance conviviale n'est sans doute pas étrangère au succès remporté chaque année par les rencontres techniques.



Truffé de nombreux capteurs électroniques, le drone présenté par la société Cyleone a survolé toute la matinée les parcelles d'essais, attisant la curiosité des nombreux visiteurs.

L'innovation, ou plutôt les innovations : tel était le crédo des 6èmes Rencontres techniques du technopôle agro-environnement organisées vendredi dernier par le groupe Dijon Céréales en association avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, les délégations régionales d'Arvalis et du Cetiom et l'Inra. La PIAE Artemis, Agronov et le pôle de compétitivité Vitagora sont également partenaires de l'opération. Damier Vert, le service technique de la coopérative, a déployé toute son énergie avec ses partenaires pour faire de ce rendez-vous un événement. Pari réussi ! En effet, plus de 500 agriculteurs ont répondu présents aux visites d'essais à Daix, sur les parcelles mises à disposition par le Domaine de Changey (famille Marilier-Mornant) avec l'appui de l'exploitant, le Gaec Estivalet, pour la prestation de cultures. Ils étaient tout aussi nombreux au Gaec Franet Frères (Hauteville) qui avait prêté ses bâtiments pour accueillir le déjeuner et les ateliers de l'après-midi. Le président du Conseil Régional, François Patriat, a réservé une visite surprise à la manifestation.

Variétés, terroirs, débouchés…

A Daix, les essais variétaux (une vingtaine en blés, près d'une trentaine en orges d'hiver et de printemps et une quinzaine en colzas) ont été positionnés dans un axe d'étude variétés - terroir - débouchés. *«Je compare souvent le choix d'une variété à un tabouret de piano dont l'équilibre est assuré par ses trois pieds»* plaisante Marc Delattre, responsable du service Damier Vert chez Dijon Céréales. *«Elle doit répondre à trois facteurs que sont le potentiel de rendement, la qualité agronomique et l'aspect qualitatif notamment vis-à-vis des marchés»*. Un atelier de l'après-midi, proposé par Dijon Céréales Meunerie, était d'ailleurs consacré aux qualités des blés attendues en fonction des marchés meuniers.
La recherche variétale permet de disposer aujourd'hui de variétés avec des caractéristiques agronomiques plus positives qu'il y a quinze ans. *«Moins sensibles à la verse, plus tolérantes aux maladies, ces variétés offrent une plus grande souplesse pour les programmes fongicides»*. Sur ce dernier point, le responsable de Damier Vert rappelle les enjeux des nouvelles générations de traitement de semences proposées par les firmes. *«Depuis un an, nous étudions des variétés d'orge dont les semences sont traitées à base de SDHI nouvelle génération»*. Une innovation qui permet de combattre les maladies de la semence et qui protègent aussi des premières contaminations en végétation. Ces nouveautés devraient être disponibles dès l'automne 2014.

La technologie au service de l'environnement

Enfin, ces Rencontres ont porté le regard sur l'innovation technologique au service d'une agriculture durable. Comme écrit en lettre d'or dans le guide de visite, les acteurs du technopôle veulent ouvrir *«la voie d'une agriculture à haute valeur environnementale qui allie production, rentabilité économique et respect du milieu»*. Un enjeu majeur que l'on retrouve dans les différents ateliers proposés l'après-midi aux visiteurs.
Parmi eux, l'offre Précisio(1) faisait l'objet d'une démonstration. Ce service, proposé en Côte d'Or par Dijon Céréales, offre une géolocalisation GPS avec une précision allant jusqu'à 2 cm. Compatible avec toutes les marques de matériels, la solution Précisio, couplée à un système de guidage embarqué, permet des économies de temps, de carburant, de produits de traitement. Pour s'en convaincre, les visiteurs étaient invités à prendre place dans un tracteur dans lequel ils pouvaient se laisser conduire…sans toucher le volant.

FRÉDÉRIC DUCLOS

(1) www.precisio.fr

▸ Zoom

L'attaque des drones

Mais quel est donc cet ovni qui virevolte au dessus des parcelles des Rencontres du Technopôle ? Beaucoup de visiteurs ont été intrigués par le va-et-vient et le bourdonnement de ce petit engin venu d'ailleurs. La toute jeune entreprise française Cyléone était invitée à présenter sa solution de «monitoring environnemental», technologie qu'elle a développée au service de l'agriculture. Au moyen d'un drone radiocommandé et bardé de capteurs, Cyléone propose une solution d'acquisition et de traitement en temps réel de nombreuses données. Les capteurs vidéo et thermiques permettent par exemple de compter le nombre d'épis en un point précis sur une parcelle mais aussi de fournir une cartographie des adventices ou des insectes ravageurs. Initialement développés pour les activités militaires, les drones connaissent aujourd'hui un marché mondial en progression exponentielle. Cette forte croissance (on parle de mille unités vendues pas semaine aux États-Unis) induit une diminution des coûts permettant ainsi un accès plus facile à cette technologie. Renseignements: www.cyleone.fr



Commission Productions Végétales FDSEA 21

Les idées germent !

Comme chaque année, la commission Productions Végétales de la FDSEA de Côte d'Or a organisé au mois de juin une réunion décentralisée. Le choix pour l'année 2013 s'est porté sur Agri Obtentions, semencier dont la station de recherche et de production est basée à Orsonville dans les Yvelines.



Les membres de la commission Productions Végétales de la FDSEA ont visité les installatins d'Agri-Obtentions.

Depuis de nombreux mois, les membres de la commission ont dressé un constat sans équivoque : les rendements en blé stagnent et les teneurs en protéines commencent inexorablement à baisser, avec un risque réel de voir les débouchés de nos blés de qualité s'effriter. Les causes identifiées par les scientifiques sont nombreuses : 1) influence du climat, 2) une fertilité des sols qui se dégrade, 3) des rotations pas assez diversifiées, 4) une diminution de la fertilisation azotée liée à la règlementation, ou encore 5) un progrès génétique présent mais qui ne s'exprime pas au champ.

En lien avec ce dernier point, une dizaine de membres de la commission se sont rendus le 12 juin chez Agri Obtentions, filiale commerciale de l'Inra spécialisée dans la production de semences de céréales (blé d'hiver et orges principalement) et de protéagineux (pois et féveroles). Après une présentation par Monsieur Chautard – Directeur du Gnis d'Orléans – de la filière semencière en France, la journée s'est poursuivie en compagnie de Monsieur Jaubertie - Directeur R&D d'Agri Obtentions – Jérome Auzanneau - sélectionneur blé tendre - Matthieu Floriot - sélectionneur protéagineux - et Gilles Larbaneix – sélectionneur orge – avant de se clôturer par une visite de la station.

Les échanges et débats ont été nombreux et riches, mettant en lumière de nombreux sujets syndicaux sur lesquels un important travail est à poursuivre, notamment pour les zones intermédiaires qui nous caractérisent. A titre d'exemple : 1) uniquement deux zones CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) – instance qui donne son avis pour l'inscription d'une nouvelle variété – qui ne permettent pas de répondre à la diversité des situations pédoclimatiques et notamment des terres à faible potentiel, 2) un poids trop faible des agriculteurs dans ce comité, ou encore 3) une variabilité génétique sous utilisée dans le choix des variétés retenues, alors que les sélectionneurs disposent de matériels génétiques très diversifiés permettant d'explorer de nouvelles voies.

D'un point de vue technique et scientifique, il ressort de la journée qu'aujourd'hui le progrès génétique est réel et que s'il ne s'exprimait pas, les rendements en blé, notamment, auraient déjà décru. Malgré tout, il n'est pas suffisant pour augmenter les rendements de manière significative à la vue des nombreux facteurs limitant qui rentrent en ligne de compte. Concernant les critères de sélection, la recherche variétale est articulée autour de critères agronomiques, de résistance aux maladies ou de qualités technologiques. Ces derniers étant les plus complexes à sélectionner et notamment les gènes liés aux protéines. Il reste donc de nombreuses marges de progrès pour donner de nouveaux gains de compétitivité aux producteurs.

Malgré tout, des résultats probants commencent à émerger concernant l'efficience de l'utilisation de l'azote par les plantes, ce qui est primordial d'autant plus dans un contexte général où les nouveaux systèmes de productions doivent combiner diminution des intrants fertilisants et phytosanitaires dans les itinéraires techniques, réduction des pressions sur l'environnement et maintien des potentiels de production. C'est donc l'ensemble des acteurs de la profession qui vont devoir se démultiplier pour donner des pistes de progrès significatives aux agriculteurs.

FDSEA 21

▶ Réaction

Laurent Garnier (agriculteur à Epernay-Sous-Gevrey) : *«il faudrait avoir une liste de variétés qui répondent aux besoin de chacun»*



«Nous sommes encore loin de solutionner la problématique de l'obtention variétale pour la zone intermédiaire. La visite que nous avons faite était très riche d'enseignements, tant pour les cinq chercheurs qui nous ont accompagnés toute la journée, que pour nous, agriculteurs. Aujourd'hui, l'obtention d'une variété de blé est rendue difficile par l'ensemble de critères qu'elle doit remplir : PS, protéines, rendement, résistance aux maladies, insectes...
Après cela, il y a un passage obligatoire qui est le CTPS, avec des essais récoltés qui doivent confirmer des augmentations de rendements de +2% en BPS, +4% en BP, +6% en BAU. C'est là que nous mettons le doigt sur le problème CTPS. Producteurs en zone intermédiaire, nous sommes demandeurs de variétés qui résistent au stress hydrique, au fort rayonnement, dans une situation pédoclimatique particulière. La méthode actuelle d'inscription oblige à avoir les essais CTPS dans les meilleures terres de France avec les meilleures conditions climatiques. Chez Agri Obtention, la France a été segmentée en zones pédoclimatiques différentes dans lesquelles il faudrait avoir une liste de variétés qui répondent aux besoin de chacun».

▶ Agenda

22/06 Pêche
Concours de pêche au coup organisé par l'AAPPMA *«La Loutre de Seurre»* aux gradins, quai nord à Seurre de 13h30 à 19h en 2 manches. 10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants de moins de 18 ans.
Dimanche 23 juin :
- Concours de pêche organisé par l'AAPPMA *«La Chatte de Saint Sauveur»* à l'écluse de Saint Sauveur sur la Canal entre Champagne et Bourgogne à 8h30.
- L'AAPPMA *«LA Brême des Maillys»* organise un concours de pêche dans la gravière de 8h à 10h30.
Dimanche 30 juin :
Grand concours de pêche organisé par l'AAPPMA *«La Gaule de la Vallée de l'Ouche»* de 9h à 11h dans le bief du canal. Inscriptions de 7h30 à 8h30 dans la cours de la salle des fêtes. Adultes 10€ et enfants de moins de 14 ans 5€.

24/06 Printemps bio : dernière animations en Côte d'Or
Lundi 24 juin : Tour de plaine régional «Soja» de 9 h 30 à 13 h - départ chez Nicolas Bellet à Varois et Chaignot (21) (12, Grande Rue) - Co-voiturage possible au départ de chaque département sur demande - Distribution commentée de la fiche technique soja bio
- Tour de parcelles chez quatre agriculteurs cultivant du soja bio depuis plus de 10 ans.
Organisé par le Sedarb, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le Gerfab et le Cetiom.
Contact : Olivier Bouilloux - 06 77 46 59 65 - HYPERLINK «mailto:olivier.bouilloux@sedarb.org»olivier.bouilloux@sedarb.org

26-28/07 Nuits Peplum d'Alésia les 26, 27 et 28 juillet
L'association Alésia et Compagnies organise la 13è édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia, les 26, 27 et 28 juillet à Alise-Sainte-Reine. Ce festival accueillera entre autres Benjamin Biolay, Salif Keïta et Babylon Circus. Le dimanche après-midi sera ouvert à tous, petits et grands, pour des spectacles et un concert jeune public, entièrement gratuits.



Robot de traite VMS DeLaval
Le plus utilisé en Côte d'Or
Chapuis Frères *Vos spécialistes de la traite*
St Marc/Seine - 03 80 93 22 28
assure la traite au Concours National Brune à Châtillon/Seine

JCB AGRI
PAGOT CAPUT
TÉLESCOPIC - CHARGEUSE


FASTRAC - VALET DE FERME
Votre interlocuteur: Florian Vacheret
Port. 06 74 71 54 21

▸ Agenda

23/06 - Brocantes et vide greniers

Dimanche 23 juin :
Merceuil : vide-grenier des Amis des écoles. Entrée gratuite pour les visiteurs à partir de 7 heures. Arrivée des exposants à partir de 6 heures (2€/m ou 8€/5m). Buffet-buvette, tour de calèche.
Dijon : antiquités-brocante autour des Halles de 9 heures à 18 heures. Entrée libre. Une quarantaine de professionnels proposeront meubles, bibelots, linge ancien, verrerie, livres...
Saint-Jean-de-Losne : vide grenier à la salle polyvalente de 6 heures à 19 heures, sur réservation (3€ le m intérieur, 2 € le m extérieur). Entrée gratuite. Buffet buvette.
Crimolois : vide-grenier de la Graivolonne de 7 heures à 19 heures devant la salle polyvalente. Entrée libre. 1,50€ le ml en extérieurs. Buffet et buvette.
Arnay-le-Duc : vide-grenier-braderie-brocante à la base de loisirs de Fouché. Entrée gratuite.
Dimanche 30 juin :
Pagny-la-Ville : vide grenier et artisanat des bords de Saône, de 6 heures à 19 heures. Entrée gratuite. Exposants : 2€/m. Buffet et buvette.
Couchey : vide-grenier mensuel au parking Vial (2,50€ le ml). Buffet et buvette. Entrée gratuite.
Bèze : vide-grenier, brocante et foire aux livres scolaires au Parc de la Cure, de 7 heures à 19 heures), Exposants : 2€ le ml. Buffet-buvette. Organ.
Dijon : vide-grenier du Cercle Dijon Bourgogne au parking du Mail Delaborde derrière le Palais des Sports. Entrée gratuite à partir de 7 heures. Exposants à partir de 6 heures (3€ le ml). Buffet-buvette.
Dimanche 7 juillet
Asnières-lès-Dijon : vide-grenier au terrain de rugby de 6 heures à 18 heures. Entrée gratuite pour les visiteurs. Exposants : 3€ le ml. Buvette et restauration.
St-Seine-sur-Vingeanne : vide-grenier dans les rues du village de 7 heures à 19 heures . Exposants : 2€ le ml. Entrée gratuite.
Flammerans dim. 7 juillet vide gre- nier, entrée gratuite, exposants 10€ les 5 m. Organisation foyer rural. Buffet, bu- vette, réserv. et rens. 06.37.54.67.29.

29-/06 - Ball-trap à Champdôtre

Samedi 29 juin après-midi et dimanche 30 juin, Concours, inscriptions 40€ avec qualification d'office, barrage sur 15 plateaux secs.

Concours général agricole

Remise des diplômes par le Conseil général

Le jeudi 6 juin, le Conseil général de la Côte d'Or et la Chambre d'agriculture ont organisé une soirée de remerciements à destination des anciens participants au Salon de l'Agriculture 2013.

C'est la 50ème édition d'un événement, qui s'est tenu du 23 février au 3 mars 2013 à Paris et a accueilli près de 700 000 visiteurs. Chaque année depuis 1999, la Côte-d'Or s'y expose pour valoriser son agriculture, sa gastronomie et les richesses de son territoire. La soirée a aussi été l'occasion de remettre leurs diplômes aux lauréats du Concours Général Agricole du Salon.
Dans son intervention, François Sauvadet, Président du Conseil général de la Côte d'Or, a souligné le partenariat solide qui lie le Conseil général à la Chambre d'agriculture. Il a réaffirmé que le Conseil général continuerait de soutenir l'agriculture côte-d'orienne et ses filières. *«Ce soutien indéfectible à l'agriculture répond à la conviction que l'agriculture sera un outil précieux pour répondre à l'un des plus grands défis du XXIe siècle : l'aménagement du territoire». Les aides à l'agriculture doivent* aussi permettre de répondre au défi du développement durable et à celui de la crise économique. L'agriculture représente dans le département 20 000 emplois non délocalisables, répartis sur 5 000 exploitations et un milliard d'euros de chiffre d'affaire. Le soutien à l'agriculture est donc bien *«un investissement d'avenir»*.
François Sauvadet a rappelé la *«ligne directrice»* du département : *«un développement et un patrimoine 100% Côte-d'Or». «Les engagements du Conseil Général seront tenus»* a-t-il dit, soit :
- un nouveau contrat pluriannuel avec l'agriculture Côte-d'Orienne,
- la poursuite du soutien aux filières locales
- la présence de la ferme Côte-d'Or maintenue, à Paris au Salon de l'agriculture, comme à Dijon lors de la Foire Gastronomique.
Vincent Lavier, président de la Chambre de l'Agriculture, a ensuite pris la parole pour souligner ce représentait la participation au Salon internationale de l'agriculture pour un agriculteur : *«un bonheur»*, *«une consécration»*, mais aussi *«une prise de risque»*. Le SIA est l'occasion de *«se confronter aux meilleurs producteurs, se situer et continuer à progresser»*. Il a rappelé que le Concours Général demeurait *«la référence»* dans le monde agricole. La Côte-d'Or a brillé lors du dernier Salon puisque 152 médailles ont été obtenues par les producteurs du département.
Au concours des animaux, attraction phare du salon, qui constitue la plus belle vitrine de l'excellence de la génétique et de l'élevage français, les éleveurs du département ont remporté 52 prix au total pour 17 éleveurs lauréats dont :
- 13 médailles (10 éleveurs) au titre du concours général bovin ;
- 35 médailles (4 éleveurs) au titre du concours général ovin ;
- et 4 médailles (3 éleveurs) au titre du concours modèles et allures - Trait d'Auxois.
S'agissant du concours des vins, la Côte-d'Or a eu 42 lauréats pour 77 médailles.
Enfin, 9 autres producteurs hors vin ont également reçu 23 médailles (Liqueurs, Jus de fruit, Fromages, Yaourts, Foies Gras).
Henri Vidal, président de l'Organisme de sélection charolais (OS), originaire de l'Aveyron mais conquis par la Côte-d'Or, s'est félicité du partenariat tissé dans le cadre de l'organisation du village charolais.
Marc Frot, conseiller général et président de la commission Aménagement du Territoire, Economie, Agriculture et Développement Durable, a conclu les interventions, en mettant un coup de projecteur particulier sur les éleveurs de lapins.
La soirée s'est poursuivie avec la remise des diplômes du Concours général agricole aux différents lauréats avant de s'achever par un moment de convivialité autour des produits primés.


Philippe Gillet
Beaucoup de lauréats à cette soirée de remerciements très conviviale.

Distinction

Pierre Coquillet, Chevalier du Mérite Agricole

C'est entouré de sa famille, de ses amis, de personnalités du monde agricole et politique que Pierre Coquillet a reçu des mains de Dominique Chambrette, les insignes de Chevalier du Mérite agricole. Une distinction qui consacre une carrière bien remplie.

Ces cérémonies peuvent être quelques fois très solennelles, mais à Barges, la remise de l'insigne de chevalier du Mérite agricole fut à l'image du récipiendaire, Pierre Coquillet, chaleureuse et conviviale. Entouré de sa famille, de ses amis, de personnalités du monde agricole et politique, il a été décoré par Dominique Chambrette, ancien président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, qui a retracé un parcours atypique, durant lequel il a su mener de front le développement de sa propre exploitation et ses nombreux mandats professionnels.
Les débuts du parcours professionnel de Pierre Coquillet, se sont faits à coups de pelleteuse en défrichant, drainant, curant des fossés pour remettre en état des parcelles, *«d'où ma grande passion pour la terre et la connaissance de l'agronomie»* se plait-il à rappeler. Ses premiers hectares destinés à la culture ont ainsi été obtenus de haute lutte, gagnés sur les bois. Des débuts qui augurent de la suite, car il s'agira toujours de défricher et de gagner de nouvelles terres, de nouvelles batailles et de construire un avenir pour l'agriculture départementale et régionale.
Moutarde, soja, irrigation, diversification des cultures, aménagement parcellaire, agronomie, développement technique... tous ces dossiers ont été portés par Pierre Coquillet auquel Dominique Chambrette, en compagnon de route reconnaissant, a rendu hommage : *«Tu as l'agronomie dans les veines, tu es un homme de développement, un animateur d'équipes, car tu sais faire partager tes passions et tes ambitions»*. Des ambitions qui s'appuient toujours sur l'humain, le collectif, l'entraide et le travail en commun, *«en homme»* comme l'a souligné Dominique Chambrette *«qui sait que la culture de projets ne peut être qu'un objectif commun»* et qui a su faire avancer les dossiers sur le plan local comme sur le plan régional.
Homme de terrain avant tout, responsable professionnel actif et Maire de Barges, il a concrétisé sur cette petite commune située en zone péri-urbaine son rêve d'un équilibre bien compris entre l'environnement urbain, agricole et artisanal. Et c'est encore ce parcours lié autant à la terre qu'aux rencontres humaines qui l'a amené à laissé une empreinte durable sur ce Sud dijonnais dont il est d'ailleurs vice-président de la communauté de communes (Com-Sud).
Pierre Coquillet a pour sa part évoqué avec chaleur et émotion les présidents de Chambre avec lesquels il a travaillé tout au long de *«ces trente cinq ans de route»*: Bernard Chevalier, Bernard Terrand, Dominique Chambrette. Mais les voies une fois ouvertes et balisées, il fait partie de ceux aussi qui n'hésitent pas à transmettre le flambeau à d'autres, à des jeunes en particulier, qu'il s'agisse de son exploitation ou de ses responsabilités professionnelles. L'essentiel étant d'avancer, de progresser.
«C'est quand on s'arrête qu'on voit le chemin parcouru» a conclu le nouveau médaillé qui a toujours été en mouvement depuis 1966, date de « son premier boulot ». Parti de rien ou presque, il aura beaucoup construit, beaucoup défriché et beaucoup semé, pour que l'agriculture départementale avance et trouve de nouvelles voies de développement.

AMK


Une soirée chaleureuse et conviviale placée sous le signe de l'amitié et de la reconnaissance du travail accompli.

Ordre du Mérite agricole

L'insigne de Chevalier pour Jacques de Loisy

Le président de la commission «Productions végétales» de la FDSEA a été décoré vendredi 31 mai.

La salle des fêtes d'Hauteville-lès-Dijon était pleine. Le secteur agricole, les amis et la famille de Jacques de Loisy étaient venus assister à son élévation au grade de chevalier du Mérite agricole. Né en 1972, le Côte d'Orien s'oriente très rapidement vers des études liées à l'agriculture. Après un BTSA, il prend la direction de l'Ihedrea, l'institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole. Jacques de Loisy obtient un diplôme de gestion d'entreprise et effectue des stages pour devenir expert agréé. Dès l'âge de 23 ans, il devient conseiller municipal d'Hauteville-lès-Dijon, pour en être aujourd'hui maire adjoint. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il est revenu sur sa vie, pas toujours facile avec plusieurs évènements douloureux. *«Amoureux»* de l'agriculture et plus particulièrement du secteur céréalier, Jacques de Loisy a *«maintenu le cap»* de la ferme familiale malgré les difficultés précédemment évoquées. Agriculteur céréalier, expert agricole, intervenant au lycée de Quetigny, président de la commission *«Productions végétales»* de la FDSEA, administrateur à l'AGPB, juge consulaire au tribunal paritaire des baux ruraux, expert auprès des compagnies d'assurance, assureur... La liste de ses fonctions est longue. En présence de plusieurs politiques (François Patriat, Laurent Grandguillaume et Arnaud Danjean pour ne citer qu'eux), Jacques de Loisy a évoqué la future politique agricole commune : *«Dans quelques semaines l'État français orientera l'agriculture en sens contraire de nos partenaires européens. Il est encore temps que notre ministre de l'agriculture ne commette pas la même erreur que son prédécesseur pour nos zones intermédiaires, en orientant toutes les politiques Agricoles vers une convergence globale et rapide, sans majoration des premiers hectares. Dans nos régions, ce sont bien les cent derniers hectares qui permettent de faire vivre une famille, et pas seulement les 50 premiers»*.


L'agriculteur d'Hauteville-lès-Dijon était très ému lors de son discours.


La salle des fêtes était comble lors de la cérémonie.

Aurélien Genest

Marché fermier à Dijon

Un nouveau succès

Trente-cinq producteurs du réseau Bienvenue à la ferme se sont donné rendez-vous le 2 juin autour des Halles de Dijon.


Le soleil était au rendez-vous et 4 000 visiteurs ont été recensés.

Pour sa quatrième édition, le marché fermier de Bienvenue à la ferme a connu un nouveau succès. Bien aidé par des conditions météorologiques exceptionnellement clémentes, l'évènement a attiré près de 4000 personnes: *«des habitués, des nouveaux, des touristes... et tout le monde était content !»* commente Pascal Mure, le président du réseau de producteurs. Pour élargir le choix des produits, les organisateurs avaient invité de nouveaux fermiers. L'un d'eux, producteur de cidre dans l'Aube, gardera un bon souvenir de sa première participation. Il en sera de même pour les visiteurs qui, en plus de leur emplettes, ont pu faire des balades en calèche dans les rues dijonnaises, découvrir plusieurs animaux de la ferme et déguster du lait sur le stand des Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or. Le prochain rendez-vous organisé par le réseau Bienvenue à la ferme aura lieu au même endroit, dimanche 13 octobre, à l'occasion d'un nouveau marché fermier. Les organisateurs réfléchissent déjà à de nouvelles surprises : *«nous pouvons toujours faire mieux ! Nous nous remettons constamment en question et réfléchissons à de nouvelles animations»* confie Pascal Mure, qui compte bien attirer encore plus de monde : *«pour ce faire, il nous persévérer sur la communication, qui est déjà bien conséquente. Dimanche matin, il y avait encore des gens qui s'étonnaient de nous voir là !»*.

Aurélien Genest

EPL Quétigny-Plombières

Des lycéens à la découverte du port de Rouen …

Dans le cadre d'un module «Approche du commerce international» deux classes de Bac Professionnel du lycée Félix Kir de Plombières-les-Dijon (EPL Quétigny-Plombières), en vente (option alimentaire) et BIT (Bio Industrie de Transformation), ont découvert la région Normande 4 jours durant (du 28/05 au 31/05.)

Le point d'orgue de ce séjour était la visite du port de Rouen, 1er port céréalier européen. Les élèves ont ainsi pu découvrir les infrastructures nécessaires à l'exportation des céréales. Très impressionnés par le gigantisme des silos, ils ont pu observer un céréalier en cours de chargement et découvrir les différentes activités qui gravitent autour du port maritime et fluvial. Ils se sont également enrichi de tout un vocabulaire spécifique: armateurs, lamaneurs, remorqueurs et autres pinardiers n'ont plus de secret pour eux. Ils ont pris conscience du rôle primordial que jouent les ports dans un contexte économique mondialisé et se sont montrés curieux du projet «Haropa» qui devrait permettre de concurrencer les ports Européens de 1er plan (Rotterdam ou Hambourg.) L'ensemble des élèves, l'équipe pédagogique, et la direction du lycée de Plombières remercient le groupe «Dijon Céréales» pour sa participation financière qui a contribué à la réussite du projet.

Claudine Bizouard


Photo de groupe pour les élèves qui ont pu découvrir les infrastructures du port de Rouen.

▶ Formations

Et si vous formiez un salarié à vos besoins de compétences ?

Les Emploi Avenir vous permettent d'embaucher pour une durée de 1 à 3 ans un jeune de 16 à 25 ans dont le niveau de qualification initiale peut aller jusqu'au bac+3. Pendant la durée de ce contrat l'employeur bénéficie d'une aide financière de l'Etat à hauteur de 35% du salaire brut.
En contrepartie l'employeur s'engage à mettre en œuvre un parcours de formation adapté aux besoins du jeune (en entreprise et en centre de formation pour les modules complémentaires).
Le GEIQ Agri 21, groupement d'employeurs à vocation de qualification, peut vous simplifier cette embauche. Pour ce faire c'est lui qui recrute le jeune, le met à disposition de votre exploitation et organise son parcours de formation. Ainsi, vous êtes déchargé de la gestion administrative liée au salariat (bulletin de salaire, déclarations trimestrielles..), du rôle disciplinaire et des risques prud'homaux. De plus, comme les GEIQ bénéficient d'une aide de l'Etat supérieur aux employeurs individuels du secteur marchand (soit 47% du salaire brut au lieu de 35%) vous bénéficiez des services du GEIQ Agri 21 pour un coût quasiment similaire à une embauche en directe.
Renseignements : Céline Flückiger 03.80.68.67.68 / cfluckiger.fdsea21@orange.fr

Communiqué FDSEA

Sécurité au travail: les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Le 18 juin à Nuits Saint georges
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

➜ **Sicagemac**
Le marché de Corbigny renoue avec les bénéfices

➜ **Récolte**
Une régie de territoire en Bourgogne nivernaise

➜ **Manifestation**
Paris le 23 juin, ce n'est pas une option !

▸ *Édito*

Les dérogations règlementaires … enfin !

Après trois semaines de pression syndicale mise sur l'administration et nos élus, la Nièvre a enfin été reconnue comme département impacté par les intempéries de l'hiver et du printemps. Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA, se félicite de la mise en œuvre de ces dérogations, obtenues grâce au travail sans relâche de la FDSEA et des JA 58.

Cela aura été complexe, mais l'essentiel y est ! Le ministère de l'agriculture a enfin admis que les précipitations excessives de cet hiver et du printemps ont largement impacté notre agriculture Nivernaise. Ainsi, plusieurs mesures -seulement de bon sens - ont été décidées et prennent effet dès aujourd'hui pour notre département. Les jachères et bandes tampons vont pouvoir être récoltées pour compenser, pour partie, les éventuels manques de fourrages. Des dérogations sont accordées quant à l'obligation de couvert des parcelles sur lesquelles les cultures de printemps n'ont pu être implantées. C'est également le cas quant au respect des cahiers des charges MAE Rotationnelle et PHAE. La FDSEA et le service économie agricole de la DDT ont d'ailleurs largement relayé le détail de ces mesures dérogatoires, dont nous nous félicitons, ces derniers jours. N'oublions pas, par ailleurs, de souligner l'écoute et la réactivité de l'administration Nivernaise sur ce dossier.

En parallèle, le travail continue. Pour les productions herbagères notamment, la procédure calamités agricoles est activée. A l'occasion des deux missions d'enquête s'étant rendues sur le terrain les quinze derniers jours, l'administration a pu constater les dégâts occasionnés par l'excès d'eau sur la production fourragère du département. Les répercussions de cette situation calamiteuse seront dramatiques pour les éleveurs qui, après avoir encaissé six années de crise continue, une sécheresse torride en 2011 et une hausse exponentielle des charges en 2012, se voient à nouveau sanctionner par les aléas de la météo cette année. Les dommages collatéraux de cette première partie d'année seront réels tant sur les quantités que sur les qualités de fourrages, sans parler des répercussions économiques de cet épisode à nouveau déstabilisant pour nos exploitations. Le 8 juillet prochain, le comité départemental d'expertise (CDE), chargé de formaliser les propositions de reconnaissance de la calamité agricole se réunira à Nevers. Soyez assurés que la FDSEA et JA, après avoir initié la mise en place de la procédure, feront à nouveau valoir les difficultés engendrées pour les agriculteurs Nivernais.

JEAN-PIERRE CONDAMINE
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 58

Accidents de culture suite aux intempéries du printemps 2013

Reconnaissance de circonstance exceptionnelles sur l'ensemble du département

Les intempéries exceptionnelles du printemps 2013 qui ont touché la Nièvre ont provoqué des dégâts importants sur les cultures et prairies du fait d'inondations liées aux crues et à la remontée des nappes phréatiques ainsi qu'à l'excès d'eau sur les parcelles. Elles ont également compromis les semis de printemps et soulevé des difficultés au regard de certaines règles liées aux aides de la Politique Agricole Commune (PAC), notamment de certains engagements pris au titre d'une Mesure Agro-Environnementale (MAE) et du respect de certaines bonnes conditions agronomiques et environnementales (BCAE).

Compte-tenu de ces conditions climatiques exceptionnelles et de l'ampleur des inondations, des circonstances exceptionnelles sont reconnues pour ces accidents de culture dus aux inondations pour l'ensemble du territoire du département de la Nièvre. Cette reconnaissance évitera sur les parcelles touchées par les inondations des réductions d'aides de la Pac au titre de la conditionnalité et permettra le paiement des aides agro-environnementales pour les surfaces concernées. Pour ce faire, deux arrêtés préfectoraux départementaux ont été publiés le 18 juin 2013 :

- un arrêté modifiant les règles relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres pour encourager la solidarité entre les agriculteurs en autorisant le fauchage et le pâturage des jachères en 2013 ;
- un arrêté relatif à la reconnaissance de circonstances exceptionnelles pour les mesures agro-environnementales (MAE), qui permet le paiement des aides pour les surfaces engagées, dans la mesure où les surcoûts liés au cahier des charges des MAE ont déjà été supportés.

Ainsi, les exploitants touchés par les intempéries du printemps 2013 et qui de ce fait ne seront pas en mesure de respecter certains engagements au titre de la BCAE ou d'une MAE doivent notifier obligatoirement leur situation auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Nièvre au plus tard le 29 juin 2013, délai de rigueur, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse : DDT/SEA – 2 rue des Patis BP 30069 - 58020 Nevers Cedex
ddt-sea@nievre.gouv.fr.
Afin de simplifier votre démarche, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de dérogation au titre de circonstances exceptionnelles sur le site internet de la DDT de la Nièvre dans la rubrique actualité de la page d'accueil : www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr/
En cas de difficultés ou de situations particulières, vous êtes invités à prendre contact avec la DDT qui étudiera votre demande (tel : 03 86 71 52 24 ou 03 86 71 71 71 et notifier votre situation auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Nièvre au plus tard le 2 juillet 2013.

▸ *En pratique*

• Conditions d'application des circonstances exceptionnelles en cas de non respect des BCAE :
• La valorisation des terres déclarées en gel dans le dossier de demande unique (« dossier PAC ») par fauchage ou par pâturage est autorisé sur l'ensemble du département, à toute date, que cette valorisation soit au profit de l'agriculteur lui-même ou au profit d'un autre agriculteur. Cette valorisation des jachères ne nécessite pas de démarche particulière de l'agriculteur notamment de déclaration de l'utilisation de la jachère auprès de la DDT.
• En cas de densité de couvert inférieure à la normale, de répartition hétérogène du couvert sur la parcelle ou d'absence de semis, ou de présence d'adventices indésirables, les agriculteurs notifient obligatoirement leur situation auprès de la direction départementale des territoires au plus tard le 2 juillet 2013 en précisant notamment si l'ensemble des surfaces agricoles de l'exploitation est inclus dans le département et en indiquant, le cas échéant, la liste des îlots concernés.
• Conditions d'application des circonstances exceptionnelles en cas de non respect du cahier des charges de certaines MAE :
Pour les exploitants touchés par les inondations et qui de ce fait ne seront pas en mesure de respecter les engagements pris au titre d'une MAE, il est précisé que :
- pour une prime herbagère agro-environnementale (PHAE) :
Si, pour renouveler les prairies permanentes endommagées par l'inondation, un travail superficiel du sol n'est pas suffisant compte-tenu de l'état de dégradation du sol, l'exploitant pourra procéder à un labour avec resemis dans le cadre des circonstances exceptionnelles.
Par ailleurs dans le cadre des circonstances exceptionnelles, les prairies temporaires endommagées qui nécessitent un retournement et une réimplantation du fait de l'inondation, sans déplacement, ne seront pas comptabilisées dans le pourcentage de prairies retournées ou déplacées au cours de l'engagement. Enfin, les prairies temporaires déjà retournées une fois au cours du contrat pourront l'être une seconde fois si les conséquences de l'inondation le justifient.
Pour bénéficier de cette dérogation, vous devez déclarer l'accident de culture à la DDT au plus tard le 2 juillet 2013, par écrit en mentionnant spécifiquement la liste des parcelles culturales concernées (îlots ou parties d'îlot) avec leur surface et la nature de l'obligation non respectée.
- pour une mesure agro-environnementale rotationnelle (MAER2):
- les cultures prises en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges en 2013 sont celles qui ont été déclarées sur le formulaire «Liste des éléments engagés» et transmis à la DDT au plus tard le 15 mai 2013 ;
- si une ou plusieurs parcelles culturales ont été détruites suite aux inondations et ont nécessité un re-semis, la culture prise en compte pour la vérification du cahier des charges sera celle initialement implantée (déclarée sur la «Liste des éléments engagés» et donc détruite) sous réserve que vous en fassiez la demande avant le 2 juillet 2013 ;
- votre demande doit préciser la mesure (MAER2) et la liste des parcelles culturales (îlots ou parties d'îlot) concernées avec leur surface, la culture initiale et la culture substituée (exemple de formulaire téléchargeable sur le site de la DDT) ;
- pour une mesure agro-environnementale territorialisée (MAET) de limitation de la fertilisation azotée totale et absence de traitement phytosanitaire de synthèse :
- pour les EU PHYTO_05 et 15, non application pour la campagne 2013 du plafond de 30% des surfaces engagées en maïs, tournesol, prairies temporaires et gel sans production intégrés dans les rotations;
- application à la campagne culturale 2013 de l'IFT objectif correspondant à l'année dans l'engagement. Lors du contrôle de l'IFT réalisé en moyenne pluriannuelle, c'est cette valeur qui sera prise en compte au titre de l'année 2013. Le respect de l'IFT de référence sur la partie non engagée de l'exploitation sera vérifié uniquement sur les parcelles non touchées par les conséquences de ces conditions météorologiques exceptionnelles, sous réserve que vous en fassiez la demande avant le 2 juillet 2013 ;
- votre demande doit préciser la mesure (ex : BO_BEUR_GC2) et la liste des parcelles culturales (îlots ou parties d'îlot) concernées avec leur surface, la culture initiale et la culture substituée (exemple de formulaire téléchargeable sur le site de la DDT).

Assemblée générale de la Sicagemac

Le marché de Corbigny renoue avec les bénéfices

Les adhérents de la Sicagemac , qui gèrent le marché au cadran de Corbigny, se sont retrouvés en assemblée générale le 13 juin à l'abbaye de Corbigny et ont constaté que l'exercice 2012 a été clos sur une excédent financier. Alors que la structure avait dû éponger les déficits et augmenter le capital pour faire face, les années précédentes, cette fois-ci, elle envisage l'avenir avec une (relative) sérénité.



Philippe Guillien s'est réjoui que le marché au cadran de Corbigny ait clos son exercice 2012 de façon *«équilibrée»*.

Le cadran de Corbigny a clos l'exercice 2012 sur un bénéfice de près de 6800 euros. Un bon résultat si on le compare au déficit de 26800 euros qui avait été enregistré en 2011, selon M. Garnier, le commissaire aux comptes qui a délivré les chiffres aux adhérents de la Sicagemac réunis en assemblée générale le 13 juin à l'abbaye. Selon le président Philippe Guillien, *«ce bénéfice de 6800 euros n'est pas mauvais mais ce n'est pas énorme pour éponger les déficits antérieurs»*. Toutefois, il se réjouit *«qu'après toutes ces années difficiles, nous puissions présenter un exercice équilibré, qui s'explique par la remontée des cours de l'année dernière, pour vous, éleveurs, une hausse significative qui était très attendue»*. Ainsi, si le chiffre d'affaires du marché est réellement en hausse en 2012, par rapport à 2011, s'il passe de 323500 euros à 365000 euros, cela s'explique par la remontée des prix des animaux qui a produit ses effets à l'automne 2012. D'ailleurs, le nombre d'animaux présentés a même diminué, passant de 17221 à 16109 en 2012, et celui des animaux vendus a légèrement diminué: de 14861 en 2011 à 14523 l'an dernier. Ce sont donc bien les prix de vente en hausse qui justifient les bons comptes de l'exercice. *«Quand on compare les prix moyens par animal de 2011 et de 2012, nous sommes passés de 939 euros (765 euros en 2011) à 1122 euros, soit 182 euros de plus par tête»* se félicite Philippe Guillien qui, au passage, tacle le marché de Moulins-Engilbert: *«il n'a connu une hausse moyenne que de 155 euros: c'est une bonne habitude à prendre que de vendre nos animaux plus chers qu'à Moulins-Engilbert!»* Et de préciser: *«cela s'explique aussi parce que nos animaux sont plus vieux et donc plus lourds»*.

Objectif: 18000 ventes/an

Le président du cadran qualifie ce constat *«d'anecdotique»* tant il est vrai que le volume des apports est sans commune mesure entre les deux marchés nivernais. *«Nous n'avons pas l'ambition de concurrencer en volume Moulins-Engilbert qui s'érige en véritable marché national, avec plus de 54000 animaux par an quand nous n'en voyons que 15000»* insiste-t-il en *«déplorant que le nombre des bovins de 2012 a été à peu près le même qu'en 2011»*. Philippe Guillien dit *«merci aux éleveurs qui apportent des animaux de qualité»* et, en dépit d'une baisse globale de l'effectif bovin dans le département, se montre optimiste: *«Cela fait plusieurs années que nous plaçons comme objectif un volume de 18000 têtes, il n'y a rien d'impossible, nous avons un potentiel énorme»*. La Sicagemac fait des démarches pour séduire de nouveaux apporteurs, soit des éleveurs qui habituellement ne commercialisent qu'une partie minoritaire de leur cheptel à Corbigny, soit des éleveurs du nord de la Nièvre et de l'Yonne qui passent par d'autres circuits. Les responsables du marché savent que la conjoncture, *«dont nous ne sommes jamais responsables, ni à la hausse ni à la baisse»* peut se retourner et fragiliser de nouveau la structure. Et ce n'est pas le marché des ovins, *«qui nous rapporte 9000 euros et que nous ne conservons que pour rendre service à nos adhérents habituels»*, qui pourra infléchir un éventuel coup dur financier. Les années précédentes, la Sicagemac avait du faire des augmentations de capital pour éponger les déficits des exercices précédents.

Investissement *«frileux»*...

D'autant que le marché de Corbigny se montre prudent aussi dans sa politique d'investissement: *«nous sommes un peu frileux puisque nous avons acheté une machine à café et que nous projetons de changer un frigo. Nous avons la chance que le marché soit solide et qu'il vieillisse bien mais peut-être que tôt ou tard nous devrons faire des aménagements tels que la couverture»* envisage Philippe Guillien, prévoyant. Et là, en effet, un hypothétique résultat positif de 6000 euros par an se révèlerait un peu juste, hormis recours à l'emprunt. L'objectif est donc réaffirmé: *«développer l'activité encore et toujours»*. Et regarder les perspectives avec un regard lucide et pro-actif, à commencer par les tendances du deuxième semestre 2013. *«Fin 2012, il y a eu des tensions entre éleveurs et acheteurs parfois difficiles à gérer. Les ventes de broutards ont été mauvaises, passant de 3 euros du kilo en octobre à 2,40 euros en novembre-décembre»* a rappelé le président de la Sicagemac. Et le même, aujourd'hui, considère que *«les cours du maigre sont très favorables et ce, jusqu'à la fin de l'année, du fait d'une demande accrue de viande bovine en France et en Europe. Ce n'est pas demain que les insectes et les criquets remplaceront le charolais, même s'il y a, en revanche, des signaux plus difficiles sur l'export vers l'Italie et les Pays tiers»*. Et Philippe Guillien de conclure: *«Ne rêvez pas! Vous ne vendrez pas de broutard à 3 euros/kg cet automne mais j'ai bon espoir à 2,70 euros»*.

L'intérêt économique du cadran de Corbigny ne s'était peut-être jamais autant mesuré que dans l'intérêt financier de ses adhérents.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Agenda

23/06 Fête du bois à Moulins-Engilbert

Dimanche 23 juin, à partir de 14h, les Amis de la Maison de l'élevage et du charolais organisent une grande fête du bois à Moulins-Engilbert. Des attractions de grande renommée inédites dans la région ont été programmées, comme les shows de sculpture à la tronçonneuse (16h et 18h30) de Jacques Pissenem, qui allient performances physiques et magie artistique, ou les concours de bûcheronnage, à partir des outils traditionnels, proposés par les bûcherons auvergnats. Les charbonniers seront à l'honneur et l'épopée du flottage du bois sera également retracée. Un jeu de quilles traditionnelles et une machine à laver en bois et ses lavandières feront partie de la fête. Plus de 25 artisans du bois de tout le territoire exposeront leur travail et l'exposition itinérante sur la forêt morvandelle, réalisée par le Parc naturel régional, sera installée dans le musée de l'élevage et du charolais durant toute la saison estivale (gratuite le 23/06). Le soir, une omelette géante clôturera cette manifestation qui se veut familiale. Tarif: 4 euros par adulte et 2 euros pour les moins de 12 ans.



▶ Syndical

Manifestation "Paris, le 23 juin, ce n'est pas une option !"



Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA 58 alerte de l"enjeu d'être présents en nombre à Paris ce week-end pour défendre l'élevage Nivernais et Bourguignon.

Réforme de la Pac pour 2015, accord de libre échange UE - Etats-Unis et enfin loi d'avenir en agriculture : tous ces sujets sont au cœur des préoccupations des responsables syndicaux actuellement.

Rappelons-nous l'histoire récente 1989-1992 avec la chute du Mur de Berlin pour la réforme de la Pac, le résultat fut catastrophique pour les éleveurs de la Nièvre. Des marchés déstructurés, oubliés des aides, les producteurs n'ont tenu leur salut que grâce à des manifs à Nevers en arrachant une prime à l'herbe et pour certains un quota de *«PMTVA»* (pas tous…).

Aujourd'hui, l'enjeu est aussi important et les premières simulations effectuées nous montrent qu'avec la sur dotation des 50 premiers hectares, l'abandon de la prime à l'herbe ainsi que l'historique des quotas de PMTVA : la Nièvre se trouve en situation difficile.

Le Ministre de l'Agriculture, qui est de l'ouest, est ignorant de notre système de production. La seule façon d'inverser la tendance sera de *«mettre la pression»* sur nos parlementaires ainsi que sur l'appareil administratif.

Le nombre de participants à la manif du 23/06 à Paris est un élément déterminant après un printemps chaotique sur le plan climatique. Nous devons débuter l'été politiquement déterminés à défendre l'élevage de notre région.

Lancement d'une régie de territoire en Bourgogne nivernaise

RÉCOLTES : les fruits de la «*guerre au chômage*»

Sous l'impulsion du Pays Bourgogne nivernaise, une association vient d'être créée, sur l'ensemble du territoire et en partenariat avec ses acteurs, qui ambitionne de devenir une entreprise «d'insertion durable». Elle vise à répondre à la demande de travaux en viticulture, sylviculture, désherbage et menus chantiers en embauchant et en formant des personnes en difficulté sociale. Un projet gagnant-gagnant.



Le groupe de salariés entoure Sylvain Bernardeau, formateur du lycée viticole de Cosne-sur-Loire (avec le cahier vert), qui leur apprend les bases des «travaux en vert» tels que l'ébourgeonnage. Au total, 10 heures de formation, pour savoir répondre à la demande des clients vignerons.

Nikita a 20 ans. Originaire de La Charité, elle a dû interrompre ses études quand sa mère s'est retrouvée sans logement. Après un job de serveuse, elle s'est inscrite à Pôle emploi, à Cosne-sur-Loire, dans l'espoir de trouver les ressources nécessaires à sa survie. Et, avec une quarantaine d'autres chômeurs inscrits, elle a été conviée à une réunion d'évaluation aux métiers de la vigne. Bien classée, Nikita a été repérée et engagée dans le projet RÉCOLTES, porté par les élus du territoire de la Bourgogne nivernaise et de la partie ligérienne du Cher. Depuis le 30 avril, la jeune femme est devenue salariée de ce qui n'est encore qu'une association et qui a vocation à devenir une régie de territoire, sur le modèle des régies de quartier ou municipales. Car RÉCOLTE, cela veut dire Régie de coopération et de liaison territoriale économique et solidaire. En clair une entreprise intermédiaire, distincte des chantiers d'insertion, où les salariés sont formés et employés sur des chantiers, en fonction des besoins exprimés par les acteurs du territoire: vignerons, propriétaires forestiers, mairies ayant à mettre en œuvre des contrats de rivière, entreprises ou particuliers cherchant un coup de main ponctuel pour du désherbage ou de petits travaux de peinture... A la demande. *«Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de jeunes, de seniors de plus de 50 ans, de personnes sans qualification qui recherchaient du travail sur le périmètre de la Bourgogne nivernaise»* explique Jean Rouffiac, le nouveau directeur de la structure qui était jusqu'alors salarié du Syndicat de pays.

«Avec les élus du territoire, nous avons décidé de déclarer la guerre au chômage et de dépasser les dispositifs sociaux avec l'ambition de créer de l'insertion durable» poursuit Jacques Legrain, conseiller général de Prémery et président de Nièvre habitat et aujourd'hui de RÉCOLTES. La mobilisation est totale: RÉCOLTES est prête à couvrir des missions sur un bassin de 136 communes, 12 cantons et 80000 habitants.

Déjà deux antennes locales

La structure est unique, vit des cotisations de ses membres (collectivités, clients mais aussi ses salariés) et des premières factures éditées, et entend monter en puissance. *«Il n'y a pas de limite. Nous pourrons arriver à 200 salariés»* se réjouit Jacques Legrain, pour qui l'économie sociale et solidaire se veut source de développement. RÉCOLTES a déjà servi deux clients en mai, compte cinq donneurs d'ordres en juin et, selon Jean Rouffiac, son carnet de commandes est déjà plein sur un an. Elle s'appuiera sur des antennes locales: deux ont déjà été créées, une à La Charité, l'autre à Clamecy, la première avec sept salariés et la seconde cinq. Neuf antennes sont prévues bientôt, au moins une par canton, prévoit Jacques Legrain, pour répondre à la demande. Au démarrage, la structure utilise les contrats aidés (contrats d'avenir, CAE...) mais aussi de droit commun et se veut ambitieuse: *«nous voulons que l'insertion soit durable. Qu'au bout d'un an, nous évitions les ruptures à la fin des dispositifs sociaux et que les salariés, qui auront développé des compétences et manifesté leur implication, puissent rester dans la démarche ou, pourquoi pas, être appelés vers d'autres horizons professionnels ailleurs»* explique le président de RÉCOLTES. A l'antenne de La Charité, Nikita, elle, *«se réjouit d'avoir déjà trouvé un CDI à (son) âge et par les temps qui courent. J'accroche bien tant au travail qu'à la formation, le groupe s'entend parfaitement bien et j'espère continuer à survivre en allant travailler»*. Comme elle, Jean-Pierre, qui a connu la vie dans la rue durant dix ans, et cinq autres personnes découvrent plus ou moins les travaux de la vigne, qui les monopolisent actuellement. C'est tout l'intérêt de ce projet gagnant-gagnant. Les salariés ont reçu une formation, durant dix heures, au lycée agricole de Cosne-sur-Loire, qui les mettent en situation de travail et atteste de leur adaptabilité aux missions confiées et aux consignes données. Sylvain Bernardeau, la semaine dernière, les a d'ailleurs évalués après les avoir préparés aux *«travaux verts»* dans la vigne, c'est-à-dire principalement l'ébourgeonnage, qui est en retard cette année dans le vignoble, et qui se pratique différemment selon l'employeur. Les salariés *«sont aptes à ne pas se tromper le Jour J»* salue le formateur qui leur promet une nouvelle formation en taille de vigne avant l'hiver prochain. De Pouilly, Sancerre ou Tannay, les clients potentiels semblent être nombreux, même si habituellement *«ils comblent leurs ressources humaines par eux-mêmes»* dit Jacques Legrain, qui mise sur la dynamique collective. *«Pour RÉCOLTES, la qualité du travail effectué et le bouche-à-oreille joueront en notre faveur sur le territoire»* espère-t-il. Nikita croise les doigts.



Nikita, 20 ans, de La Charité, reconnaît qu'elle a *«de la chance d'avoir obtenu un CDI»* à son âge et *«par les temps qui courent»*. Avant son embauche le 30 avril et la formation reçue, elle ne connaissait rien à la vigne. Aujourd'hui, elle est opérationnelle, comme ses collègues salariés de l'antenne charitoise de RÉCOLTES

EMMANUEL COULOMBEIX

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Environnement

L'Agence régionale de santé sur le terrain

Depuis plusieurs mois, sous couvert du respect d'une réglementation aveugle et draconienne, l'Agence Régionale de Santé (ARS) *"sévit"* dans le Morvan et contraint les municipalités à mettre les agriculteurs en demeure de changer leurs pratiques …quand elle ne les interdit pas ! Remontés, les présidents de syndicats locaux FDSEA et JA des cantons de Lormes et de Montsauche ont convié les représentants de l'ARS sur le terrain.



Un technicien de l'ARS, avait fait le déplacement sur deux sites concernés par les mises en demeure, en présence des représentants cantonaux du canton de Montsauche et de Lomes. (Ici sur la commune de Dun les Places où l'ARS préconise l'interdiction de remise en herbe d'une parcelle de friche)

Interdiction de pâturage des animaux dans un périmètre éloigné de captage, interdiction de défrichement d'une parcelle de friche et mise en demeure de retirer des animaux d'un bâtiment. Depuis longtemps déjà, la FDSEA dénonce les excès de zèle d'une réglementation nous réexpédiant, au fil des ans, vers le moyen-âge. Et ce qu'on vécut trois agriculteurs des cantons de Lormes et de Montsauche les Settons ces six derniers mois ne fait que renforcer notre conviction : le *«vert»* est dans le fruit et le trognon plutôt proche !

Sur le terrain pour que le bon sens reprenne le dessus

Remontés par ces nouveaux excès règlementaires - et par le fait que personne ne soit en mesure de clairement préciser sous quelle tutelle l'ARS exerce ses missions - la FDSEA et les JA avaient déjà eu l'occasion d'exprimer leur insatisfaction le 12 avril dernier à l'occasion de l'action syndicale tenue à Nevers. S'en était suivi une rencontre de travail le 23 avril à Nevers et à l'issue de laquelle des pistes d'actions semblaient se dessiner. Celles-ci tardant néanmoins à émerger, les représentants locaux ont donc pris l'initiative de convier - non sans mal ! - sur le terrain, l'ARS ainsi que les représentants des municipalités concernées par ces dossiers.

Rigide, c'est le moins que l'on puisse dire …

Si en bonne intelligence avec la mairie de Montsauche les Settons, une solution transitoire a été trouvée pour permettre à l'agriculteur concerné de maintenir son activité dans les bâtiments jusqu'alors exploités, il n'en reste pas moins que le représentant de l'ARS est resté totalement figé sur ses positions et ce, au détriment même d'un territoire où l'agriculture reste le seul rempart à la friche. Une friche qui par ailleurs, et malgré le risque de désertion économique que fait planer la mise en œuvre d'une réglementation aveugle et dogmatique semble être "LA" solution pour des agents d'organismes publics allant aujourd'hui au-delà de leurs préconisations professionnelles et mélangeant pour certains les genres : Faire son métier, oui, militer pour des associations prônant le retour à l'âge de pierre, non!

Aussi, et actant des divergences de point de vue qui ne pourront manifestement à terme converger, les responsables locaux FDSEA/JA ont annoncé la couleur et n'hésiteront pas à recourir au non respect de la réglementation pour faire ressortir les aberrations de textes dénués de sens. Espérons qu'un jour l'intelligence prenne le pas sur la bêtise dans des territoires où de tout temps, et bien avant que les "prêcheurs verts" ne se trouvent une vocation, les agriculteurs ont su préserver un environnement sain et une biodiversité riche et diversifiée.

Après le curage des fossés, le défrichement et le brûlage des déchets verts, les agriculteurs ne peuvent plus supporter les visées extrémistes de minorité ne représentant qu'elles-mêmes. Les prochains mois seront par conséquent tendus sur le massif du Morvan.

S.L - FDSEA 58



▸ Agendas

23/06 Rando des saveurs à Livry

L'Office de tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours, en partenariat avec l'association *«Sur les pas de Jeanne d'Arc»*, propose, le dimanche 23 juin à partir de 9h, une randonnée de 12 kilomètres ponctuée de 5 haltes toutes les 30 à 40 mn dédiées à la dégustation de produits locaux du terroir. Inscription obligatoire avant le 16/06. Adultes: 15 euros, enfants (-12 ans): 10 euros, déjeuner inclus. Information et réservation à l'Office de tourisme au 03 86 37 21 25.

28/06 Inauguration Maison des Grands Lacs

L'inauguration officielle de la Maison des Grands Lacs, à Montsauche-les-Settons (au bord du barrage du lac des Settons) aura lieu le vendredi 28 juin et donnera lieu à de multiples festivités (visite des locaux, repas, bal populaire...). Ouverture à tous à partir de 16h. Renseignements: grandslacsdumorvan.com.

28/06 Concert Chorale l'Eau vive

La chorale l'Eau vive donnera un concert, vendredi 28 juin, dans l'église de Saint-Péreuse.

29/06 « Jardin, art et soin » Portes ouvertes

Dans le cadre de la démarche qui favorise le déploiement de jardins dans les EHPAD pour améliorer le cadre de vie des personnes y résidant, des propriétaires de jardins privés ouvrent leurs portes à la visite les 29 et 30 juin prochains pour faire partager leur passion autour du jardin. Rendez-vous dans le *«jardin secret»* de Marie-France et Michel Pataki-Suffert, lieu-dit le Buisson, à Bona. Téléphone: 03 86 68 91 26. Site internet: www.jardinsartetsoin.fr.

30/06 Visite guidée *«Nevers sous l'occupation»*

Le service municipal d'animation du patrimoine de la Ville de Nevers organise le dimanche 30 juin une visite guidée de lieux disparus tels que la Kommandantur ou le Foyer du soldat allemand ainsi que les plaques commémoratives qui retracent un épisode sombre de notre histoire. Tarif à partir de 3,50 euros. Renseignements: 03 86 68 46 25 ou cecile.vallet@ville-nevers.fr.

01/07 Exposition artistique A Château-Chinon

Le Centre culturel Condorcet de Château-Chinon propose durant le mois de juillet une exposition de peintures, sculptures et autres objets de l'Association Morvan artistique. Entrée gratuite. Téléphone: 03 86 76 08 64 ou mail: centre.culturel.condorcet@wanadoo.fr.

➜ **Territoires**
Mon beau Douglas, roi du Morvan

➜ **Arboriculture**
Nouvel élan pour les producteurs de fruits

➜ **Tourisme**
Découvrez l'Yonne avec votre mobile

► *Agenda*

28/29/06 Feux de la Saint-Jean à Fleury la Vallée
vendredi 28 juin, à 20 h : Azucar Blanca et les danseurs de l'association Icona latina, pour une soirée Salsa. Samedi 29 juin, à partir de 17 h 30 : déambulations avec la banda Tapage Diurne, puis concert avec Celtifort'Air, Maltavern et les Chaussettes Sauvages pour une soirée celtique et rock. Feux d'artifice et feux de la Saint-Jean.

07/07 Cavalcade de Bleury
Dimanche 7 juillet, à partir de 11h, sur la place de Bleury, assistez à la Cavalcade avec la croûte du CdF, suivie du buffet de midi.
A 14 h 30, ouverture de la 85e Grande Parade de chars fleuris. Une dizaine de chars Millésime 2013, accompagnés au rythme des fanfares, Bandas, majorettes, avec en nouveauté cette année, les cornemuses «*Ati-Atail*»., sans oublier les confettis… Suivront: le spectacle sur podium, la présentation de Miss Bleury 2013, l'apéro concert, le bal gratuit avec «Chrysalides» et le grand feu d'artifice. Soit près de 14 heures d'animation et spectacles en continu. Entrée de la parade: 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans

07/07 Foire aux ânes et vide-greniers
Foire aux ânes et vide-greniers, dimanche 7 juillet à Savigny-en-Terre-Plaine. 100 ânes de différentes races présents, promenades, animations pour les enfants, vide-greniers et marché paysan
Renseignements au 03 86 32 54 23

07/07 Journée du patrimoine local en Pays d'Othe
La Communauté de Communes de la vanne et du Pays d'Othe, organise une journée du patrimoine local dimanche 7 juillet. Au programme:
Vaumort : de 10 h à 18h, tuiles marquées de MJ Roché, visite de l'église - Chigy : de 10 h à 18h, exposition «l'indéfrisable», de mme Simonnet ; expo collective de peintures et sculptures à la forge, au lavoir, ainsi qu'à la mairie - Villeneuve l'Archevêque: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18h, visite de l'église ; le portail - Fournaudin: de 10 h à 12 h et de 15 h à 19h, visite de l'église St-Hubert ; peintures de Belas ; collection de roches et minéraux avec visite commentée à 10 h 30 ; collection de fers à repasser avec visite commentée à 16 h - Arces : de 10 h à 18 h, «*Un dimanche au bord de l'eau*» à l'étang du grand moulin. Ambiance guinguette, restauration. A partir de 14h, ambiance musicale, atelier peinture - Cerisiers : de 10 h à 18 h, «*Parenthèse Médiévale*», animations, campement, marché médiéval, banquet le 6 juillet au soir, exposition sur l'histoire des Hospitaliers - La Postolle : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, visite du village, éolienne, église, habitations troglodytes, arbres remarquables - Villechétive : de 10h à 18h : «*briqueterie et métiers de la terre*», visite de la briqueterie, les métiers de la terre, collection de D. Proquin

Chambre d'agricutlure de l'Yonne

Des débats riches sur l'actualité agricole

Réunis le 12 juin dernier en session, les membres Élus de la Chambre d'agriculture ont débattu de l'actualité agricole, riche, comme à l'accoutumée, avant de délibérer sur les modifications budgétaires et de désigner les membres des différentes commissions de travail.



La session de la Chambre d'agriculture s'est tenue le 12 juin dernier

Traditionnellement, une session Chambre débute par l'approbation du compte-rendu de la session précédente avant de laisser une large place aux dossiers qui constituent l'actualité agricole. Nul n'ignore les conséquences des conditions météorologiques sur l'état des cultures. Certains secteurs du département ont particulièrement été touchés et un grand nombre de parcelles présente des « trous » qui sont également liés aux conséquences hivernales. Le colza a connu des difficultés de levées en raison de la sécheresse automnale ; tournesol et maïs montrent des retards végétatifs également. Plus les levées durent, plus le risque d'attaques de nuisibles est grand.
Les inondations ajoutées à cette situation déjà difficile, ont conduit la profession à demander la reconnaissance du département en calamité agricole et des assouplissements de la part des Pouvoirs publics. Ainsi diverses mesures ont été annoncées par le Ministre Le Foll : mesures calamité, allégement des charges, assouplissement des MAE et utilisation des jachères. «*L'éligibilité au dispositif calamité n'est réservée qu'à des cas exceptionnels, les mesures d'allègement des charges atteignent péniblement des montants bien en deçà des besoins des exploitations sinistrées et enfin, les simplifications et les dérogations administratives pour les BCAE et MAE notamment, n'empêchent certes pas les pertes d'argent mais n'en apportent pas davantage*», constate Etienne Henriot, Président de la Chambre d'agriculture. Yves Granger, directeur de la DDT, précise en réponse aux questions de l'assemblée, «*qu'il n'y aura pas de pénalisation lors des contrôles PAC s'il n'y a plus de culture en place*».
Pour faire face à une éventuelle pénurie de fourrages pour les éleveurs, la Chambre d'agriculture a mis en place un dispositif facilitant les échanges entre demandeurs et détenteurs de fourrages. A ce jour, 24 offres ont été reçues pour 2 demandes. «*Les besoins se révéleront dans le temps, la solidarité locale ayant joué son rôle*» explique Etienne Henriot.
Les inondations impactent, de façon inattendue, le commerce des céréales : le transport par voie fluviale étant difficile en raison d'un tirant d'eau trop important. La saison de commercialisation est à présent achevée pour notre département. S'il reste un peu de blé, l'orge et le colza en revanche ne sont plus disponibles. A l'échelle nationale, les stocks sont très bas à l'instar du niveau mondial.

Petit tour des filières

Concernant l'aviculture, les volumes commercialisés sont corrects. Il manque toujours 6 % sur les prix perdus depuis octobre devant la grande distribution. La filière souffre de la volatilité des prix et la baisse du prix des céréales annoncée ne sera pas suffisante. DUC poursuit son développement avec 400 000 poulets et 14 poulaillers sont prévus pour fin 2013.
La viande bovine pour sa part, voit les prix à la hausse en gros bovin, vache de réforme «*R*» et jeune bovin «*U*». Les niveaux de prix sont plus élevés qu'en 2012 (hormis les broutards), mais il faut rester prudent au regard des revenus et du niveau de charges qui reste conséquent.
En revanche, la filière laitière cumule les difficultés : une récolte de fourrages de qualité très moyenne, une mise à l'herbe au printemps retardée, des stocks de réserve entamés… Tout concourt à une baisse de la production effective de 4 à 6 % selon les laiteries. Le prix est tendanciellement à la hausse. De nombreux indicateurs permettent d'entrevoir une hausse du prix pour l'été.
La viticulture est caractérisée par une année, encore une fois particulière, liée aux conditions météorologiques. Les problèmes d'humidité génèrent des problèmes sanitaires. Côté marché, le Chablis enregistre toujours des performances à l'export avec des croissances en volumes et en valeurs.

Dernière ligne droite pour la PAC !

Les négociations devraient prendre fin les 24 et 25 juin à Luxembourg entre le Parlement, la Commission et le Conseil. De nombreux points restent en suspens tels que la convergence interne, les aides couplées, la surdotation des JA, les quotas sucriers… A l'issue des négociations européennes, la mise en place des dispositions nationales interviendra. Etienne Henriot, lors des débats, a abordé la question des bassins d'alimentation de captage et rappelé que l'Yonne était le premier département à faire des arrêtés sur les Bac. «*Restons vigilants sur les mesures coercitives mises en place et leurs incidences sur l'économie de l'exploitation. Nous ne négligeons pas la qualité de l'eau, bien au contraire, mais nous souhaitons éviter l'affaiblissement économique de nos exploitations*».
Le Conseil général, par la voix de Michel Courtois, a confirmé la baisse de sa subvention à la Chambre d'agriculture de 33 % tout en annonçant le maintien des aides aux agriculteurs. Le Conseil Général de l'Yonne, comme toutes les collectivités, est contraint de fonctionner avec des budgets amoindris s'il ne veut pas augmenter l'impôt.

Vers des services interdépartementaux et non régionaux

L'organisation régionale des Chambres d'agriculture de Bourgogne se met progressivement en place avec des évolutions tant en termes de gouvernance professionnelle que d'organisation fonctionnelle.
Le Bureau de la Chambre régionale a dernièrement décidé le retrait du personnel des services communs «*productions végétales annuelles*» et «*viticulture/cultures pérennes*». De ce fait de services communs régionaux, les Chambres d'agriculture de l'Yonne et de Côte d'Or créent des services communs interdépartementaux.

La rentrée de septembre engagera les Elus chambre dans une réflexion stratégique de l'agriculture départementale et des objectifs de la mandature. Une démarche identique sera réalisée à l'échelle régionale.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Territoires

Mon beau Douglas, Roi du Morvan…



Première visite morvandelle pour le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, qui s'est rendu dans la même matinée sur l'unité de méthanisation de la ferme de la Pierre Qui Vire et l'entreprise Grisard, spécialisée dans le sciage et la transformation de sapin Douglas, emblème des forêts du Morvan



Le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, avec à ses côtés, les Pères Luc et Cyprien, de l'Abbaye de la Pierre Qui Vire, ainsi que l'agriculteur, Philippe Abrahamse, co-gérant de la SCEA

Répondant à une invitation des élus locaux, le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, accompagné du sous-préfet d'Avallon, Jérôme Chappa, s'est rendu en déplacement dans le Morvan. Après une première halte à Quarré les Tombes, pour une visite du Relais de Service Public installé dans la commune, cap sur la ferme de l'Abbaye de la Pierre Qui Vire et son unité de méthanisation installée depuis un an.

Co gérée en SCEA par un couple d'agriculteurs, Philippe et Véronique Abrahamse et les moines du monastère, la ferme possède un troupeau de 80 vaches brunes pour une production laitière annuelle de 450 000 litres, transformée à 80 % en fromages, ainsi qu'une centaine de chèvres pour 45 000 litres de lait dédiés entièrement à la fromagerie. L'abbaye est depuis longtemps engagée dans une démarche d'utilisation des ressources naturelles pour les besoins énergétiques du site. C'est ainsi qu'une centrale hydraulique de 450 kW a été installée dès 1968 et que depuis 2005, le chauffage de plus d'un hectare de bâtiments est assuré par une chaufferie bois plaquettes de 1200 kW thermique. Depuis plus d'un an, la ferme utilise le biogaz pour les besoins de la fromagerie, après l'installation d'une unité de méthanisation de 30 kW alimentée en majeure partie par le lisier des bovins, suite à la création de logettes dans l'étable. Les substrats du digesteur étant ensuite épandus dans les champs environnants. Et pour limiter les pertes en azote lors de l'épandage, la ferme a investi dans un épandeur par enfouissement. Au final, la production de biogaz permet d'économiser l'émission de 120 tonnes d'équivalent Co2.

A l'issue de sa visite, le préfet Le Deun a salué les initiatives prises ici en matière d'utilisation des énergies renouvelables, rappelant son point de vue sur le sujet : *«la méthanisation, avec l'éolien et le photovoltaïque, fait partie d'un tout. On ne peut être que partisan, dès lors que le process s'insère bien dans le tissu de productions locales, mais il faut le faire avec discernement. Il faut veiller notamment aux capacités d'acceptation par l'environnement et l'entourage, mais je suis persuadé que l'on peut arriver à concilier les deux».*



Visite guidée de la scierie Grisard, par le maître des lieux et fondateur de l'entreprise, Daniel Grisard

La *«mine d'or»* du Morvan…

Deuxième étape de la matinée : l'entreprise Grisard, spécialisée dans le sciage et la transformation de sapins Douglas du Morvan. Distante de quelques kilomètres du site de la Pierre Qui Vire, elle a été fondée en 1998 par Daniel Grisard, ancien exploitant forestier. L'entreprise familiale, qui emploie six personnes, exploite à l'année 2500 m^3 de Douglas, plus 2000 m^3 supplémentaires à partir de l'automne, transformés en supports de sapins de Noël. Sur les qualités du Douglas, Daniel Grisard est intarissable : *«c'est la mine d'or du Morvan ! Un choix naturel par excellence pour la construction, naturellement durable, à forte croissance, sans besoin de traitements chimiques, plus il vieillit, plus il devient dur. Aujourd'hui, plein de gens mettent du bois jaune sur leur toit (en provenance du Jura NDLR), usant du fioul pour l'amener jusqu'ici, alors que le Douglas a de réelles qualités ; On a un produit local qu'on ne sait pas assez mettre en valeur».* Mais la scierie reste un métier difficile, comme l'a rappelé le maître des lieux au préfet de l'Yonne : *«c'est une industrie lourde, nécessitant des stocks importants et de lourds investissements…»* Derniers en date : un séchoir à basse température et une raboteuse quatre faces, indispensables pour la transformation du bois en produits finis, que ce soit pour des lames de terrasse ou du bardage. Des investissements aidés par l'Europe, la région et le Parc du Morvan, qui ont permis, en dépit de la crise, d'augmenter le chiffre d'affaires de plus de 12 %.

Si le bois met ainsi une dizaine de jours pour être séché, contre un an en séchage naturel, la facture énergétique est lourde, car c'est une véritable *«pompe à chaleur»*. Là aussi des études ont été menées en vue de produire sa propre énergie : *«on a acheté une écorceuse et on y pense, mais il faudrait pour ça doubler la capacité de production de bois»*. Pour l'heure, l'entreprise approvisionne en plaquettes de chauffage, à partir des chutes de bois broyées sur la scierie, la chaufferie bois de l'Abbaye. Bel exemple de circuit court, s'inscrivant bien dans la thématique de la matinée

DOMINIQUE BERNERD



▸ Agenda

21/06 Festival des foins à Saint Germain des Champs

Festival à ciel ouvert et couvert. Camping gratuit. Buvette, barbecue, pizzas, crêpes…
Vendredi 21 juin à 18 h : Ambraluna spectacle de marionnettes, jongleries, maquillages, jeux gonflables, conte musical « Nina et les graines de joie ». Gratuit
Samedi 22 juin à 18 h : The D Dogs (blues) ; Loko l'Eloquent (rap, slam) ; Maltavern (celtique) ; Root'n Nation (rock, reggae) ; course bottes de foin ; animations musicales ; spectacle de feux ; danses… Entrée 3 €
Dimanche 23 juin à 12 h : orchestre Daniel Pommereau ; repas guinguette (sur réservation), entrée 5 €. Repas 20 €
Renseignements au 06 27 82 86 92 et 06 87 85 30 15

23/06 Vide grenier BD à Merry-la-Vallée

En même temps que son vide grenier traditionnel, l'association Reliance organise dimanche 23 juin, de 8 h à 18 h, un vide grenier de bandes dessinées. Les dessinateurs, amateurs, professionnels, collectionneurs, pourront dédicacer, vendre, exposer et échanger de la bade dessinée. Invité d'honneur: Laurent Houssin, dessinateur du Nord. Ses œuvres originales seront exposées les samedi 22 et dimanche 23 juin de 14 h à 18 h. Seront également présents les dessinateurs: Sean O Brien, Joe Hell, Dominique Vallet, François Rabasse, Métal, Romain Gondy, Clément Diolot, Patrick Maniez, Alain Boudaia
Renseignements: 03 86 73 03 32

07/07 Cavalcade de Bleury

Dimanche 7 juillet, à partir de 11h, sur la place de Bleury, assistez à la Cavalcade avec la croûte du CdF, suivie du buffet de midi. A 14 h 30, ouverture de la 85e Grande Parade de chars fleuris. Une dizaine de chars Millésime 2013, accompagnés au rythme des fanfares, Bandas, majorettes, avec en nouveauté cette année, les cornemuses "Ati-Atail"., sans oublier les confettis… Suivront: le spectacle sur podium, la présentation de Miss Bleury 2013, l'apéro concert, le bal gratuit avec "Chrysalides" et le grand feu d'artifice. Soit près de 14 heures d'animation et spectacles en continu.
Entrée de la parade: 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans

▶Agenda

07/07 Patrimoine local en Pays d'Othe

La Communauté de Communes de la vanne et du Pays d'Othe, organise une journée du patrimoine local dimanche 7 juillet. Au programme:
Vaumort : de 10 h à 18h, tuiles marquées de MJ Roché, visite de l'église
Chigy : de 10 h à 18 h, exposition "l'indéfrisable", de mme Simonnet ; expo collective de peintures et sculptures à la forge, au lavoir, ainsi qu'à la mairie
Villeneuve l'Archevêque : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, visite de l'église ; le portail
Fournaudin : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h, visite de l'église St-Hubert ; peintures de Belas ; collection de roches et minéraux avec visite commentée à 10 h 30 ; collection de fers à repasser avec visite commentée à 16 h
Arces : de 10 h à 18 h, "Un dimanche au bord de l'eau" à l'étang du grand moulin. Ambiance guinguette, restauration. A partir de 14 h, ambiance musicale, atelier peinture
Cerisiers : de 10 h à 18 h, "Parenthèse Médiévale", animations, campement, marché médiéval, banquet le 6 juillet au soir, exposition sur l'histoire des Hospitaliers
La Postolle : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, visite du village, éolienne, église, habitations troglodytes, arbres remarquables
Villechétive : de 10 h à 18 h : "briqueterie et métiers de la terre", visite de la briqueterie, les métiers de la terre, collection de D. Proquin

07/07 Foire aux ânes et vide-greniers

Foire aux ânes et vide-greniers, dimanche 7 juillet à Savigny-en-Terre-Plaine. 100 ânes de différentes races présents, promenades, animations pour les enfants, vide-greniers et marché paysan
Renseignements au 03 86 32 54 23

14/07 Marche et VTT à Coulanges-la-Vineuse

L'association des "Coulanges de France" et la "Roue libre Coulangeoise", organisent dimanche 14 juillet une marche de 15 km (départ à 8 h 30) et une marche de 7 km (départ à 9 h 30), ainsi qu'un parcours VTT de 40 km (départ à 8 h 30), avec possibilité de raccourcir le parcours. port du casque obligatoire.
Parcours fléchés avec ravitaillement. Départ Place de l'église, arrivée au caveau et vin d'honneur. Adultes: 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Arboriculture

Un nouvel élan pour les producteurs de fruits avec la FDSEA

Un groupe de travail vient de se tenir, sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne, réunissant plusieurs arboriculteurs du département, avec pour objectif la création d'une organisation de producteurs.



Prêts à travailler ensemble pour que les fruits de l'Yonne retrouvent de la fierté et des couleurs…

Par delà les grandes productions de notre département, une production de qualité de fruits : cerises, pommes, poires, prunes, perdure sur notre territoire. Des producteurs qui ont décidé de se prendre en main et de créer un groupe de travail. Base d'une future collaboration pourquoi pas une organisation de producteurs. Ils ont choisi de faire confiance à la FDSEA, organisation déjà existante et représentative de la profession.

Les conditions climatiques difficiles du printemps 2012 ont touché l'ensemble des productions de notre département et plus durement la production de fruits. La procédure de calamité a été enclenchée sur demande de la FDSEA.

Lors d'un comité d'expertise, les producteurs de notre département ont démontré que le tableau servant aux calculs des compensations n'était plus adapté aux productions de notre département. La FDSEA s'est emparée du dossier et en tant organisme représentatif a permis de réévaluer les données qui serviront de base lors du déclenchement d'une future calamité.

Au-delà du travail réalisé, il a été établi que la production de fruits du département de l'Yonne manquait d'organisation et de reconnaissance tant au niveau départemental que national.

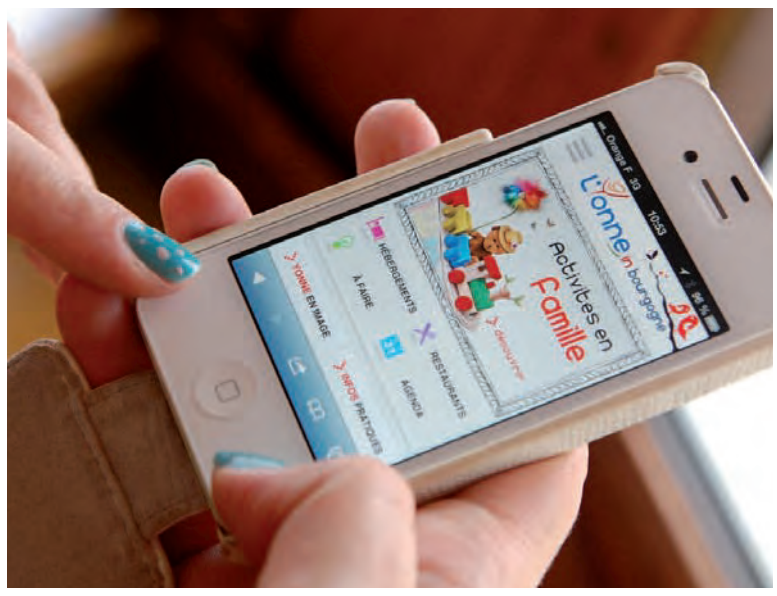
Plusieurs producteurs, certains de la nécessité de s'organiser, ont décidé de créer un groupe de travail et de réflexion et de rejoindre la FDSEA. Un référent du groupe a été désigné, Alain Duruz, producteur à Jussy. L'objectif est multiple : projet de groupement d'achat pouvant aboutir à la mise en place d'une organisation de production, faire reconnaître la particularité de la production icaunaise au niveau national.
La première démarche engagée est d'inviter, à la rentrée de septembre, des membres de l'association spécialisée nationale des producteurs de fruits sur notre département. Il est prévu de leur présenter la typologie de la production icaunaise et de débattre avec eux de la meilleure organisation possible pour valoriser les avantages des fruits de l'Yonne.
La FDSEA et les producteurs sont prêts à travailler ensemble, pour que les fruits de l'Yonne retrouvent de la fierté et des couleurs.

Contact : Sandrine Vatinelle
Animatrice FDSEA de l'Yonne
Tél 03 86 49 48 10

Tourisme

Découvrez l'Yonne avec votre mobile

A l'heure où près d'un Français sur deux possède un Smartphone, l'Agence de développement Touristique de l'Yonne vient de présenter la version mobile de son site Internet www.tourisme-yonne.com



Partez à la découverte de l'Yonne sur votre mobile en tapant : «http://www.tourisme-yonne.com» www.tourisme-yonne.com

Alors que 60 % des Français partis en vacances en 2012 ont préparé leur séjour en ligne et que 20 % des E-Touristes ont consulté les réseaux sociaux pour préparer leur séjour, Yonne Tourisme a profité de la saison hivernale pour travailler au déploiement de son site internet dans sa version mobile. Cette nouvelle version dédiée aux Smartphones se veut plus simple, plus intuitive et plus ergonomique, se déclinant en deux parties : la partie *«service»*, qui compile l'offre en matière d'hébergement, de restauration, de visites, de loisirs et d'activités nature, ainsi que l'agenda ; une partie *«vitrine»*, déclinant le département en photos dans un premier temps, puis très vite en vidéos.
Grâce à un service de géolocalisation, le site répond en temps réel aux besoins des touristes, sur le lieu même de leur situation géographique. Ainsi, le *«mobinaute»* peut en quelques clics, choisir le restaurant ou l'itinéraire de randonnée le plus proche ; Autre fonctionnalité nouvelle : il peut affiner ses recherches en sélectionnant un *«profil»* qui lui est propre : *«avec mes enfants»*, *«mon animal»*, *«accessible aux personnes en situation d'handicap»*… Chaque requête pouvant être filtrée en fonction de son budget du moment. Et s'il pleut, possibilité d'accéder directement à une sélection de lieux à visiter en restant bien au sec.

L'Yonne en balades

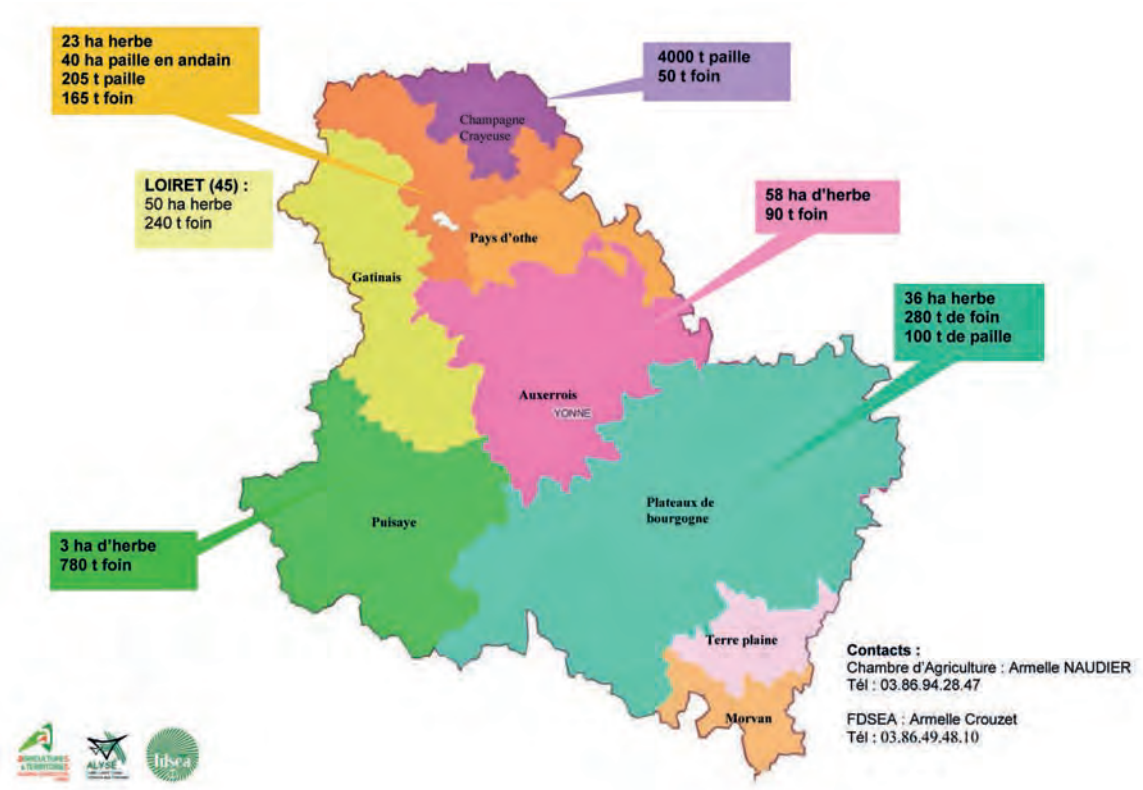
Depuis l'an passé, Yonne Tourisme développe également un nouvel outil de découverte du territoire à travers des balades téléchargeables gratuitement pour iPhone. *«L'Yonne en balades»* est disponible sur l'App Store d'Apple et fait de l'Yonne l'un des premiers départements à proposer ce type de découverte mêlant *«m-tourisme»*, contenu historique, illustrations et témoignages audios. Utilisable en mode déconnecté afin de ne pas alourdir sa facture, l'application géolocalise le *«mobinaute»* pour l'emmener ainsi sur différents itinéraires d'une durée minimale d'1 h 30, disponibles en français et anglais. Déjà au catalogue : *«Les incontournables de Vézelay, d'hier à aujourd'hui»*, *«Vézelay méconnu»*, *«Le vignoble de Chablis»*, *«Sur les routes de la Renaissance en Tonnerrois»*.
Autre innovation disponible également gratuitement sur l'App Store d'Apple (et prochainement pour les autres Smartphones) : *«Enquêtes de culture»*, ou comment découvrir de façon ludique le patrimoine icaunais. Dédiée à un jeune public de 7 à 12 ans, elle propose pour chaque parcours une enquête associant audio, textes et images, leur permettant d'apprendre tout en s'amusant. Déjà 11 sites partenaires, dont les villes d'Auxerre, Avallon, Joigny, Sens et Toucy, ainsi que le château d'Ancy-le-Franc et le musée Colette à Saint-Sauveur.

DOMINIQUE BERNERD

Fourrages

Opération «*Solidarité inondation*»

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec Alysé et la FDSEA de l'Yonne, ont mis en place une action «Solidarité inondation» depuis le 4 juin 2013. Elle a pour but de mettre en relation les éleveurs impactés par les mauvaises conditions climatiques et les offreurs de fourrages. Ci-après la carte répertoriant les offres de fourrage. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les coordonnées des offreurs de fourrages près de chez vous.
Contacts :
Chambre agriculture : Armelle Naudier au 03 86 94 28 47
hFDSEA de l'Yonne : Armelle Crouzet au 03 86 49 48 10



Les offres de fourrage pour le département de l'Yonne

Action syndicale

Le 23 juin tout le monde est concerné

Le rendez-vous du 23 juin à Paris approche, le réseau FNSEA et les JA veulent montrer par un forte mobilisation que l'élevage est un métier, et que l'agriculture mérite d'être reconnue pour ce qu'elle est vraiment : une grande cause nationale. Francis Letellier, président de la FDSEAY et président de la FRSEA de Bourgogne souhaite que tous les agriculteurs se mobilisent à cette occasion.

TdB : Qu'attendez-vous de cette grande manifestation à Paris, alors que ce n'est pas la première fois que l'agriculture va au devant des citadins ?

Francis Letellier : *«notre mouvement se situe dans la continuité des actions du 12 avril 2013 où nous avions porté nos doléances aux préfectures, nous attendons toujours des réponses et pour celles que nous avons, nous sommes loin du compte.*

C'est une première raison que de rappeler nos attentes, mais en venant à Paris nous voulons aussi montrer une belle image de l'agriculture, une agriculture qui produit, entretient les paysages et fournit des produits de qualité, tracés et sûrs.

Plus la participation sera forte et mieux nous serons entendus, tout le monde peut venir, pas seulement les éleveurs, car toutes les productions sont interdépendantes».

TdB : Et après le 23 juin, quels prolongements à cette action ?
Francis Letellier : «Après le 23 ce sera au réseau de rester mobilisé et de maintenir la pression. Ce que nous voulons c'est produire, c'est un message que nous devons porter et répéter aux responsables politiques, qu'ils comprennent qu'on décourage les producteurs à force de contraintes, d'encadrement et de contrôles. Entre les contraintes, les charges et l'augmentation des coûts de production, trop c'est trop.
Il faut aussi redire que le problème de l'élevage et des producteurs ne se limite pas à la seule question financière. C'est aussi un coup au moral que de se retrouver toujours dans le rôle du suspect, travailler dans un climat de suspicion et être confronté chaque jour un peu plus à une montagne de réglementations.
Le 23 juin c'est cela que nous allons répéter mais nous voulons aussi communiquer aux citadins l'amour de notre métier, plus on sera nombreux, mieux ce sera !».

Bienvenue à la Ferme s'associe à la journée du don du sang



Les produits locaux ont remplacé la collation traditionnellement offerte

Dans le cadre de la 10ème journée mondiale des donneurs de sang, les réseaux Bienvenue à la Ferme de l'ensemble de la région Bourgogne, se sont associés à l'Etablissement Français du sang (EFS) de Bourgogne et de Franche-Comté pour faire bénéficier les donateurs de la qualité de leurs produits.

Pour le département de l'Yonne, l'opération s'est déroulée dans le cadre de la salle Vaulabelle à Auxerre. C'est ainsi que la collation habituellement proposée après le don, a été composée exclusivement de produits locaux : terrine de cerf, rillettes de canard, mousse fine de truite, œufs, radis, tomme, yaourts et autres crottins de chèvre. Et pour les amateurs de sucré : meringues, pains d'épices, madeleines, le tout arrosé de jus de pomme.
Seule exception, le café ! Ne pousse pas encore bien en Bourgogne…

Au total, 140 donateurs se sont succédés tout au long de la journée, appréciant pour la plupart le menu servi. Devant le succès de l'opération, EFS et les réseaux Bienvenue à la ferme pourraient l'étendre dès l'an prochain au national.

▸ Formations

Appliquer les médecines douces en aviculture

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours mardi 3 et mercredi 4 septembre, de 9 h à 17h30, en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *"Appliquer les médecines douces en aviculture"* Les facteurs de risque sont multiples en élevage : le stress, les interventions, l'hygiène, l'alimentation, le confort du bâtiment. L'apprentissage des *«médecines douces»* (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie) peut être une alternative intéressante pour renforcer la prévention sur votre élevage et limiter le recours aux traitements face aux sympomes physiques et comportementaux des volailles Vous pourrez ainsi gagner en autonomie dans la gestion de votre élevage. Objectif du stage : mieux connaître et savoir utiliser des techniques alternatives pour la prévention et le traitement des pathologies les plus courantes chez les volailles
Intervenante : Christine Filliat, vétérinaire (Pôle 26)
Renseignements : Alice Demolder, conseillère en diversification, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 26 33

Le semis direct : pourquoi pas ?

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, une formation d' 1 journée, mardi 10 septembre, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du semis direct. Le moyen de vous donner les clés pour envisager sereinement cette technique sur votre exploitation. Objectif : raisonner la mise en place du semis direct sur son exploitation, identifier les points clés pour réussir son passage au semis direct et éviter les écueils.
Intervention : Florent Sauvadet, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Renseignements : Eric Bizot, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 45 64

Tous à Paris dimanche 23 juin !

La FDSEA de l'Yonne se mobilise et organise un voyage en bus à Paris pour la manifestation nationale du 23 juin.

Inscriptions au 03 86 49 48 24.
7 h 00 : départ d'Avallon
7 h 30 : départ d'Auxerre
8 h 00 : départ de Courtenay
10 h 00 : défilé de revendication de Montparnasse jusqu'à l'Esplanade des Invalides avec animaux et tracteurs
13 h 00 : casse croûte (à votre charge)
14 h 00 : «Village agricole» (dégustation de produits, animations…), échanges avec le grand public parisien pour leur montrer la réalité de votre métier et obtenir leur soutien.

► A noter

Un dispositif pour accompagner les salariés seniors de l'agriculture

A partir de 1996, les générations nombreuses du baby-boom ont commencé à atteindre l'âge de 50 ans. Ainsi, plus de 200 000 salariés de 49 ans et plus travaillent dans la production agricole, ce qui représente 17.5 % de la population active dans cette branche. La diversité des travaux et des métiers agricoles a été pris en compte, ainsi que l'intérêt pour le monde agricole de favoriser le maintien dans l'emploi de salariés seniors. Ceux qui, en raison du caractère manuel de certaines tâches ou nature des travaux, pouvaient se heurter à des difficultés à poursuivre leurs activités, pourraient plutôt apporter leurs atouts à d'autres entreprises ou secteurs agricoles.

Signé le 11 mars 2008, l'accord pour l'emploi des séniors dans les entreprises agricoles s'appliquent aux salariés et employeurs agricoles et prévoit : - des actions en matière de formation professionnelle ; - le développement des missions de transmission des connaissances et d'intégration des salariés par les séniors ; - un nouveau contrat de travail à durée déterminée pour fin de carrière en agriculture ; - l'aménagement du contrat de travail en fin de carrière ; - un dispositif d'accompagnement du salarié à la construction d'un nouveau parcours professionnel.

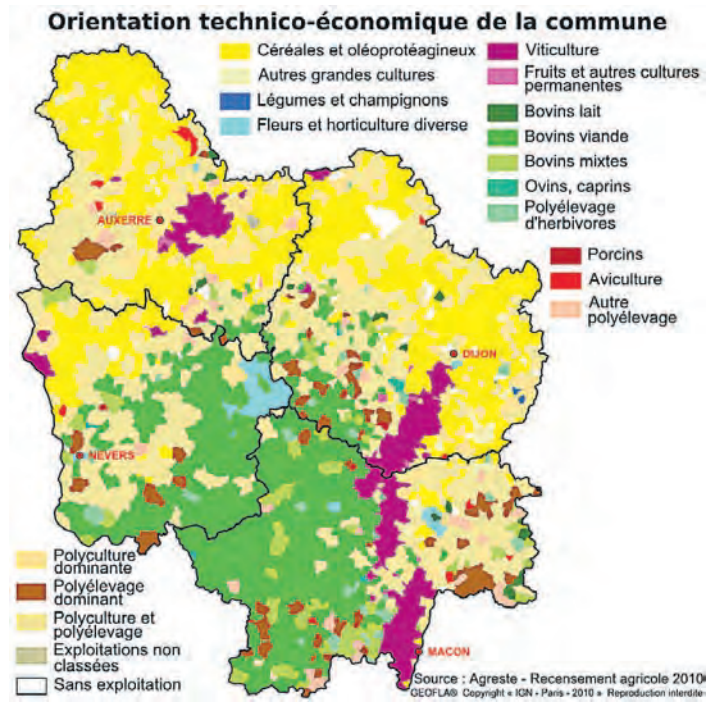
L'objectif du «*Dispositif Seniors en agriculture*» est d'améliorer l'employabilité de ces derniers. Pour ce faire, un tutorat gratuit de 10 heures sur 2 ans, assuré par un expert agréé, est proposé à tout salarié de la production agricole, de 49 ans minimum. Grâce à ces compétences, le salarié senior, en phase de questionnement sur son avenir professionnel, peut bénéficier d'informations utiles sur les métiers et les parcours de formation et bâtir son projet professionnel avec son accompagnateur.
Un objectif annuel de 500 accompagnements est fixé et l'Anefa (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) a été choisi pour être la structure référente des accompagnateurs et salariés agricoles. Pour plus de renseignements sur cet accord ou sur les différents dispositifs qu'il prévoit, contacter la FDSEA de votre département ou le FAFSEA Bourgogne (Hyperlink "http://www.fafsea.com/"http://www.fafsea.com/) ou l'Anefa (Hyperlink "http://anefa.org/seniors"http://anefa.org/seniors).

Marie Aline Saltel
Animatrice Avenir

Économie agricole

L'agriculture bourguignonne en chiffres et en action

Cette année comme les précédentes, la Chambre régionale d'agriculture, les Chambres d'agriculture de Bourgogne, le réseau CER-France, la Draaf et le Conseil régional ont présenté les résultats de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne (Opab). Un concentré de fines analyses qui permet de positionner la Bourgogne agricole dans ses forces et ses faiblesses. Et un travail collaboratif de grande ampleur qui joue un rôle majeur dans les orientations de la politique régionale et nourrit la réflexion des collectivités territoriales.



En présentant les grandes lignes des donnée 2012 de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne, François Roze, responsable du service régional Economie et prospective, a tracé les contours d'une «*activité économique portée par des hommes, ancrée aux territoires, exposées à des contraintes locales et sensible à des événements internationaux*». D'abord un constat : l'agriculture en Bourgogne est un secteur économique (5% du PIB régional et 5,4% des emplois) en restructuration permanente. La capacité de production se maintient avec moins d'exploitations, moins d'actifs... toujours plus productifs donc. L'agrandissement des structures se poursuit à raison de deux hectares par an, la surface par actif ayant augmenté de 55% en 20 ans. Productions diversifiées, circuits courts, vente directe... l'agriculture bourguignonne est plurielle, même si la spécialisation du territoire par grandes productions se poursuit. L'agriculture régionale exporte aussi et grâce aux démarches qualité initiées par les producteurs, elle conquiert des marchés en France comme à l'étranger.
Les travaux réalisés dans le cadre de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne apportent un éclairage sur la situation des exploitations dans les différentes filières régionales. L'année 2012 aura été marquée par les aléas climatiques. Après la vague de froid de février, responsable de la destruction de 120 000 ha de cultures d'hiver, les bonnes conditions climatiques du printemps ont permis à la nature de se refaire en certains endroits et beaucoup moins dans d'autres. Au final les rendements ont été très hétérogènes. L'année 2012 restera aussi celle de la volatilité des prix, les prix des aliments du bétail s'envolent en parallèle à ceux des céréales où les marchés s'enflamment.

Viticulture : une toute petite récolte

Autre signe distinctif de cette année atypique, la plus petite vendange de toute la décennie laissera des traces dans les trésoreries, aux pertes de rendements, vont succéder une moindre disponibilité de produits à la vente alors que les cours progressent bien et que l'export repart, en valeur comme en volumes. En dépit des conditions climatiques difficiles, le millésime devrait être de grande qualité.

Grandes cultures : des indicateurs au vert...

Avec des résultats moyens à bons en fonction des secteurs, mais de grandes disparités, les systèmes d'exploitation à dominante grandes cultures voient leurs indicateurs rester au vert... Mais jusqu'à quand ? Les prix sont favorables mais les charges augmentent. L'incertitude sur la PAC 2014 pourrait remettre en cause les performances et la durabilité des exploitations. En région, la Chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional travaillent à l'élaboration d'un plan protéines végétales avec en ligne de mire l'amélioration de l'autonomie des exploitations et l'indépendance énergétique. A considérer aussi, l'important travail des Cuma qui pointent, chiffres à l'appui, le regroupement parcellaire et le regroupement des moyens de production comme des leviers d'action importants permettant de réaliser des économies d'échelle à tous les niveaux.

Bovins viande : une éclaircie enfin !

Après plusieurs années moroses, la conjoncture commerciale est enfin favorable aux éleveurs mais le contexte reste préoccupant : la production est en baisse, la consommation recule et les exportations de broutards se replient. La rentabilité des élevages n'est toujours pas au rendez-vous car les coûts de production poursuivent leur envolée. Dans les 10 ans à venir, un éleveur sur deux sera en retraite, quel avenir pour l'élevage allaitant, alors que l'activité est gourmande en capitaux et que les résultats sont décevants ?

Ovins viande : des prix en hausse mais les charges aussi

En 2012, le cheptel ovin régresse de nouveau. Pourtant les résultats de 2012 confirment l'embellie amorcée en 2010. Le prix des agneaux est en augmentation (+ 5,4%), les revenus sont corrects... pour une exploitation sur deux seulement. Les éleveurs ont pu ces dernières années améliorer leurs produits grâce à la hausse des cours et l'augmentation des aides. Mais les moyennes cachent des disparités de revenu très importantes.

Polyculture - bovins lait

2013 aura été une année laitière en demi-teinte. La baisse du prix du lait s'est conjuguée à des hausses de charges importantes qui font peser des doutes sur la durabilité de certaines exploitations. L'avenir de la filière est incertain, en fonction des situations locales, avec un résultat qui recule et se retrouve au niveau de 2008. La situation devrait s'améliorer en 2013. L'atelier céréales en revanche profite de l'amélioration des rendements et des cours en 2012. Principaux événements à suivre : la gestion de la contractualisation avec les industriels et la gestion de la production dans les bassins laitiers.

Caprins : la 4ème région française

Premier département français en nombre d'ateliers fromagers fermiers, la Saône et Loire détient 64% du cheptel régional, alors que la Bourgogne se place au 4ème rang des régions françaises. Les trois AOC/AOP caprines assurent la renommée de la production, mais les résultats économiques ne sont pas tujours là. Les écarts sont importants entre les 19% d'exploitations qui ont un résultat négatif et les 20% dont le résultat est supérieur à 30 000 euros par UTAF.

Porcs : une embellie sur les prix

Comme sur l'ensemble du territoire français, le cheptel recule en Bourgogne. En 2012 le prix du porc a augmenté de 10% par rapport à 2011, mais le coût alimentaire s'élève aussi d'année en année. Lentement, mais sûrement la production porcine s'érode en Bourgogne. Les abattoirs et les outils de transformation deviennent rares, tandis que la grande distribution et les groupements de producteurs sont à la recherche d'accords pour dynamiser la filière longue. En 2013, les perspectives de prix semblent encourageantes, mais la situation des élevages reste fragile.

Aviculture : une tendance à la spécialisation

La Bourgogne se situe au 5ème rang des régions pour les volumes de volailles abattues et au 3ème rang pour les abattoirs de poulets, avec une tendance à la spécialisation des élevages avicoles. Les 26% d'élevages spécialisés produisent 79% des volailles. En 2012, la production a fléchi mais les résultats économiques restent favorables. L'efficacité économique, à 29% d'EBE est attractive. Mais la hausse du coût alimentaire impacte directement ce résultat.

AMK - SOURCE: PPAB

Moissonneuses Batteuses

Deux stratégies pour récolter vite fait, bien fait

Logistique moisson: Pour faire face à l'augmentation des surfaces et à la météo capricieuse de ces dernières années, certains agriculteurs n'ont pas eu d'autres choix que de revoir leur stratégie de récolte, afin de faire progresser leur débit de chantier.


Gaëtan Coisel

Un transbordeur permet un gain de débit de chantier de l'ordre de 15 à 25 % en moyenne, voire plus en fonction du parcellaire.

Une moisson rapide et efficace, c'est le souhait de tous les agriculteurs lorsqu'arrive l'été. Avec l'augmentation de la taille des exploitations, ils ne peuvent pas se permettre une moisson étalée dans le temps, au risque de compromettre la qualité de la récolte.
Deux stratégies dominent pour augmenter le débit de chantier : l'une consiste à opter pour deux *«petites»* moissonneuses-batteuses conventionnelles et l'autre pour une *«grosse»* non conventionnelle épaulée d'un transbordeur.

Aujourd'hui, suivant les marques et les modèles, le prix de deux machines conventionnelles est sensiblement équivalent à celui d'une grosse non conventionnelle, avec même un léger avantage pour cette dernière. Pour ce qui est du coût d'entretien, les avis sont partagés, même s'il faut compter tout en double ! Toujours est-il que chaque jour, il est nécessaire de souffler et de graisser deux machines.

Mais là où cette solution se complique, selon Jacques Manet de chez Case IH, c'est pour la gestion du personnel. *«Difficile de respecter 35 heures par semaine pendant la moisson. Même s'il est possible d'aménager le temps de travail du salarié, la contrainte administrative n'est pas négligeable. Après, il faut aussi trouver des gens compétents. Et depuis vingt ans, on constate que peu à peu, l'agriculture s'est défaite de ses salariés»*.

Toutefois, lorsque la main-d'œuvre n'est pas un obstacle, certains opteront pour cette solution à deux machines, afin de minimiser les risques en cas de panne et, suivant les régions, de préserver la qualité de la paille. D'autres apprécieront l'échelonnement de l'investissement.
La seconde solution consiste à s'équiper d'une moissonneuse-batteuse non conventionnelle aux capacités accrues, et d'un transbordeur pour acheminer le grain hors de la parcelle. Cette stratégie de récolte en flux continu a toutefois du mal à se démocratiser. Indispensable aux États-Unis, le transbordeur peine à trouver sa place dans les exploitations françaises déjà bien équipées en bennes, malgré sa polyvalence (semence, engrais...).

Le transbordeur améliore le débit de chantier

Le transbordeur a pourtant tout son intérêt avec ce type de moissonneuse-batteuse équipée d'une coupe de 10 mètres qui, dans du blé, débite en moyenne 600 à 700 quintaux par heure sans marquer d'arrêt. Le transbordeur permet de vider en roulant, en limitant la compaction des sols du fait de ses pneumatiques largement dimensionnés (voire même l'emploi de trains de chenille). Avec une benne, même équipée de pneus basse pression, le tassement est inévitable.

D'après les différents constructeurs, un transbordeur permet un gain de débit de chantier de l'ordre de 15 à 25 % en moyenne, voire plus en fonction du parcellaire. Outre l'investissement (de 25 000 à 80 000 euros, prix catalogue pour un modèle de base, suivant la capacité, le débit de la vis de déchargement et les équipements), le transbordeur impose une bonne organisation de la logistique. En bout de champ, plusieurs solutions s'offrent à l'agriculteur : *«des bennes agricoles, ou des semi-remorques, appartenant à l'agriculteur ou à la coopérative»*, précise Marc Bernard, de Bouchard.Toujours est-il que la moissonneuse-batteuse impose la cadence à tout le chantier.

Suppression des temps morts

«En théorie, selon Julien Levasseur, de John Deere, une machine de 9-10 mètres débite près de 6-7 hectares à l'heure, alors qu'une machine à cinq secoueurs avoisinera les 2,5 hectares à l'heure. Même à deux machines, le débit par parcelle ne dépasse pas les 5 hectares à l'heure».
«On fait aussi moins de demi-tours en bout de champ», surenchérit Guillaume Feys, de Claas. Il est difficile d'affirmer qu'une machine non conventionnelle ira plus vite que deux petites conventionnelles. *«Cela dépend encore une fois du parcellaire, explique Jacques Manet : Ce n'est pas aussi arithmétique que ça ; la dextérité des chauffeurs compte pour beaucoup»*. Difficile donc, d'avoir un avis tranché sur la question, même si la tendance actuelle penche vers l'utilisation d'une seule machine. Ce n'est qu'avec un transbordeur que l'on fait la différence en supprimant de nombreux temps morts.

GAËTAN COISEL


COLLECTION NEW HOLLAND 2013
Prenez de l'avance avec la nouvelle gamme polyculture élevage !

NEW HOLLAND T6 : 7 MODÈLES DE 121 À 175 CH
NEW HOLLAND T5 : 3 MODÈLES DE 99 À 114 CH
NEW HOLLAND TD5 : 6 MODÈLES DE 65 À 113 CH
NEW HOLLAND T4 : 3 MODÈLES DE 86 À 107 CH

NEW HOLLAND TOP SERVICE 0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS
www.newholland.com
Chez vos concessionnaires

EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09
SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER — Toucy 03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU (Groupe Methivier) — St Martin/Nohain 03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Moulot 03 86 27 27 13 ; Bazoches 03 86 22 11 54

A LA UNE CONSEIL

Coupes grandes largeurs

Des tapis à la place de la vis d'alin

Les moissonneuses-batteuses retraitent les ôtons soit en les réinjectant dans le circuit de battage, soit avec des batteurs spécifiques.

«*Optimiser la performance des machines nécessite d'avoir des retours d'ôtons*», annonce Guillaume Feys, de Claas. Reste à veiller à ce qu'il n'y en ait pas trop. Aussi, il existe deux solutions pour gérer ces ôtons : soit ils sont réinjectés dans le circuit de battage, soit ils sont battus par un ou deux batteurs à ôtons puis réinjectés sur le circuit de nettoyage.

Dans la première solution, une vis sans fin conduit les ôtons au-dessus du batteur, du pré-batteur (sur les machines dotées d'APS chez Claas) ou sur le rotor. En sortie de vis, les constructeurs proposent des systèmes plus ou moins efficaces pour répartir les ôtons sur la largeur du batteur.
Chez Claas, toutes les machines bénéficient d'une trappe en cabine permettant de constater de visu la quantité et la qualité (pourcentage de grains propres, de paille et d'ôtons) du retour d'ôtons. Ce système permet également de maîtriser le réglage du contre-batteur pour ne pas sous-battre ou sur-battre.
Cette solution vient toutefois surcharger l'organe de battage et réduit donc le débit de chantier. Qui plus est, sur les machines à secoueurs, les ôtons battus sont reposés sur la paille et doivent retraverser le tapis de paille lors du secouage, déjà le facteur limitant par nature de ce type de moissonneuse-batteuse.
Sur les machines pourvues de batteurs à ôtons, le retour s'effectue au niveau du système de nettoyage et court-circuite donc les secoueurs. Selon les modèles, les moissonneuses-batteuses reçoivent un ou deux batteurs à ôtons. D'une largeur d'une dizaine de centimètres, les batteurs à ôtons se composent de battes en rotation et de contre-battes striées ou lisses, respectivement utilisées pour les petites et les grosses graines.
Moins d'une minute suffit généralement pour changer de contre-battes. Selon les marques, les batteurs à ôtons disposent d'une ou deux poulies d'entraînement, permettant d'avoir une ou deux vitesses de rotation.
Certains constructeurs proposent une position basse des batteurs à ôtons, ces derniers jouant en même temps le rôle de soufflerie pour remonter et éjecter le grain sur la table de nettoyage. D'autres remontent les ôtons avec une vis sans fin avant qu'ils ne soient traités par les batteurs à ôtons et répartis sur la largeur des grilles avec une vis sans fin. Selon leurs détracteurs, les premiers tendent à recycler du grain, tandis que les seconds multiplient les manipulations : dans les deux cas, les risques de casse sont accrus.
s
«*Quoi qu'il en soit, s'il y a de la casse, c'est qu'il y a trop d'ôtons et que les réglages de battage ne sont pas à leur optimum*» conclut Bruno Villette, chef produits récolte Agco. «*De toute façon, il n'y a pas plus de risque de casse que lorsqu'on remet les ôtons sur le batteur*».

LUDOVIC VIMOND


Geringhoff

La coupe Triflex dispse de deux articulations pour un bon suivi du sol.





mentation





MacDon

Les coupes à tapis transverseaux procurent une bonne alimentation sur toute la largeur du convoyeur.

▶ En bref

Claas Refroidisseur anti-encrassement sur moissonneuses-batteuses



Photo : Claas

Le constructeur a été récompensé pour le système de refroidissement par le dessus, Dynamic Cooling, monté sur les moissonneuses-batteuses Lexion 700. Positionné à plat derrière la trémie et le moteur, ce système aspire l'air par le haut et le refoule sur les longues grilles latérales. Cette conception, génère un effet rideau efficace, le flux d'air empêchant la poussière de monter et d'encrasser le radiateur et le moteur. Par ailleurs, le régime variable du ventilateur économise la puissance et le carburant, tout en réduisant le bruit.

Geringhoff Cueilleur à maïs indépendant des rangs

Le constructeur d'outre-Rhin présente un cueilleur à maïs indépendants des rangs. Si le concept de récolte indépendante des rangs n'est pas nouveau, Geringhoff innove par ses systèmes de recentrage supérieurs et inférieurs qui maintiennent les tiges droites et évitent qu'elles écourtent et soient battues. Pour chaque rang, en position supérieure, deux étoiles animées hydrauliquement cernent la partie haute des tiges, avant que deux étoiles en position basse recentrent le bas des tiges, afin qu'elles soient happées par les rouleaux épanouilleurs. Les étoiles hautes ont une position réglable hydrauliquement en hauteur et n'empêchent pas le repliage du cueilleur. Selon Geringhoff, ce système convient également dans les récoltes versées.

Gasoil Non Routier B0

- sans bio-carburants (moins de 0,2%)
- stabilité au stockage
- aucune propriété détergente
- protection jusqu'à -21°C



Recommandé par les concessionnaires de matériel agricole

Inergence
Monéteau **03 86 51 24 12**

PARTENAIRE Argos
Sens **03 86 65 22 62**



ROUGE ET FIABLE

Les moissonneuses-batteuses Massey Ferguson Beta sont spécialement conçues pour vous apporter les plus hauts niveaux de performance, de fiabilité et de productivité de leur catégorie quel que soit le type de récolte. Ces machines innovantes vous proposent des caractéristiques de haut niveau : • Suivez les changements de contours du terrain grâce aux dispositifs autoLevel et autodévers • Cabine XLR spacieuse et confortable pour de longues journées de travail productives. Le contrat d'entretien et de couverture en réparation **manager**, proposé en option, vous permet de pouvoir compter sur la productivité maximale de votre machine quand vous avez le plus besoin.

275-360 CH | **MF 7360-7370 BETA**

AGCO
MASSEY FERGUSON

AVENIR MOTOCULTURE		**SARL LUCAS**	89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98 Antenne à Nuit/Ravière — 03 86 55 71 56 Antenne à Leuglay — 03 80 81 86 60
21 Arc sur Tille	03 80 63 07 77		
21 Ménétreux-le-Pitois	03 80 96 08 05		
BAZOLLES MOTOCULTURE		**SARL MORTIER**	21 Censerey — 03 80 84 43 76 71 St Bonnet — 03 85 24 72 05
58 Bazolles	03 86 38 97 09		
ETS GATELLIER		**SOMAC**	89 Perrigny — 03 86 94 25 70 89 Soucy — 03 86 86 63 19
58 Suilly-la-Tour	03 86 26 33 93		

Vos partenaires dans l'Yonne

JEANDOT Pneus

Tonnerre Pneus JEANDOT



Moisson 2013

- Intervention 7j/7 en juillet
- Stock important, pneus de benne, de tracteur, de moissonneuse batteuse.
- 6 camionnettes de dépannage
- Une équipe de professionnels

JOIGNY
en semaine
03 86 62 18 84
Week-end et jours fériés
06 07 76 59 25

En juillet
Permanence moisson
7j/7

TONNERRE
en semaine
03 86 55 45 75
Week-end et jours fériés
06 30 64 13 35

BANQUE ET ASSURANCES
Le bon sens a de l'avenir



Agriculteurs

Choisissez votre matériel agricole et demandez son financement chez votre concessionnaire.

Avec **Agilor**, vous gagnez du temps : votre concessionnaire vous conseille sur l'achat de votre matériel agricole et vous propose un financement adapté*. Vous obtenez sous 48h une réponse de principe à votre demande de financement.

* Offre réservée aux agriculteurs, soumise à conditions, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale participante, prêteur. Pour plus d'informations sur les conditions applicables à cette offre, les concessionnaires participants, rendez-vous sur le site www.credit-agricole.fr

agilor FINANCEMENT DE MATÉRIEL

credit-agricole.fr

Battage

Deux stratégies pour gérer les ôtons

Les moissonneuses-batteuses retraitent les ôtons soit en les réinjectant dans le circuit de battage, soit avec des batteurs spécifiques.

«*Optimiser la performance des machines nécessite d'avoir des retours d'ôtons*», annonce Guillaume Feys, de Claas. Reste à veiller à ce qu'il n'y en ait pas trop. Aussi, il existe deux solutions pour gérer ces ôtons : soit ils sont réinjectés dans le circuit de battage, soit ils sont battus par un ou deux batteurs à ôtons puis réinjectés sur le circuit de nettoyage.

Dans la première solution, une vis sans fin conduit les ôtons au-dessus du batteur, du pré-batteur (sur les machines dotées d'APS chez Claas) ou sur le rotor. En sortie de vis, les constructeurs proposent des systèmes plus ou moins efficaces pour répartir les ôtons sur la largeur du batteur. Chez Claas, toutes les machines bénéficient d'une trappe en cabine permettant de constater de visu la quantité et la qualité (pourcentage de grains propres, de paille et d'ôtons) du retour d'ôtons. Ce système permet également de maîtriser le réglage du contre-batteur pour ne pas sous-battre ou sur-battre.

Cette solution vient toutefois surcharger l'organe de battage et réduit donc le débit de chantier. Qui plus est, sur les machines à secoueurs, les ôtons battus sont reposés sur la paille et doivent retraverser le tapis de paille lors du secouage, déjà le facteur limitant par nature de ce type de moissonneuse-batteuse.Sur les machines pourvues de batteurs à ôtons, le retour s'effectue au niveau du système de nettoyage et court-circuite donc les secoueurs. Selon les modèles, les moissonneuses-batteuses reçoivent un ou deux batteurs à ôtons. D'une largeur d'une dizaine de centimètres, les batteurs à ôtons se composent de battes en rotation et de contre-battes striées ou lisses, respectivement utilisées pour les petites et les grosses graines. Moins d'une minute suffit généralement pour changer de contre-battes. Selon les marques, les batteurs à ôtons disposent d'une ou deux poulies d'entraînement, permettant d'avoir une ou deux vitesses de rotation. Certains constructeurs proposent une position basse des batteurs à ôtons, ces derniers jouant en même temps le rôle de soufflerie pour remonter et éjecter le grain sur la table de nettoyage. D'autres remontent les ôtons avec une vis sans fin avant qu'ils ne soient traités par les batteurs à ôtons et répartis sur la largeur des grilles avec une vis sans fin. Selon leurs détracteurs, les premiers tendent à recycler du grain, tandis que les seconds multiplient les manipulations : dans les deux cas, les risques de casse sont accrus.*«Quoi qu'il en soit, s'il y a de la casse, c'est qu'il y a trop d'ôtons et que les réglages de battage ne sont pas à leur optimum, conclut Bruno Villette, chef produits récolte Agco. De toute façon, il n'y a pas plus de risque de casse que lorsqu'on remet les ôtons sur le batteur.»*


Deutz-Fahr

Les batteurs à ôtons se composent de battes en rotation et de contre-battes striées ou lisses, respectivement utilisées pour les petites et les grosses graines.


Claas

Chez Claas, le retour d'ôtons vers le batteur ou le pré-batteur APS est visible depuis la cabine, ce qui permet de visualiser la composition du retour d'ôtons.

LUDOVIC VIMOND

Marque	Modèles	Gestion des ôtons
Case IH	5130, 6130 et 7130	Retour sur le rotor
	7230, 8230 et 9230	Batteurs à ôtons
Claas	Avero 160 et Dominator	Retour sur batteur
	Tous les autres	Retour sur APS
Deutz-Fahr	Tous	Batteurs à ôtons
Fendt	Séries L et C	Retour sur batteur
	Séries P et X	Batteurs à ôtons
John Deere	Séries X et T	Retour sur batteur
	S660 et S670	Retour sur le rotor
	S680 et S690	Batteurs à ôtons
Laverda	Tous	Retour sur batteur
Massey Ferguson	Activa, Activa S et Beta	Retour sur batteur
	Centora, Delta et Fortia	Batteurs à ôtons
New Holland	TC5000, CX5000 et CX6000	Retour sur batteur
	CX8050 et CX8060	Batteur à ôtons
	CX8070, CX8080, CX8090 et CR	Batteurs à ôtons

Plantes compagnes du colza

Une technique prometteuse mais à utiliser avec précaution

Dans l'objectif de réduction des intrants (azote, herbicides et voire insecticides) le Cetiom a acquis des références intéressantes avec la technique des couverts associés au colza à l'automne depuis quelques années, notamment dans le Berry. Mais pour transférer ces résultats expérimentaux en parcelle dans d'autres milieux et régions, il convient de respecter un certain nombre de précautions, notamment en testant sur des surfaces limitées les premières années.



Les essais menés depuis 4 ans dans le Berry et depuis 2012 en Lorraine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées ont montré que la technique permettait de réduire la biomasse des mauvaises herbes par concurrence de la plante associée vis-à-vis de l'adventice. Par contre, la réduction du nombre d'adventices par mètre carré est plus difficile (uniquement en cas de croissance importante et rapide du couvert). Ainsi, des situations d'échecs ont été constatées avec des adventices difficiles restants en grand nombre comme le géranium, le gaillet ou la matricaire. Il est donc déconseillé d'utiliser la technique dans des parcelles à fort risque adventices. Les couverts associés ne doivent être réservés qu'aux parcelles faiblement enherbées ou aux situations où il est possible de réduire au préalable le risque de levées d'adventices (ex : semis direct, strip-till, désherbage mécanique, localisé…). Il est possible de désherber chimiquement sa parcelle en réduisant les doses. La difficulté est de trouver le meilleur compromis entre efficacité sur les adventices et sélectivité sur le couvert.

Bien choisir ses espèces

Le premier objectif de cette technique étant l'économie d'azote, le choix doit se porter sur la famille des légumineuses. Les travaux du Cetiom ont permis de sélectionner les espèces les plus intéressantes (cf. tableau). La vesce (commune et pourpre), la gesse et la féverole apportent le plus d'azote tandis que les lentilles vont couvrir efficacement le sol. Le trèfle d'Alexandrie et le fenugrec ont une bonne complémentarité avec les autres espèces. Mais attention au choix de la variété qui doit pouvoir geler pendant l'hiver. En cas de non gel, la plupart de ces espèces présentent peu de concurrence au printemps sauf les vesces. Une possibilité de destruction chimique efficace en sortie d'hiver est alors possible (Lontrel).

Semer tôt avec un matériel adapté

Réussir la croissance simultanée de la légumineuse et du colza à l'automne est primordial pour atteindre ses objectifs : non concurrence à l'automne et développement suffisant pour la restitution d'azote et la sensibilité vis-à-vis du gel. Pour cela, il est conseillé de semer précocement (à partir du 20 août, éviter septembre) et sans décalage (un jour maximum) le couvert et le colza. Le semis en simultané est possible mais mélanger plusieurs tailles de graines afin d'éviter une stratification dans le semoir.

Des perspectives intéressantes à consolider

Depuis 4 ans, les essais Cetiom du Berry ont été conduits en réduisant la dose d'azote de 30 unités sans impact sur le rendement. Dans certains essais régionaux, cet objectif n'a pas toujours été atteint. Cette année, l'automne sec n'a pas permis une bonne croissance des couverts. Les résultats de l'année permettront donc de vérifier si la même réduction de dose est possible en année difficile. Des travaux sont actuellement en cours pour évaluer plus finement cette économie.

Le Cetiom étudie également l'influence des couverts sur les ravageurs. Plusieurs essais ont pu montrer une réduction du nombre d'attaques d'altises. La hauteur du couvert au moment des attaques est une hypothèse d'explication. D'autres essais ont également montré une réduction d'attaque de charançons du bourgeon terminal. Pour ce dernier, l'hypothèse d'une meilleure croissance végétative du colza est avancée. Pour ces deux ravageurs, il semble exister une interaction entre la plante compagne et l'insecte qui est parfois négative mais les causes et les efficacités sont encore mal connues (phénomène de confusion ? perturbation de l' *«odorat»* ?, …). Il est important de préciser que l'éventuelle baisse du taux d'attaque n'implique pas systématiquement la possibilité d'une impasse insecticide. Le mode de raisonnement pour ces interventions demeure le même en colza seul et colza associé.

Par contre, la technique ne semble avoir aucune influence sur d'autres ravageurs comme les limaces, la tenthrède de la rave ou la mouche du chou. Dans tous les cas, les résultats restent à consolider par des études futures.

CETIOM

	Taille de graines	Piégeage de l'azote	Structuration du sol	Couverture du sol	Risque parasitaire	Sensibilité aux herbicides « colza »	Sensibilité au gel
Féverole	Grosse	+++	+++	+	Anthrac.	faible	-8/-10°C
Gesse	moyenne		++	++	Aphano.	Moyenne	env.-5°C
Vesce pourpre	Petite			+++ en fin d'automne	Aphano.	Moyenne	-5/-10°C
Vesce commune	Petite				selon la variété		-10°C
Lentilles	Petite	++	++	+++ en début d'automne	Aphano.	élevée	env.-7°C
Trèfle d'Alexandrie	Très petite		+	++	?	Moyenne	env.-7°C
Fenugrec	Petite				Aphano.		env.-5°C

▸ Communiqué

Les producteurs d'oléoprotéagineux l'affirment : l'important, c'est le projet !

Réuni les 11 et 12 juin en session décentralisée, le Conseil d'administration de la FOP a pris connaissance de l'état d'avancement des discussions européennes sur les projets de règlements relatifs à la mise en place de la prochaine politique agricole commune. Conscient que l'issue de ces négociations se traduira par une subsidiarité renforcée qui sonnera le glas d'une véritable politique agricole européenne commune, il tient à réaffirmer quelques-uns des fondamentaux auxquels sont attachés les producteurs d'oléagineux et de protéagineux. Le Conseil d'administration de la FOP se déclare ainsi totalement opposé à la surprime des 50 premiers hectares et à une convergence interne trop rapide. Il plaide par ailleurs pour la mise en place d'un véritable plan protéines, ce qui implique des mesures fortes et complémentaires en faveur des protéagineux et, plus généralement, des légumineuses. Il demande notamment que ces cultures puissent bénéficier d'une aide couplée et être cultivées sur les surfaces d'intérêt écologique. Il propose aussi un cadre national à un dispositif agro-environnemental capable de s'adapter aux spécificités régionales. Il étudie enfin la possibilité d'inscrire des mécanismes assurantiels innovants comme l'assurance marge semi brute dans le dispositif relatif aux mécanismes de gestion de risques. Enfin le Conseil d'administration de la FOP juge indispensable que le rôle des interprofessions soit pleinement reconnu et qu'elles puissent disposer de vrais moyens pour accomplir leur mission au service de l'organisation économique des producteurs. C'est en leur sein que doivent pouvoir, par exemple, se mettre en place des accords interprofessionnels, dans un cadre sécurisé, ouvrant la voie à la contractualisation entre ses membres et entre les filières animales et végétales. A l'issue de ce Conseil d'administration, son Président Gérard Tubéry a déclaré : *«aujourd'hui, les producteurs savent combien les débouchés sont nombreux et les marchés porteurs. Ils attendent de leurs organisations professionnelles - qu'elles soient syndicales, économiques ou autre - une vision globale d'un projet agricole et agro-industriel qui leur permettent de valoriser leurs productions tout en en captant la valeur ajoutée. Le débat doit donc d'abord être celui du projet puis celui des moyens. Dans ce cadre, la PAC n'est pas une finalité en soi mais bien un moyen au service d'une ambition collective et partagée».*

Contact Presse : Grégoire Dublineau - 06 77 02 16 50

FOP

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/06/2013	Bourg-en-Bresse 18/06/2013	St Christophe-en B. 12/06/2013	National 05/06 au 11/06/13
Vaches viande (V)	U	-	4,50 €	4,88 €	4,57 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,65 €	4,31 €
	O	-	4,15 €	-	3,91 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,75 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,49 €
	P	3,36 €	3,30 €	-	3,31 €
Génisses VML	U	-	5,10 €	5,10 €	4,86 €
	R	-	4,65€	4,73 €	4,41 €
	O	-	3,80€	-	3,70 €
Taureaux VML	URO	3,35 €	3,25 €	3,28 €	3,27 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 18/06

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	3,02
250-300 kg	-	3,14	-
300-350 kg	-	3,03	-
350-400 kg	-	2,91	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,78	2,65
300-350 kg	-	2,70	2,57
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,81	2,68
400-450 kg	-	2,73	2,63
450-500 kg	-	2,73	-
500-600 kg	-	2,50	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,73	-
350-400 kg	-	2,64	-
400-450 kg	-	2,52	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,99	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	3,09	2,50	- -
5 -10 ans	2,95	2,44	2,15
+10 ans	-	2,27	1,95 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,95	2,69	-

L'offre recule progressivement à l'approche de la période estivale. Néanmoins, les acheteurs restent nombreux dans toutes les catégories et permettent de commercialiser rapidement 96% des bovins présentés.

Broutards Taurillons : la qualité proposée est meilleure et plus homogène que la semaine passée, permettant un placement régulier à des cours facilement maintenus et même en légère hausse dans les bons lots. Un seul lot est resté invendu.

Laitonnes, Génisses : ambiance commerciale stable et cours inchangés.

Taureaux : léger tassement.

Vaches et génisses 3 ans : les bonnes vaches sont toujours activement recherchées et bien valorisées, tandis que l'ambiance a tendance à se durcir dans les médiocres trop âgées et trop maigres.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
Génisses 3 ans culardes 548 à 602 kg : 2300 à 2680 € (3,99 à 4,53)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/06

Bovins (108))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 330 kg	-	-
320 à 415 kg	950 - 1140	2,73 - 2,99
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
385 à 575 kg	-	-
400 à 590 kg	1080 - 1340	2,23 -2,92
Laitonnes		
200 à 375 kg	520 - 990	2,53 - 2,74
Génisses		
325 à 390 kg (16-24mois)	-	-
475 à 515 kg (24-36mois)	1100 - 1310	2,13 - 2,53
Taureaux		
865 à 1130 kg	1630 - 2210	1,82 - 1,96
Vaches suitées mâles et femelles	1110- 2150	
légères	-	
entre-deux	-	
lourdes	-	

Stabilité des tarifs en mâles, aucun invendu.
Bonne demande en femelles, cours en hausse.
Vente plus active et totale en vaches à des coups plus soutenus.

A titre indicatif, cours du dernier marché :
Bovins gras : 6
Génisses de viande : 4,52 à 4,60 kg de viande
Vente totale à des tarifs qui se tassent légèrement

Prochain marché bovins le lundi 24 juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du19/06

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	2,83
350 à 400 kg	2,90	2,75
400 à 450 kg	-	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,65	2,52
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,41	2,35
de 5 à 10 ans	2,41	2,30
+ 10 ans	-	2,05

Tendance :
Broutards- Laitonnes : cours reconduits en toutes catégories de broutards mâles et femelles.

Vaches - Génisses : présentation supérieure, demande active dans les bêtes de bon gabarit et de bonne conformation avec une légère hausse des cours.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 18/06/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Demande soutenue dans la qualité, difficile pour les catégories intermédiaires.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 3/06 au 9/06/2013*

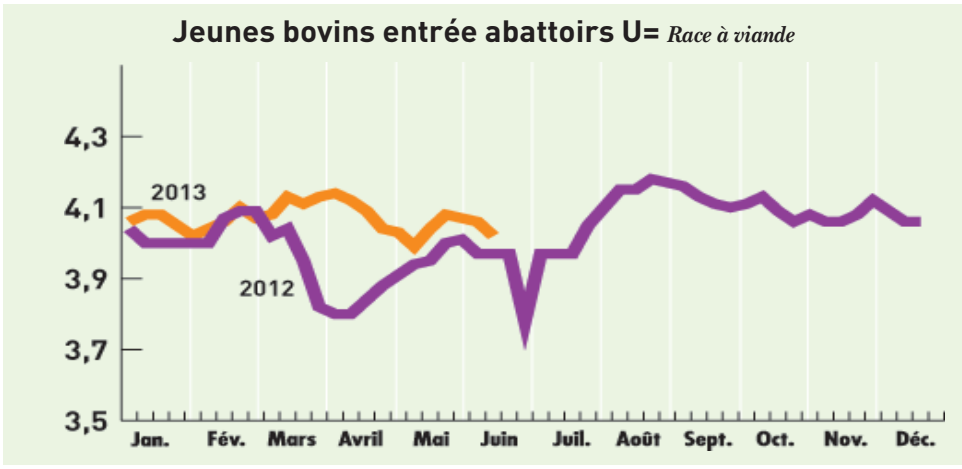
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,91 €	-
350 kg	-	2,79 €	-
400 kg	-	2,70 €	2,62 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,55 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,49 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,38 €

Tendance :
Reconduction des cours en mâles, hausse sur les femelles dûe à la demande.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 3/06 au 9/06/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,02 €	3,87 €	3,81 €			
Races mixte		-	3,73 €	3,73 €	3,72 €	-	
Races lait					-	3,60 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,88 €	4,73 €	4,64 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,63 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,88 €				
Races mixte	-	-	-	3,89 €	3,82 €	-	-
Races lait				-	3,67 €	3,57 €	3,47 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,01 €	4,95 €	4,80 €	4,66 €	-	-	
Viande +350 kg	5,03 €	4,96 €	4,81 €	-			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 3/06 au 9/06/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,20 €	4,17 €	4,21 €	4,11 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,19 €	4,84 €	4,79 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,72 €					
Races mixte						3,94 €		
Races lait						-	3,60 €	3,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,11 €	4,89 €	4,80 €	4,57 €				
Viande +350 kg	-	5,00 €	4,83 €	4,71 €				

Tendances — SEM. DU 17 JUIN AU 21 JUIN 2013

Bovins de boucherie

Le coup de chaleur qui s'abat sur la région, fait du bien au moral même s'il assomme un peu avec quelques températures caniculaires. Le manque de consommation reste marqué avec des stocks dans les frigos des industriels, avec de la congélation dans les minerais destinés aux préparations culinaires. Sur le terrain, les disponibilités restent restreintes dans les charolaises ce qui ne permet pas la moindre pression des acheteurs dans ces catégories, sur des bases tarifaires qui restent élevés. Les transactions restent fluides dans le domaine des animaux labels et dans les génisses. Dans le non label, si la vente est un peu moins active que ces dernières semaines, les tarifs réussissent à se maintenir dans les vaches charolaises convenables. Le tri est un peu plus marqué dans les vaches légères et sans viande. Dans le cheptel laitier, la demande des industriels se tasse à l'approche des vacances scolaires, avec un léger repli des cours. En jeunes bovins, les producteurs sont inquiets de la tournure que prend le commerce du jeune bovin, avec des tarifs orientés à la baisse.■

Broutards

Avec des sorties saisonnières mesurée, le commerce reste assez régulier dans les bons mâles d'herbe même si la tendance est au plafonnement des prix pour les charolais. Les taurillons lourds se retrouvent pénalisés par la tendance baissière des jeunes bovins. Dans les femelles, la demande est normale pour les bonnes charolaises convenant pour l'Italie. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs réussissent à stabiliser les prix des veaux frisons. Dans les veaux montbéliards et les abondances, la tendance au ralentissement observée la semaine passée se confirme avec une baisse qui s'amplifie pour les mises en place des vacances de la Toussaint. Le tri reste sévère dans les veaux maigreux ou trop légers. Peu de changement dans les croisés laitiers convenables. La vente est plus calme avec un léger repli des cours dans les croisés charolais, frais et viandés. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du17 juin 2013)

«Le nombre d'animaux mâles de 12 à 24 mois présents dans les exploitations se réduit. Cela ne permet pas toutefois d'impacter favorablement le marché contrarié par un export qui demeure faible. En femelles les prix devraient logiquement augmenter par manque d'offre, mais les abatteurs exercent une forte pression pour contenir la hausse.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/06*

Agneaux (490)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,91 - 3,16**	**2,79 - 2,99**
Gras (38-44 kg)	-	**2,94 - 3,21**	**2,93 - 2,95**
Gras (+44 kg)	-	**2,82 - 2,96**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97 - 1,25**	**0,65 - 1,00**	-
Divers			
Béliers **(200)** 102 à 127 €	**1,06 -1,98**		
Agneaux maigres : 95 € à 110 € (2,74 - 3,29)			
Chèvres : 10 € à 50 €			
Boucs :			

En agneaux comme en brebis, on constate que l'offre est de bonne qualité, et que les lots sont bien triés.
La demande est en parfaite adéquation avec l'offre, entraînant ainsi des transactions rapides et totales à des cours fermes à hausiers dans toutes les catégories d'agneaux et de brebis.
Forte demande également en brebis et en chèvres.

Effectifs : Agneaux : 490. Brebis : 200. Béliers : 15. Caprins : 4.

Prochain marché :
Le lundi 1er juillet (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/06*

Ovins : 178	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**110 -138 €**	**2,56 - 3,38 €**
Brebis	**20 - 90 €**	**0,42 - 1,19 €**
Béliers		

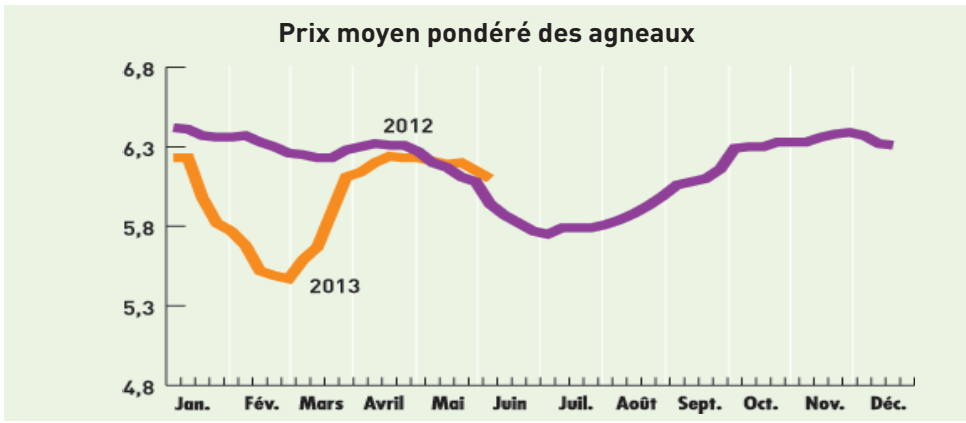
Sorties plus importantes. La vente est plus difficile dans l'ensemble des catégories à des tarifs en retrait excepté pour quelques lots de très bonne qualité. **Prochain marché ovins le lundi 24 juin aux horaires habituels.**

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 3/06 au 9/06/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,20 €**	**5,77 €**
Couvert	16-19 kg	**6,38 €**	**6,14 €**	**5,77 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,38 €**	**5,30 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 3/06 au 9/06/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,10 €	**6,47 €**	**2,07 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/05/2013 au 02/06/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,71 -0,05	6,75 -0,08	6,76 -0,05	6,12 -0,05	-	-	-	-
	R *Var.*	6,41 -0,07	6,43 -0,07	6,41 -0,04	-	6,30 -0,10	6,44 =	-	-
	O *Var.*	5,44 -0,09	5,43 -0,13	-	-	6,10 =	5,80 -0,08	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,58 0,04	6,56 -0,08	6,49 -0,03	5,76 =	-	6,50 0,12	6,28 =	-
	R *Var.*	6,29 -0,06	6,31 -0,06	6,13 -0,04	5,50 -0,01	6,24 -0,04	6,18 -0,04	5,94 =	5,60 -0,05
	O *Var.*	5,72 -0,05	5,68 -0,12	5,52 -0,14	-	5,75 -0,02	5,70 -0,07	5,60 -0,06	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,38 =	5,30 =	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,25 -0,08	-	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg)Cotations semaine 22 - 23 - 24
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
22/2013	**2**	**8 800**	**0,13**	**-**	**-**	**5**
23/2013	**2**	**16 000**	**0,20**	**-**	**-**	**7**
24/2013	**0**	**0**	**-**	**-**	**-**	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 12 juin 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,00 au kg vif

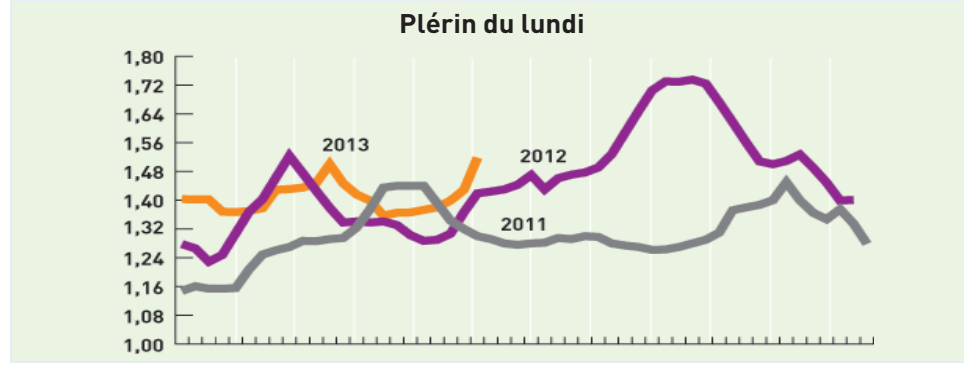
Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	180 à 200 €	160 à 180 €
2e coupe	inc	inc
3e coupe	inc	inc

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 309porcs présentés) — *Cotations du lundi 17/06/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,518 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 31/05 au 6/06/13*
1,62 €/kg/carcasse euros



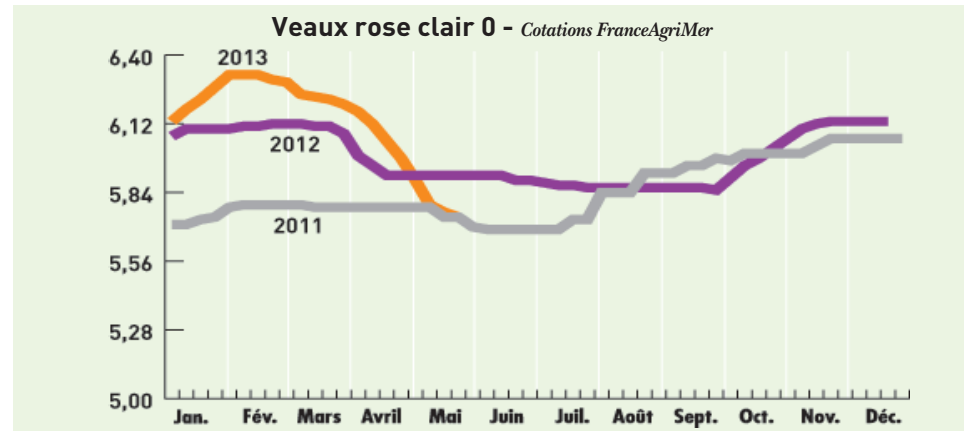
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 3/06 au 9/06/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,67 €**	-	-
U	-	**7,54 €**	**6,70 €**	-
O	-	**6,68 €**	**6,05 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/06 au 21/06/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**81**	**450-620 €**	**360-535 €**	**220-350 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-510 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-340 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**834**	**310-530 €**	**290-490 €**	**165-320 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 3/06 au 9/06/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 06 juin 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin	220	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juin	225	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	juin	220	NC

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	août-déc.	190	T C
Sud Côte d'Or	76/220/11%	juil.-sept.	207 à 208	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	juin	177	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	juin	183	V C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	sept.-mars	185	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'or	orge nature 63-64 kg/hl	juin	177	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin	190	V C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	juin	190	TC

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	juin	212	T C
Yonne	-	juin	212	T C
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juin- 3. De jui.	212	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	184	N**HH** C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin	250	N C
Yonne	-	juin	250	N C

POIS	RÉCOLTE 2013h			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		Sept.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6485, 2004, 155 cv, prix à débattre - 2 jumelages MD+4, 20R38 et 480, 70R28 4 verr. - rabot à lisier Loiseau 2m30 de large
✆ **06.40.18.07.28**

18 - Vends remorque Maître, - épandeur à fumier basculant, 4.000 euros.
✆ **07 60 08 15 25.**

21 - CHERCHE Renault 951 ou 981 2 RM et pneu forestier 13 0 65 18.(réf. 2503)
✆ **03 80 81 03 60**

25 - VDS Valtra N103 an. 2013 neuf 111 cv clim cab Sus Hytech 5 prix 59.000 euros.
✆ **06 85 02 35 36**

26 - Vds tract forest Trefarmer C5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av + ar révisés 8000h
✆ **06 87 92 92 18**

67 - Particulier cherche à acheter tracteur Porsche même avec petits travaux.
✆ **06 87 74 03 86**

71 - Vends Renault Arès 620 RZ, an. 2001, 120 CH, 6.000 H, état excellent, 19.000 euros à débattre.
✆ **09 64 40 82 17 ; 06 32 69 58 24**

Travail sol

89 - VENDS Agrisem Disco-Mulch 4 m. fixe, 2004, 5 000 euros (réf. 2506)
✆ **06 76 32 35 72**

Récolte

18 - Vends moiss-batt Laverda 3750, année 89, 2.800 h, 4,20 m, équip. tournesol, scie colza, clim, révisée, boite méca., broyeur, 18.000 euros.
✆ **06 85 05 29 07.**

18 - Vds MB 8060, TBE, 3.500 h, coupe 4,50 m, très propre.
✆ **06 46 08 84 91.**

21 - VENDS benne agricole Leboulch Gold 10500 semi élevage, 1996, TBE, 11 000 euros HT, libre (réf. 2502)
✆ **06 15 35 79 34**

43 - Vends PIROUETTE 4 toupies
✆ **07 86 89 65 22**

57 - Vends MB NH CX8080 530 h 2009 7,3 m vario., presse NH BT750A 2006 révisée.
✆ **06 82 10 69 16**

58 - VENDS rounballer Vicon, an. 2003, révisée 2010, modèle 1601, très bon état, 9 900 euros HT, - pince à bottes rondes Bugnot avec coupleur, bon état, 900 euros HT (réf. 24VB2)
✆ **06 59 21 08 51**

58 - VENDS faucheuse Vicon CM 216, - pirouette Kuhn 6440, - andaineur Kuhn 280, - presse BR Massey 822 VV 120130 (réf. 2501)
✆ **03 86 84 50 57**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 - John Deer 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale et presse à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

69 - Recherche moteurs pneus broyeur cabines pour moissonneuses batteuses Claas John Deer New Holland MF Fahr et mois. batteuses en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - Vends faucheuse Fahr KM22 et andaineur Fahr 2,50 m largeur, en TBE.
✆ **03 85 42 00 74 ou 06 11 62 54 14**

89 - VENDS faucheuse conditionneuse John Deere 4 disques (réf. 2505)
✆ **03 86 74 78 02**

Arbo-viti

69 - Vds 2 demis muids avec porte année 2011 - TBE - Marque Vallaurine - Prix 800 euros HT pièce.
✆ **06 03 22 34 24**

Forestier

26 - Vds fendeuse hydr verticale 25t + treuil marque Thor 4500 euros TTC
✆ **06 87 92 92 18**

Cave

71 - Vds matériel réception vendange Conquet à vis, 40 hl, égrapoir Delta E4 et pompe Amos, bon état.
✆ **06 24 98 55 86**

Agri. divers

01 - Vds RB NH 5950 an 2000 tbé - faucheuse cond. 2m50 Taarup P. tbé - clôtures électriques
✆ **06.81.66.84.88.**

01 - Vds pirouette 4 toupies prix 200 euros - faucheuse à disques 4 assiettes 200 euros
✆ **06.15.73.20.88**

07 - Vds presse moyenne densité John Deere 342 bétaillère 2 bovins semoir engrais 220L
✆ **04 75 36 72 21**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vends broyeur d'herbe Kuhn VKM 305 en 3 m, état impeccable, prix à débattre.
✆ **02 48 56 30 26 ou 06 28 51 66 36, heures repas.**

21 - VENDS cause cessation : - presse JD 580 balle Master, - glrobroyeur 1.90 m., - nourrisseur, - ratelier autoserrant, - jumelage 16-9-34, - auges peinte 3 m., - brabant hydro Bonnel 3 F., etc... (réf. 23VB1)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 7075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 230A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds plateaux tournesol 3-60 BE 250 euros + charrue 1/2 T de 20 cv à 40 cv : 150 euros.
✆ **04 74 80 17 81 06 87 10 45 94**

38 - Vd charrue Naud 4 corps RX426, bon état : 3500 euros.
✆ **04 74 84 53 39 HR**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908TP 4 rangs TBE prix sacrifié 6 500 euros TTC - Urgent
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tracteur JD 6220 4 rm 2500 H andaineur 4.20 m, charrue 3 socs combine + semoir 3 m ratelier BR dessileuse trainé barrières Cornadis + foin 2012
✆ **04 77 54 18 69 ou 04 78 44 55 10**

58 - VENDS broyeur de haie Kuhn 4951 Rousseau 500 l.,cde 9, basse pression (réf. 25VB1)
✆ **06 26 15 49 08**

71 - 71 Destockage matériels neufs, rotatives 2,80 m, 3,10 m, faneuse 6,50 m, andaineur 4,30 m, 5.270 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V andaineur Kuhn 3,50 m tandem et 4,10 m tandem, épareuse Kuhn 4,90 m, an. 06, cdes monolevier.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA sans reprise Same 70 CV cab., 9.900 euros exo., Deutz 95 CV, an. 05, 21.800 euros HT et 106 CV, 6 cyl.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds benne 8 - 10 - 12 T, cover-crops 18- 20- 22- 24- 40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2-3- 4-5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

OPÉRATION DESTOCKAGE TÉLESCOPIC

JCB AGRI

JCB 520-4 5 m, 2,5 t, 75 cv, fourche palette, 1987, 14 000 h
7 600 € HT dans l'état
JCB 526-56 AGRI 5,60 m, 2,6 t, 103 cv, fourche palette et pince botte, 2009, 2 900 h
35 000 € HT dans l'état
JCB 526 S 5,60 m, 2,6 t, 103 cv, benne à terre, multiservices et pince botte, 2004, 4 700 h
28 000 € HT dans l'état
JCB 526 S 5,60 m, 2,6 t, 103 cv, fourche palette et benne multiservices, 2005, 6 700 h
23 000 € HT dans l'état
JCB 536-70 XTRA 7 m, 3,6 t, 130 cv, fourche palette, 2008, 2 800 h
45 000 € HT dans l'état

MANITOU

MANITOU 730-120 LS 7 m, 3 t, 120 cv, benne multiservice, 2002, 7 200 h
25 000 € HT dans l'état

NEW HOLLAND

NEW HOLLAND LM 425 6 m, 3 t, 103 cv, benne multiservice + fourche palette, 2003, 4 500 h.
22 000 € HT dans l'état

PAGOT CAPUT
Florian Vacheret au 06.74.71.54.21

89 - VENDS planteuse à sapin 1 rang, - conskild 3 m., - vis à grain, 10 m., - charrue Huard 3 socles, versoir à changer (réf. 2401)
✆ **03 86 33 13 54**

89 - VENDS girobroyeur Alphagrean 220, 2012, 2.15 m., 2 rotors à 2 lames, cardan sécurité, eriction roues jauge, 2 600 euros (réf. 2307)
✆ **03 86 88 42 87**

89 - RECHERCHE faucheuse 4 disques relevage manuel, - herse à prairie portée, BE. (réf. 2311)
✆ **03 86 74 78 02**

89 - VENDS 4 roues complètes 8 trous 1400 x 20 le lot 400 euros, - 1 roue 12 R 22.5 pour MB TX, 100 euros (réf. 2507)
✆ **06 76 32 35 72**

Elevage

01 - Vds salle de traite équip. Boumatic + pompe à lait et pompe à vide + grf Flo-star
✆ **06.75.52.07.00**



21 - VENDS remorque plateau fourragère artisanale 6.80 x 2.36 semi-portée, TBE, 1 500 euros (réf. 2308)
✆ **03 80 84 32 07 HR**

70 - Vds pipeline Miele 76 puls. electro, tuyau ÿ50, réception lait 50l.
✆ **06 87 44 39 05**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Mercedes 709, 10-94, 180 000 km, 1ère main, PV : 3T600, PTAC : 6T600, longueur caisse 3m70, mines OK, couché garage, parfait état, prix 11 450 euros
✆ **06.87.05.63.94**

01 - Vds Mercedes 416 CDI bétaillère 3T5, 03-2002, 160 cv, 402 000 km, 1ère main, caisse alu, CT OK, bég, prix 12 750 euros
✆ **06.87.05.63.94**

26 - Vds Bétaillère Mercedes 608 à 1600 euros, Jumper 2,5l à 800 euros, Picasso 2001 CT ok à 1800 euros.
✆ **06 08 76 06 57**

Tourisme

01 - Vds VW Polo, 1,2l, confort, 5 p., 2007, 101 000 kms, clim, tbé, prix 4500 euros
✆ **06.52.27.68.68**

07 - Vend Ford Fiesta TD année 1994 pour pièces détachées 300 euros à débattre
✆ **06 32 02 90 54**

21 - Vends Polo United 70 TDI (Diesel), 63 000 km, 7 600 €, 5 portes, voiture non fumeur couleur : noire métallisée. Climatisation et régulateur de vitesse. Volant et pommeau en cuir surpiqués. Tapis intérieur Volkswagen. Contrôle technique mars 2013 OK. Options ajoutées à l'achat : jantes alu et lecteur CD MP3. Révisions réalisées chez le concessionnaire (preuves à l'appui). Prix à débattre. (réf. 24VB1)
✆ **06 85 87 41 45**

25 - VDS Toyota 4x4 Runner an. 1995 clim. 280.000 km CT OK t.b.é. prix 4200 euros TTC.
✆ **06 85 02 35 36**

38 - Vds pour pièces Laguna 2l2 D année 95 : 450 euros.
✆ **04 74 59 08 25 HR**

69 - Vends 205 XAD contrôle technique OK - année 1991 - 276 000 kms - 700 euros.
✆ **06 67 15 68 06 ou 06 67 15 78 12**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin récolte 2012, 250 bottes 130x120, 230 kg/b 70 euros/t prix départ
✆ **06.23.38.11.32**

01 - Vds paille de pois 2012 10T luzerne 2013 3T - tracto JD 410 moteur HS
✆ **06.80.71.90.84**

58 - VENDS foin balles rondes 170 x 120 à l'abri, 80 euros la tonne, récolte 2012 (réf. 2402)
✆ **06 12 49 57 42**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43.**

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

71 - Vds foin, paille, regain, enrubannée, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Terrain

69 - Vend vigne AOC Chiroubles 75 ares, plus parcelle attenante AOC Chiroubles 22 ares non plantée, facilement mécanisable.
✆ **04 74 69 47 43 ou 06 48 30 42 05**

Divers

42 - Vds rotative 5 assiettes excel. état + bottes enrubannage presque sec qualité extra
✆ **06 50 29 08 40**

71 - Eleveur échange gros stock de fumier contre paille en andain proximité d'une zone Villefranche jusqu'à Dijon
✆ **06 87 41 16 23 ou 06 77 40 91 71**

Location

Agricole

84 - Loue sud-Luberon exploitation horticole 750 m² serre verre, 750 m² serre chapelle + pépinière clients. Détail :
✆ **06 28 64 26 66**

Autre

71 - Location 71 - agriculteur loue maison dans parc du Morvan, 4 p. maxi, 300 euros sem.
✆ **03 85 82 66 49**

Offre

Emploi

25 - Cherche associé pour reprise PS dans exploitation laitière 20-40 ans BTS expérience, de suite.
✆ **06 08 95 99 28**

55 - Cherche chauffeur tracteur, juillet-août, possibilité CDI, Sud Meuse.
✆ **03 29 89 73 13 ou 06 85 27 73 86**

69 - Cherche jeune pour saison moissonneuse batteuse juillet/août.
✆ **06 63 30 85 09**

71 - Domaine viticole, secteur Lugny recherche un salarié expérimenté, motivé, sérieux et autonome pour tous travaux de vignes, connaissance de la taille et de la conduite d'engins type enjambeur indispensables, permis B. Poste à pourvoir en CDI temps plein. Salaire motivant, à négocier selon expérience et motivation. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

CÔTE D'OR CONSEIL ÉLEVAGE
42, Rue de Mulhouse - 21000 DIJON
RECRUTE
1 AGENT DE PESÉE (h/f)
en CDI à temps partiel
(prélèvement de lait à la ferme)
Pour secteur VENAREY-VITTEAUX
Résidence obligatoire dans la zone
Envoyer CV + lettre manuscrite

OFFRE D'EMPLOI
La Fédération Régionale des Cuma de Bourgogne
RECRUTE UN(E) TECHNICIEN(E) EN AGRO-ÉQUIPEMENT

La FRCUMA Bourgogne procède au remplacement de son conseiller agro-équipement et opérateur banc d'essai moteur. Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 11 collaborateurs en Bourgogne et devra travailler en partenariat étroit avec les FDCUMA de l'Inter-région Nord-Est de la France, dans le cadre de prestations proposées aux agriculteurs et aux CUMA (passage de tracteurs au banc d'essai moteur, diagnostic d'appareils de levage).

Ses missions
- Conseil en machinisme, notamment dans les domaines du carburant, des moteurs et des tracteurs agricoles
- Passage de tracteurs au banc d'essai moteur (300 par an) et vérification d'appareils de levage, avec le matériel de la FRCUMA Bourgogne.
- Analyse et synthèse des résultats dans un cadre régional et national.
- Etudes et suivis dans le domaine des agro-équipements

Profil
- Domaines de compétences en mécanique agricole et machinisme
- BTS Agro-équipement ou Génie des équipements agricoles
- Très bonnes aptitudes relationnelles et esprit d'équipe
- Rigueur, autonomie dans l'organisation.
- Bonne aptitude à la rédaction

Conditions
- CDI après période d'essai de 4 mois, renouvelable une fois, basé au siège, à Dijon.
- Principaux déplacements sur la Bourgogne, le Nord et l'Est de la France
- Véhicule personnel, permis B et E (fourgon avec banc d'essai attelé)
- Rémunération selon accord d'établissement.
- Poste à pourvoir au 1er Août 2013

Candidature
Le dossier de candidature comprendra:
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un curriculum vitae

Il devra être retourné avant le 1er Juillet 2013
Pour tout renseignement, contacter Mr Rousseau Jean-Philippe au 03 85 29 57 00 ou Jean-philippe.rousseau@cuma.fr

ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE
à monsieur le Président FCUMA Bourgogne
11, Rue Henri Becquerel- 21000 DIJON
Ou à jean-philippe.rousseau@cuma.fr

AGENT D'ÉLEVAGE LAITIER

Agri Ressources 21

CANTON	• Gevrey Chambertin
CONTRAT de TRAVAIL	• CDD de 3 mois à temps plein
SECTEUR d'ACTIVITÉ	• Grandes cultures
STATUT de l'entreprise	• Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° SIRET	• 537 884 397 000 28
DATE prévue d'embauche	• 2 septembre 2013
SALAIRE	• à définir selon expérience
LIEU DE TRAVAIL	• Canton Gevrey Chambertin
DATE DE L'OFFRE	• 11 juin 2013
FORMATION	• BEPA souhaité
EXPÉRIENCE	• Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

• Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un(e) salarié (e) agricole pour une mise à disposition de trois mois chez deux exploitants en grandes cultures sur le canton de Gevrey Chambertin. Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes des exploitants, d'effectuer les travaux des champs (labour, semi) et d'entretien des cultures. Vous justifiez d'une réelle expérience professionnelle en conduite de matériel agricole et maîtrisez les techniques culturales.

Si le poste vous intéresse, veuillez contactez >

Agri Ressource 21
Céline FLÜCKIGER - 42, Rue de Mulhouse - 21000 Dijon
ou par mail: **cfluckiger.fdsea21@orange.fr**

Service

69 - Cherche battage céréales sur dpt 01 et 69 et paille en bottes cubiques, tous dpt.
✆ **06 60 74 00 38**

84 - Addou Trav. Agri. propose ses services pour ramassage tous fruits/légumes, éclaircissage. Siren 752646737.
✆ **06 23 73 59 94**

Demande

Emploi

03 - Jeune homme de 32 ans, motivé, sérieux et ponctuel, ayant de l'expérience en agriculture, cherche emploi dans l'élevage.
✆ **04 70 20 28 98 ; 07 87 95 32 52**

84 - JH 24 ans, polyvalent, BTS, ch. emploi viti. (vigne, chai, marketing). Exp. cond. engins, maint. mat., encadrement. Etudie ttes propo. bodonnicolas@live.fr
✆ **06 50 95 27 45**

Mariage

Rencontre

70 - Femme de 50 ans black cherche homme poli, sérieux de 50 à 60 ans pour une vie à deux. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **07 58 14 60 71**

Animaux

Bovin

07 - Vds mâle Aubrac issu d'IA né le 24/08/12 indem IBR TGS manipulé, licolé
✆ **06 75 86 11 08**

21 - El. charolais inscrit VEND très bons reproducteurs 17 mois, TGS, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 2215)
✆ **06 24 24 69 93**

26 - Achète vaches ou génisses Abondance -Brune-Montb. en ab
✆ **04 75 48 24 49**

38 - Vte génisses croisées Montb/Limousin gestation 7 MS.
✆ **04 74 92 12 01 HR**

42 - vds taureaux holstein rouge et noir prêts à saillir, meilleures orignes francaises, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 8 taureaux Charolais 18 mois HBC livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend Taureaux Charolais 16 mois, velage facile, HBC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

69 - Vds mâle Salers 13 mois IA fils de Ringo IND IBR - Ch. pirouette Khun GF 440 pour pièces - Vds silo aliment 3 T.
✆ **06 78 14 56 05 après 20 H.**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 210C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans née dans l'élevage ayant sailli. TGS. Dufraigne Daniel (réf. 2504)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elev. troupeau HBL vd repros. mâles limousins, automne 2012, mixte élevage-lait.
✆ **06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60**

88 - Vends repro Blond d'Aqui aptes à la saillie 2000 E au choix, 2 vaches blondes à engraisser, 2 vaches blondes gestantes -
✆ **06 12 85 67 49**

Ovin

58 - VENDS veaux reproducteurs 13 - 17 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 2304)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

Equin

58 - Cause cessation VENDS juments percheronnes suitées, - juments pleines, - pouliches, - très bonnes origines (réf. 250A)
✆ **06 07 17 08 28**

Chien

03 - Vd chiots Border C nés 07/04 2 mâl 1 fem travail s/bovins mère 250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

07 - Particulier vds 9 chiots (portée de 9) de type Briquets Griffons Vendéens non lof, 2 mois, mère n°2GBU982
✆ **04 75 65 73 39 HR**

07 - Particulier vds 7 chiots (portée de 7) de type Border Collie, 2 mois, mère n°250269801616078, non lof, prix : 150 euros
✆ **06 74 02 34 31**

25 - A V. chiots Border Collies nés le 8/04/2013 parents visibles au travail bovins ovins, conseils et aide au dressage possible, chiens dressés à réserver.
✆ **03 81 43 61 30 HR**

38 - Vds chiots Beauceron nés le 1/05 6 femm. 3 males vacc pucé mère 250268720001232.
✆ **06 37 31 51 64 04 74 80 55 71**

63 - A rés. 7 chiots type Beauceron nés 16.5.13 N° mère 250269500227695.
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

Chasse-Gibier

01 - Vds plusieurs couples de pigeons issus de races différentes en rapports 15 euros le couple et pigeons de réforme 3 euros/pièce
✆ **03.85.51.82.38**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN005117 - SECTEUR DIJON - CHATILLON SUR SEINE - LANGRES
TECHNICIEN DE MAINTENANCE ROBOT DE TRAITE - H/F
Leader incontesté du marché des systèmes de traite automatisés jouissant d'une forte position dans le secteur du machinisme agricole. Pour accompagner notre croissance, dans une équipe déjà composée de plusieurs techniciens et monteurs, vous prendrez en charge une zone géographique dédiée. Vous garantissez le lien entre la société et les clients. Interlocuteur privilégié des éleveurs laitiers de ce secteur, votre mission est d'assurer la mise en service des robots de traite neufs, assurer leur maintenance préventive et curative, ainsi que la formation de nos clients à l'utilisation adéquate de nos machines. Expérience de 5 ans minimum dans la mécanique ou l'hydraulique, rigoureux, polyvalent et autonome, maîtrise des environnements automatisés, faisant preuve d'initiative. CDI.

AN005013 - DOUBS
CHARGE MISSION PRODUCTIONS VEGETALES - AGRONOMIE H/F
OPA. 2 missions : Mission 1 (80%) : piloter un programme régional d'actions sur le thème «systèmes économes en intrants» comprenant : - développement d'un outil de diagnostic pour l'accompagnemt d'agriculteurs vers systèmes économes en intrants : recueil de données par enquêtes, dépouillemt et traitemt, finalisation de l'outil, dévpt opérationnel, - organisation d'un réseau de références agronomiques : formalisation protocoles d'essais régionalisés, MAJ listing références régionales, synthèses et valorisation résultats pr diffusion, - animation démarche de communication : conception bulletin agronomique, rédact. fiches techniques, MAJ pages web. Mission 2 (20%) : appui à l'animateur régionale Plan Ecophyto : suivi dispositif fermes DEPHY, lien avec ingénieur territoriale, coord. actions et communication. Ingénieur/MASTER 2. Conn. approches systémiques, production intégrée, réduction intrants. Comp. productions végétales/grandes cultures. Maîtrise techniques d'enquêtes, analyse de données. Aptitude travail réseau, animation réunion, conduite de projet. Entrée 19/08/13. CDD 12 mois.

AN005187 - BOURGOGNE
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXPORT H/F
Abattage et découpe poulet et dinde. Vous saisissez les commandes, suivez l'état de réduction, analysez les ventes/dégagement produits, réductions ainsi que les cadenciers. Vous modifiez les tarifs clients, proposez les promotions. Bac+2 Force de vente. Expérience en vente de produits frais. Bonne maîtrise de l'anglais et l'allemand Autonome, réactif, relationnel, persuasif. CDD.

AN005179 - ALSACE - LORRAINE - GRANDE REGION
ATTACHE TECHNICO COMMERCIAL H/F
Centre de formation en partenariat avec des entreprises d'agrofourniture et agroalimentaire. Assurer le suivi et le développement d'une clientèle professionnelle. Prospecter le secteur déterminé par le responsable commercial. BAC+2 minimum. Maîtrise d'une ou plusieurs langues (Anglais - Allemand). Organisé et rigoureux. CDD d'un an en alternance (préparation d'une licence).

AN005231 - DOUBS
DIRECTEUR INDUSTRIEL H/F
Fromagerie. Propose et met en oeuvre la politique industrielle pour l'ensemble des produits de la fromagerie, Propose et réalise les investissements, Assure le respect des normes et de la politique définie, Assure le management (env. 90 personnes). Ingénieur, solide expérience dans le management d'une entité industrielle tout en conservant un fort intérêt pour la technique et les équipements de production. CDI.

AN005134 - BAS RHIN
OUVRIER AGRICOLE H/F
Ferme laitière avec transformation fromagère. Devra s'occuper du troupeau en relation avec le vacher. Sera chargé de l'entretien courant du matériel et des bâtiments. Pas de diplôme particulier. Permis B exigé. Entrée urgente. CDI avec période d'essai. Permanence (week-end et fériés) assurée en binôme avec le vacher, avec récupération. Logement éventuel sur place. PEE et Perco selon résultat de l'exploitation.

AN005039 - MEURTHE ET MOSELLE
COURTIER MATIERES PREMIERES H/F
PME de Courtage en matières premières agricoles. Animation d'une clientèle de professionnels européens des métiers du grain (hauts profils). Au carrefour de l'information, négociation entre acheteurs et vendeurs de matières premières agricoles. Ingénieur agro ou Ecole Supérieure de Commerce. Bon niveau d'allemand souhaité. CDI. Salaire : 28 à 35 K€ annuel à négocier.

AN005152 - JURA SUD
SALARIE POLYVALENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE ET MULTISECTORIEL H/F
Service emploi ayant principalement pour adhérents des agriculteurs. Intervention auprès d'exploitations agricoles adhérentes du secteur (travaux de conduite de saison, traites, soins aux animaux, remplacement des agriculteurs). Formation agricole indisp (CAPA/BEPA exigé). Personne aimant l'élevage, mais intéressée par la polyvalence, curieux, dynamique. CDD du 15/06 au 15/09/2013 à temps partiel (30h/sem). Salaire selon profil et CC.

AN005251 - MOSELLE
ASSISTANT COMMERCIAL H/F
Société de «semences» secteur maraîcher. Saisie des commandes. Facturation. Suivi des clients et des commerciaux. Conseils techniques. BAC + 2. Connaissance dans le secteur de la semence. Bonne aptitude relationnelle. Autonomie, faculté d'analyse, rigueur et sens de l'organisation. Entrée de suite en CDI. Rémunération selon expérience.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE
À LA POINTE DE L'INNOVATION
RECRUTE
3 Technico-Commerciaux :
• 1 Secteur Bretagne & Normandie
• 1 Secteur Sud-Ouest (22 Départements)
• 1 Secteur Nord-Est (20 Départements)
Mission : visite et mise en place du matériel dans tous les instituts d'élevage.
Création d'un réseau de concessionnaires.
Salaire fixe + primes mensuels et primes trimestrielles.
Véhicule de fonction.
Frais d'hôtel et restaurant.
Adresser CV à : DE LAMA
Route de Souillac - 24200 SARLAT

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PLATEAUX À PAILLE 8M - 9T
6 660 € ou 36 x 185 € - À TAUX 0 % **
Freine sur les 4 roues avec suspensions avant
Roues en 12,5 x 15 x 80
OPTION roues de 400 x 60
Exigez 9 tonnes de charge utile pour + de résistance
Livraison GRATUITE *
* sur France métropolitaine - ** par crédit bancaire après acceptation du dossier

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
CUVE À ENGRAIS ET EAU
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto, éléments béton - etc…
BUNGALOW SANITAIRE
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

PRODUCTION FRANCAISE
www.bioret-agri.com
MATELAS ET CAOUTCHOUC

Analyzez vos échantillons !
2 contrôles en 1 seule opération
• TEMPÉRATURE • HUMIDITÉ
avec transfert de NOUVEAUX ETALONNAGES
Equipez-vous d'un : minitest
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto, éléments béton - etc…
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

batimentsmoinschers.com
Moins chers depuis 2001 - Bâtiments 100% Galva !
INCLUS :
✓ Jarrets surdimensionnés
✓ Régulateur de condensation
✓ Chéneaux à boulonner galva.
✓ Acier haute résistance
Ce que disent nos clients :
«La structure du bâtiment est magnifique, c'est du bon matériel ! »
EARL FAURE GUIGNOUX (Bouches du Rhône)
bâtiment complet 160m² 12 200 / 12 200 4990€ HT*
Exemples de réalisations
*Prix départ **réservé aux exploitants agricoles sous réserve d'acceptation du dossier
BATIMENTSMOINSCHERS.com
Tél : 00352 26 31 18 98
Fax : 00352 26 31 19 14
commercial@batimentsmoinschers.com
UNIQUE 4x SANS INTERET* hors crédit éventuel

OPERATION SPECIALE SIEGE
POUR VÉHICULES AGRICOLES "TOUTES MARQUES"
tracteur, ensileuse, batteur, télescopique...
Existe en noir, bleu, jaune et rouge
Siège pneumatique tissu
à partir de 509€
Détail des offres sur www.agripartner.fr
Faites vos achats en ligne tranquillement installés chez vous
AGRIPARTNER

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

LES PASSAGES JEAN JAURES

SCCV au capital de 1 000 €
1 rue des trois Forgerons
21000 Dijon
RCS Dijon 514 075 704

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2013, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société en nom collectif à compter du 12 juin 2013, sans création d'une personne morale nouvelle, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet social, la durée, la dénomination sociale sont inchangés.
Le capital social reste fixé à 1 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro.
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Associés en nom : la Société a pour associés indéfiniment et solidairement responsables:
SA GILAUR, 1 rue des Trois Forgerons, 21000 Dijon
SAS ESTELA IMMOBILIERE, 1 rue des Trois Forgerons, 21000 Dijon
Gérance : sous sa forme de Société civile de construction vente, la Société était gérée par:
SA GILAUR, 1 rue des Trois Forgerons, 21000 Dijon.
Les associés ont nommé Gérant de la Société sous sa forme de Société en nom collectif :
SA GILAUR, 1 rue des Trois Forgerons, 21000 Dijon.

AL212510374

SCP NOURISSAT MISSEREY
STRIFFLING VIARD
Notaires
23 rue Buffon à Dijon

SCI NICOLLE GAUTHIER

Capital: 153 €
Siège: Dijon
16 rue du Professeur Robert Debré
RCS Dijon 335 129 474

Suivant délibération du 11 avril 2013, la collectivité des associés :
- a constaté la vacance de la gérance en raison du décès de M. Jean-François Nicolle,
- a décidé de nommer, chacun en qualité de cogérant, M. Gilles De Fornel et Mme Delphine De Fornel, tous deux demeurant à Barges (21910), 37 Grande Rue, à compter du 11 avril 2013, sans limitation de durée, en remplacement de M. Nicolle, l'article 16 des statuts se trouvant alors
partiellement modifié,
- a décidé de transférer le siège social de la société à Barges (21910), 37 grande rue, à compter du 11 avril 2013, l'article 4 des statuts se trouvant alors modifié.
En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de Dijon.
Pour avis et mention

AL212510377

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE

OPÉRATION DE DRAGAGE DU CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

Il sera procédé du **vendredi 5 juillet 2013** au **5 août 2013** inclus à une enquête publique préalable à la demande d'autorisation, sollicitée par Vois Navigables de France et concernant les opérations de dragage du canal entre Champagne et Bourgogne.
Le dossier et un registre d'enquête seront déposés aux mairies de Fontaine-Française, Langres, Chaumont, Joinville, Saint-Dizier et Vitry-le-François, pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelles de ces mairies et consigner éventuellement ses observations sur les registres, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Chaumont.
Madame Josette Farina siégera en qualité de commissaire enquêteur aux mairies suivantes pour y recevoir les observations du public.
- Fontaine-Française : Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Langres : Du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
- Chaumont : Du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
- Joinville : Du lundi au jeudi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h00
- Saint-Dizier : Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00
- Vitry-le-François : Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00
Le dossier de l'enquête comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet sera téléchargeable sur le site internet de la direction départementale des territoires de la Haute-Marne au lien suivant:
(www.haute-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/autres-r597.html)
Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Direction départementale des territoires de la Haute-Marne et dans chaque mairie susvisée pendant un an.

AL212510375

DISSOLUTION LIQUIDATION

HENRI PELLETIER

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 8, Chemin de la Noué
21600 Longvic
R.C.S. : Dijon B 750 687 881

Dissolution
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2013, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 juin 2013 et sa mise en liquidation.
L'assemblée susvisée a nommé comme liquidateur Madame Atika Tadir demeurant 12, Rue Henri Lavedan 45000 Orléans, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 8, Chemin de la Noué 21600 Longvic, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué augreffe du tribunal de commerce de Dijon.
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2012 il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 12 juin 2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Orléans. Pour avis.

AL212510378

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

MS SOULIER

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 8 place du 30 octobre
21000 Dijon
498 888 601 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2013, l'associé unique décide d'étendre l'objet social de la société,à compter de ce jour, aux activités suivantes : la vente de gaz en bouteilles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente d'articles de bazar et la vente d'articles alimentaires à emporter, la restauration rapide sur place, bar, buffet, tabac.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis

AL212510381

CESSION

SCP LUDOVIC BAUT
ET ELOISE SALICHON-COLLOT
Notaires associés
à Dijon (21000) 52 bd Carnot

Avis de cession
Par acte de Me L BAUT notaire à Dijon du 12/6/2013, enregistré à SIE Dijon Nord le 17/6/2013 bordereau 1270 case 1,
M Alain, Charles Félix, commerçant, demeurant à Dijon (21000), 18 rue Odebert
a cédé à
la société «EG HOLDING», SURL capital de 1 000,00 Eur, siège social à Dijon (21000) 12 place de la République , RCS Dijon SIREN sous le n° 751 441 569.
Tous ses droits pour le temps qu'il en reste à courir, au bail commercial consenti par acte du 23/11/2006 portant sur des locaux à Dijon (21000), 18 rue Odebert.
Jouissance au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans Dix jours suivant la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance au siège de l'office notarial de la SCP LUDOVIC BAUT ET ELOISE SALICHON-COLLOT, à Dijon (21000) 52 bd Carnot
Pour insertion.
Me L BAUT,

AL212510384

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SASU ALTALIS au capital de 1€ et d'une durée : 99 ans, PDG : M. Cottin Maxime demeurant chemin de Guesland 58110 Mont et Marré
Siège social : chemin de Guesland 58110 Mont et Marré
Objet social: Courtier en assurance affilié à l'ORIAS ; agence commercial ; marketing B to B ; marketing B to C ; recouvrement ; formation.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL582510374

Par acte sous seing privé en date à Cosne sur Loire le 10 Juin 2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : F N Z INDUSTRIES
Objet : En France et dans tous pays, pour les professionnels, les particuliers et tous organismes publics, para-publics, associations de toute sorte, fabrication, assemblage, négoce de tous matériels et notamment matériel de dépollution, nettoyage des moteurs de tous véhicules de toutes catégories incluant voitures, poids lourds, véhicules industriels, agricoles, de manutention, levage et divers.
Siège social : 24, rue Saint-Agnan, 58200 Cosne sur loire
Capital social : 10.000 Euros divisé en 100 actions de 100 Euros chacune
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Président : Monsieur Geoffrey Fernandez demeurant 26, rue du Nivernais, 58200 Cosne
Directeur Général : Monsieur Pascal Fernandez demeurant 2 bis, rue de Croix Janvier, 58200 Cosne sur loire
Admission aux Assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers

AL582510560

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 € TTC/min

PROFITEZ DE NOS REMISES EXCEPTIONNELLES
Offres promotionnelles valables pour un paiement comptant
-10% -25% -30% -50%
ACHETEZ EN 1 CLIC ! www.beiser.fr

BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION
Bâche très robuste
PROMO JUSQU'À -50% (1)
(1) Sur tarif de base

EXCEPTIONNEL À SAISIR !!!
BEISER DESCEND ENCORE LE PRIX DE SES TÔLES !
PROMO 5,80 € le m² ** ht livrée* pour + 500 m²
** Soumis à conditions et valable uniquement avec l'achat des fixations et accessoires.
- Tôle nervurée prélaquée 1er choix
- 4 nervures de 45 mm de hauteur
- Longueur de 2 à 12 m par 0,5 m
- Couleurs : brun rouge et bleu ardoise (autres couleurs, nous consultez)
GARANTIE DÉCENNALE TOTALE !

LAME REPOUSSE-FOURRAGE
NOUVEAU
Existe en galvanisée
PROMO -20%
VIDÉO SUR www.beiser.fr
VIDÉO "Lame repousse fourrage"

CITERNE AZOTE POLYESTER MIXTE DOUBLE ENVELOPPE 25 000 L
NOUVEAU EXCEPTIONNEL
Unique sur le marché
12 000 € HT 1 pièce - Livrée*
20 000 € HT 2 pièces - Livrées*
Dans la limite des stocks disponibles.
PAS BESOIN DE BAC DE RÉTENTION
Existe en 30 000 L

LE SEUL PACK TRANSPORT GNR AVEC ENROULEUR AUTOMATIQUE DE 8 M
PROMO -20% (2)
(2) Uniquement valable sur le modèle GNR
FUEL OU ADBLUE®
UNIQUE SUR LE MARCHÉ

LOCAL PHYTOSANITAIRE EN KIT 2 x 3 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
PENSEZ À VOTRE P.V.E !
PROMO -15%
Existe en 2 x 2 m et en version "isolé"

BALAI POUSSEUR 2,50 M 1ER PRIX
NOUVEAU
PRIX DE LANCEMENT -10%
VIDÉO SUR www.beiser.fr
VIDÉO "Balai pousseur Haut de gamme Largeur 2,50 m"

STATION AZOTE NN (NOUVELLES NORMES) TOUS LITRAGES
DOUBLE PAROI
PROMO -20% (3)
(3) Uniquement sur modèle avec pompe

EN STOCK
LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS *
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
Offres valables du 21/06/13 au 27/06/13.
© Beiser Environnement - Juin 2013. Photos non contractuelles.

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BAZOLLES (AA 13/051):
13 ha 37 a 00 ca
- La bonde: C-627 - Les brosses: C-606
Cmne de DIENNES-AUBIGNY (AA 13/050):
14 ha 63 a 19 ca
Biens loués sur totalité
- Champ du pont: E-20-21-22(*) - Le grand pre: E-23
Cmne de DOMPIERRE-SUR-NIEVRE (AA 13/53):
18 ha 22 a 63 ca
- La huche: A-359-361-362 - Le champ de seigle: A-439[363] - Le meez: A-437[366]-444[368]-446[370] - Les trainees de la huche: A-442[365] - Pre du meez: A-177-178(*)-182-418(*)
Et, par extension, Cmne de CHAMPLEMY:
5 ha 73 a 84 ca
- Le champ de la huche: C-343-345
Et Cmne de CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS:
11 ha 20 a 55 ca
- Pres de la forge: B-250-251
Cmne de VARENNES-LES-NARCY (AA 13/026):
20 ha 75 a 90 ca
Biens loués sur totalité
- Champ du laitier: D-115-116
Cmne de VILLAPOURCON (AA 13/049):
10 ha 61 a 17 ca
Bâtiment en mauvais état
Biens loués sur partie
- Bois de l echeintre palo: AE-42 - Chetifs pres: F-1542 - L haut dragnien: D-1185-1191 - La chaud: F-1033-1073 - La goutte anot: D-1621 - La reu: D-2113 - La ruchette: D-1077-1093-2263[1083]-2264[1083]-2265[1084]-2266[1084]-2267[1084] F-1466-1470
1616 - Le bouchelot: D-1599-1609 - Le gros vergne: D-1865-1868(*) - Les champs rose: D-931-967 - Les forets: D-1946 - Les grandes hates: F-1432-1458 - Les grands mouillats: D-1184 - Les monloges: D-1807 - Les petits genets: F-1368-1389 - Pres des pierres: D-1051-1054 - Sous rose: D-997 - Sur le crot: D-1175
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/07/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582510582

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Nevers du 06/06/2013, Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FERMETURES SYSTEMS 58
Siège social : 78 Avenue de Paris, 58320 Pougues les Eaux
Objet social : Vente, achat, pose et installation de tous systèmes de fermetures, menuiserie PVC, aluminium, bois et fer (fenêtres, volets roulants et autres, portails, clôtures, portes de garage, portes d'entrée...) et plus généralement toutes activités et
prestations de service liées à l'habitation se rapportant directement à cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 800 €
Gérance : M. Christophe Vilain, dt 14 Route de Nevers 18320 Cours les Barres
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL582510572

Société d'avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S de Nevers dénommée DURANDAL, au capital de 10.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 105, rue de Donzy, 58200 Cosne Cours sur Loire. Les gérants sont Mme Murielle Michel et M. Christophe Jeanjirard, dt 105, rue de Donzy, 58200 Cosne Cours sur Loire.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions requièrent l'agrément de la majorité en nombre des associés.
Pour avis, les cogérants
Mme Murielle MICHEL, M. Christophe JEANJIRARD

AL582510578

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Nevers du 11/06/2013 : Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ROUSSELOT MORGAN
Siège social : 19 Rue de Paris, 58240 St Pierre le Moutier
Objet social : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, glace, sandwicherie, saladerie, traiteur à consommer sur place ou à emporter, plats à emporter … en sédentaire et en tournées, vente de journaux ; Achat et vente de produits finis liés à la boulangerie; Achat et vente de produits artisanaux, régionaux et plus généralement toutes activités et prestations de service se rapportant directement ou indirectement à cet objet,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 600 €
Gérance :M. Morgan Rousselot, dt 19 Rue de Paris 58240 St Pierre le Moutier, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL582510579

DISSOLUTION LIQUIDATION

BCA COMMUNICATION

SARL Unipersonnelle
au capital de 1000 euros
161 fbg Mouesse,
58000 Nevers
533519617 R.C.S. Nevers

Par décision du Gérant en date du 11/01/2013 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/01/2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Michel Alou, 161 fbg Mouesse, 58000 Nevers et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL582510565

BCA COMMUNICATION

SARL Unipersonnelle
au capital de 1000 euros
161 fbg Mouesse,
58000 Nevers
533519617 R.C.S. Nevers

Par décision du Gérant en date du 11/01/2013 il a été décidé de :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, la société Alou Michel 161 fbg Mouesse, 58000 Nevers, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de Nevers

AL582510564

ALINEA

SARL au Capital de 7.622,45 €
Siège Social : 9, Rue Neuve
58390 Dornes
RCS Nevers N° 97 B 99
SIRET 407.521.202.00017 - APE 4621Z

Avis de dissolution
Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 18 Mai 2013, réunie à 10 heures, les associés ont décidé la dissolution de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 18 Mai 2013 a nommé en qualité de liquidateur de la Société, Mme Carole Maitrat demeurant La Loge du temple 18210 Bannegon avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, adresse à laquelle toute la correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le siège de la liquidation reste fixé au siège de la Société.
Le dépôt des actes et pièces de la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
La Gérante

AL582510569

ALINEA

SARL au Capital de 7.622,45 €
Siège Social : 9, Rue Neuve
58390 Dornes
RCS Nevers N° 97 B 99
SIRET 407.521.202.00017 - APE 4621Z

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 18 Mai 2013, réunie à 11 heures, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
. approuvé les comptes de liquidation,
. donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
. prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL582510570

MODIFICATION DE CAPITAL

POINTEAU IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 000 € porté à 22 000 €
Siège Social : 30, Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux
537 591 802 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 8 juin 2013, l'Associée Unique a décidé d'augmenter en numéraire le capital social de 18 000 € pour le porter à 22 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL582510574

SARL LSP ORGANISATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244.90 €
Siège social : Technopole
58470 Magny Cours
RCS Nevers 399 460 625

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 juin 2013, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 234 755.10 euros pour le porter de 15 244.90 euros à 400 000 euros, par incorporation directe d'une somme prélevée sur le compte «Autres Réserves».
Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 1 000 parts, de 15.25 euros à 250 euros l'une.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 15 244.90 euros.
Il est divisé en 1 000 parts sociales de 15.25 euros l'une, numérotées de 1 à 1 000, attribuées en totalité.
Les associés déclarent que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 250 000 euros.
Il est divisé en 1 000 parts sociales de 250 euros l'une, numérotées de 1 à 1 000
Les associés déclarent que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal,

AL582510576

NON DISSOLUTION

PHARMADOCS

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
Capital social : 62.190 euros
Siège social : 9 Rue des Docks
58000 Nevers
533 019 246 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 03/06/13, il résulte que, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL582510573

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEA DE CERVENON

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 10 977,51 €
Siège social : Le Château de Dompierre
58350 Dompierre sur Nièvre
393 965 082 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er juin 2013, il a été décidé :
de transférer le siège social de Premery (Nièvre), à Dompierre sur Nièvre (Nièvre), Le Château de Dompierre, et ce à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le Gérant
Jean-François BAILLY

AL582510559

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOCAGES

Société A Responsabilité Limitée,
Au capital de 200.000 €
Siège social : Route de Fertot, Domaine du Grand Bois à Gimouille (Nièvre)
RCS Nevers 421 032 244

Changement de gérant
Décision : Assemblée Général ordinaire du 28 mai 2013
Objet : modification de la gérance
Ancienne mention gérance : Madame Nathalie Blanco, demeurant Domaine du Grand Bois, 58470 Gimouille
Nouvelle mention gérance : Monsieur Marc Dubois, demeurant
42 rue Gambetta, 83700 Saint Raphaël
Pour avis.

AL582510561

SCI DOMAINE DU CANAL

Société Civile Immobilière de Construction Vente
Au capital de 2 000 euros
Siège social : Domaine du Grand Bois
à Gimouille (Nièvre)
RCS Nevers : 435 091 830

Changement de gérant
Décision : Assemblée Générale du 28 mai 2013
Objet : modification de la gérance
Ancienne mention gérance : Madame Nathalie Blanco, demeurant Domaine du Grand Bois, 58470 Gimouille
Nouvelle mention gérance : Monsieur Marc Dubois, demeurant 42 rue Gambetta, 83700 Saint Raphaël
Pour avis.

AL582510562

E.U.R.L. V.J.N.

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S. Nevers : B 479 489 593

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, à effet au 1er juin 2013, il a été procédé :
A la démission de Mme Anthonipillai épouse Gérald Marcellers Scholastica de ses fonctions de gérante.
A la nomination de Monsieur Gérald Marcellers Grégory Vellam en qualité de nouveau gérant ;
Et de modifier en conséquence l'article 9 des statuts
Pour avis

AL582510568

EARL DE PRESSURES

Pressures - 58500 Clamecy
Au capital de 320.554,54 €
RCS Nevers - 349.613.661

Nomination d'un cogérant
Par acte sous seing privé en date du 1er mai 2013, il a été procédé à la nomination de Mme Moreau Anne, née Leroux - Pressures - 58500 Clamecy, cogérante
Pour avis, la gérance

AL582510571

SCI PCO DOUTART

SCI au capital de 22 500 Euros
Siège social : 58210 St Germain des Bois
Cervenon
425 104 767 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une Délibération des associés en date du 09/06/2013, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant Mme Christiane Alexandre épouse Guiot, demeurant 53 Bis Faubourg de la Barattes 58000 Nevers, et M. Christophe Lafargue, demeurant 38 Rue de l'Alma 92600 Asnières sur Seine, en remplacement de M. Pascal Doutart .
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Nevers.

AL582510580

CESSION

Notaires

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB , Notaire, le 31/05/2013, enregistré à Nevers le 11/06/2013, Bord n°2013/728 case n°1 ext:1691
Monsieur Loïc Auroux, restaurateur, époux de Madame Glwadys Séverine Demaison, demeurant à Biches (58110) Maison Eclusière.
à vendu à
Monsieur Christiaan Andre Wesselink, artisan, et Madame Veronica Cornelia Akerboom, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant à Biches (58110)Bourg Guerreau,
un fonds de commerce de Restauration traditionnelle, bar, crêperie, vente de journaux, vente d'articles de pêche, vente de boissons non alcoolisées, glaces et crêpes à emporter exploité à BICHES (58310), Maison Eclusière de Fleury, connu sous le nom commercial «LA TOURNETTE», et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers n° 509.906.798.00018.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 25.000 €
L'entrée en jouissance est fixée au 01/06/2013.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître JACOB, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître JACOB

AL582510575

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Le CS du 13.5.2013 des membres du Conseil de surveillance de la société CAP VITAL SANTE, SCA à capital variable, siège social à Nitry (89) 12, voie des Préaux, 391 006 814 RCS Auxerre - SIRET 391 006 814 00027, a pris acte de la démission de membre du CS, et par cooptation, a nommé à titre provisoire 2 nouveaux membres sous réserve de la ratification de la plus prochaine AG.
Anciennes mentions publiées : membres du conseil de surveillance : ALLIANCE - 44, rue de Lyon, Avallon (89) représentée par M. Patrice Quincy ; MEDITEC - 96, av. de la République, Sartrouville (78), représentée par M. J. Gouze ; MEDICAL SERVICE 71 - 40, rue de Thiard, Chalon s/ Saône (71), représentée par M. JP Breton - vice président du conseil de surveillance : MEDITEC - 96, av. de la République, Sartrouville (78), représentée par M. J. Gouze ; SERCO MEDICAL, 315, route Nationale Forbach (57) représentée par Mme A. Paciello ; LE CONFORT MEDICAL, CC Espace Poretta Porto Vecchio (20) représentée par M. P. Paolini, vice président du conseil de surveillance : Néant

AL892510542

Aux termes du procès-verbal des délibérations ordinaires et extraordinaires en date du 31 mai 2013 de la Société par Actions Simplifiée « SAFE DEVELOPMENT »,
- au capital de 100 euros,
- dont le siège social est à Beauvais (60000), 5 rue de Maidstone,
- immatriculée au R.C.S. de Beauvais sous le n°791 824 592,
- et dont le Président est Monsieur Georges Hasson, 6bis rue Jean Jaurès à Fontainebleau (77300),
* il a été décidé de transférer le siège social à Augy (89290), Les Tremblats, et ce à compter du 31 mai 2013. La société sera donc désormais immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
* il a été constaté la réalisation définitive d'une augmentation du capital d'une somme de 227.000 euros par voie d'émissions d'actions nouvelles, réalisée en apport en numéraire.
* il a été constaté la réalisation définitive d'une augmentation du capital d'une somme de 1.648.900 euros par voie d'émission d'actions nouvelles, réalisée par apport en numéraire.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence, à savoir concernant l'article 8 :
Article 8 - Capital social
Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 100 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 1.876.000 euros.
* Il a été décidé de clôturer, par anticipation, l'exercice en cours le 30 juin 2013, lequel sera donc d'une durée exceptionnelle de 3 mois et demi et de modifier en conséquence

les dispositions de l'article 6 des statuts de la société sur ce point, l'exercice social s'étendant désormais du 1er juillet au 30 juin de chaque année et pour la première fois le 30 juin 2013.
* Suite à la création d'un Comité de Surveillance au sein de la Société, il a été décidé de nommer en qualité de membres dudit Comité, conformément à l'article 15.1 des nouveaux statuts de la Société, à compter de ce jour et pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue au cours de la troisième année suivant leur désignation, les personnes suivantes :
- Monsieur Eric Neuplanche, né le 5 mai 1972 à Limoges (87000), de nationalité française, demeurant 8-10 Avenue Villemain à Paris (75014) ;
- Monsieur Fabrice Fleury, né le 29 mai 1972 à Suresnes (92150) de nationalité française, demeurant 105, Avenue Parmentier à Paris (75011) ;
- La société Capital Croissance, société par actions simplifiée au capital social de 200.000 € dont le siège social est situé 8-10 Avenue Villemain à Paris (75014), immatriculée auprès du RCS de Paris sous le numéro 753 290 865 ;
- L'Union Financière pour le Dévelopement de l'Economie Céréalière-Unigrains, société anonyme au capital social de 7.000.000 € dont le siège social est situé 23, Avenue de Neuilly à Paris (75116) immatriculée auprès du RCS de Paris sous le numéro 642 008 296 ;
- Monsieur Philippe Clément né le 16 février 1957 à Oran (Algérie), de nationalité française, demeurant 4 Ter, rue du Guez 92310 Sèvres.
Pour avis.

AL892510623

SARL A.E.D. (AGRI ÉNERGIE DONDAINE)

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 12 rue du Bois, 89440 Arhié
523 387 421 RCS Auxerre

- Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2013 à 10 heures, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 189 000 € pour le porter à 229 000 € par création de 1 890 parts sociales d'une valeur de 100 € chacune,
elle a constaté la souscription, la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds et en conséquence, la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2013 à onze heures, il résulte que :
- Monsieur Fabrice Rabattu, 147 rue Paradis, 13006 Marseille, inscrit près la Cour d'appel d'Aix en Provence, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- Monsieur Guillaume Miniaou, 60 rue de la République, 13002 Marseille, né le 02/02/1657 à Neuilly sur Seine, de nationalité française, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
Mention sera faite au RCS Auxerre
Pour avis,

AL892510631

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Marie-Agnès Van Goetsenhoven, Notaire à Nogent sur Seine (10400)** le 13 juin 2013, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :
Monsieur Christian Henri Julien **Garde**, retraité, et Madame Paulette **Zena**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Fleurigny (89260) 20 rue de la Chaume,Mariés à la Mairie de Paris 15° le 7 juillet 1972.sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me Jean Morot, notaire à Paris 2°, le 1er juin 1972.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL892510630

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30mai 2013 à Rogny-Les-Sept-écluses, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : CABINET PRIVE D'INGENIEUR EXPERT FONCIER ET AGRICOLE
Sigle : CPIEFA.
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : Expertise foncière et agricole.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : Les Pieds-Plats, 89220 Rogny-Les-Sept-écluses.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérante : Mme Geneviève Marteau demeurant Les Pieds-Plats, 89220 Rogny-Les-Sept-écluses.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, la gérante.

AL892510579

Par un acte SSP en date du 06/06/2013, il a été constitué une SARL à associé unique ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE DE L'AVALLONNAIS
Capital : 8000 euros.
Siège social : 14 Rue
du Général Leclerc 89200 Avallon.
Objet: Pompes funèbres, ventes de monuments funéraires, transport de corps, vente d'articles funéraires, marbrerie.
Durée : 99 ans.
Gérant: Mme Fabienne Waelkens 4 Av. de la République App 440 89200 Avallon.
RCS: Auxerre

AL892510608

Avis constitution par ASSP du 15.04.13 de la SAS dénommée B.C.F.E.T. IMMOINVEST.
Capital social : 1.000 euros.
Siège social : 17 Chemin des Vaux de Nangis - 89290 Quenne.
Objet social : la location de biens immobiliers dont elle est propriétaire et l'investissement dans des biens immobiliers destinés à la location. Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre.
Président de la société : Monsieur Bernard, Jean, Edouard Turpin, demeurant au 17 Chemin des Vaux de Nangis, 89290 Quenne.
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
Pour Avis

AL892510616

EURL CANCELA MIGUEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 rue de Neuvy Sautour
89570 Lasson

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lasson du 10 juin 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: EURL CANCELA MIGUEL
Siège social: 7 rue de Neuvy Sautour, 89570 Lasson
Objet social: Maçonnerie, couverture, zinguerie,
charpentes
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social: 2 000 euros en numéraire
Gérance: Monsieur Miguel Barreto Cancela, demeurant 7 rue de Neuvy Sautour, 89570 Lasson a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL892510619

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2013 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : V.M.V. AGRI PRESTATIONS
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 2 rue du Lavoir à Lailly (89)
Objet : Les prestations de travaux agricoles, l'achat et la vente de tous produits agricoles.
Durée : 99 Ans
Capital : 2 000 Euros
Président :Monsieur Jean-Charles Van Melle, demeurant 2 rue du Lavoir à Lailly (89)
Cession de parts : Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL892510622

Maître Dany François
Notaire
Pourrain (89240)

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Dany François, notaire à Pourrain, 7 rue de 24 août 1944, le 31 mai 2013, enregistré à Auxerre le 7 juin 2013, bordereau 2013/549, case n° 1, des statuts de SCI, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination sociale : SCI BRIE-LALANDE
Siège social : Lalande (89130) 6 Lieu-dit Les Tartarins
Durée : 99 ans années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Objet social : propriété et gestion de tous biens mobiliers ou immobiliers
Capital social : mille euros (1 000,00 euros)
Apports : en numéraire de 1 000,00 euros
Gérant : Monsieur Pascal Dondon
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec acquiescement de la gérance. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions entre associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Par avis et mention

AL892510627

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE JSVB

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
40 rue des Froments
89100 Courtois sur Yonne

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Courtois sur Yonne du 8 Juin 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Société civile immobilière JSVB
Siège social : 40 rue des Froments 89100 Courtois sur Yonne
Objet social : l'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt :
- la détention de tous immeubles, de tous droits sociaux et de tous instruments utilisés sur les marchés financiers français et internationaux, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit ;
- la détention de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, française et étrangères, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit;
-la mise à disposition gratuite de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés.
Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles en facilitent la réalisation et qu'elles n'affectent en rien le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Sylvie Mischel et Monsieur Jean-Charles Mischel, demeurant 40 rue des Froments 89100 Courtois sur Yonne
Clauses relatives aux cessions de parts :
-dispense d'agrément pour cessions à associés
-agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social pour cessions aux tiers
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL892510635

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DES MARECHATS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 1B route des Bouchets, Avigny,
89270 Mailly la Ville
519 083 430 RCS Auxerre

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2013.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
Monsieur Daniel Rougegrez, demeurant à Mailly la Ville, Avigny, 1 bis Route des Bouchets.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
Mailly la Ville, Avigny, 1 bis Route des Bouchets.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur.

AL892510600

PRESTADESS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 5 rue des Chapelles,
89220 Bleneau
500 331 905 RCS Auxerre

Dissolution
Aux termes d'une décision en date du 30 mai 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe Beltier, demeurant 5 rue des Chapelles 89220 Bleneau, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue des Chapelles 89220 Bleneau.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL892510620

SCI DE LA TIRANDIERE

Société civile
au capital de 15.244,90 euros
Siège social
Grande Rue - 89770 Chailley
390 363 463 RCS Sens

Par décisions du 10 juin 2013 l'associée unique a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 10 juin 2013.
Monsieur Joël Marchand demeurant à La Chapelle-Saint-Mesmin (45380), 19, rue des Trois Fosses est nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour mener à bonne fin les opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif de la société, payer le passif et remettre le solde à l'associé unique.
Le siège de la liquidation a été fixé siège social de la société.
Les modifications des mentions antérieurement publiées résultant de la décision de dissolution sont les suivantes :
Ancienne mention : durée de la société 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Nouvelle mention : dissolution anticipée à compter du 10 juin 2013.
Pour avis

AL892510632

ENTREPRISE DELAGE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : Z.A.
Route de Nitry
Lieudit La Farge Ouest - 89270 Sacy
Siège de liquidation : Z.A.
Route de Nitry
Lieudit La Farge Ouest
89270 Sacy
489 945 709 RCS Auxerre

Clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 31 mai 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien Delage de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL892510638

→ NON DISSOLUTION

SOJA'JOY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
534 986 914 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance.

AL892510636

L'ATELIER DES SAVEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 210 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé 89300 Joigny
535 192 405 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance.

AL892510637

→ TRANSFERT DE SIÈGE

PLAST'N BIO

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : ZI des Vauguillettes
11, rue Saint-Sauveur-des-Vignes
89100 Sens
523 145 142 RCS Sens

Le 29/03/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Sens (89100), ZI des Vauguillettes, 11 rue Saint-Sauveur-des-Vignes à Sens (89100), ZI des Vauguillettes, 1 boulevard des Noyers Pompons, et ce à compter du 1er avril 2013. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL892510553

Transfert de siège social
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 janvier 2013 de la société LORAIN GALLERY, société à responsabilité limitée au capital de 8000 euros, siège social: 12 BIS Quai du général Leclerc, 89300 Joigny, RCS Sens n°531 698 181.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 4janvier 2013 et de modifier l'article 4des statuts en conséquence.Ancienne mention : 12 BIS Quai du général Leclerc, 89300 Joigny.Nouvelle mention : 38 Rue de Penthièvre, 75008 Paris.La société sera radiée du RCS de Sens et immatriculée au RCS de Paris..
Pour avis.

AL892510628

FGMS

SARL au capital de 7700 Euros
120 Boulevard Serurier,
75019 Paris
435295530 R.C.S. Paris

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 mai 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 Le Thurot, 89520 Fontenoy à compter du 21 mai 2013.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : Vente, achat, rénovation,de tout bien immobilier ,plomberie, chauffage, ventilation...
Gérance : Monsieur Sylvain Ferrand, demeurant 17 avenue Louis Barrault, 93600 Aulnay sous Bois
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

AL892510634

→ NOMINATION

SCP Mazen Cannet Mignot
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 4 962 000 €
Siège social
12 avenue Robert Schuman
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 14.05.2013, la collectivité des associés a désigné en qualité de directeur général délégué, Monsieur Philippe Astruc, demeurant, villa Samsara lieu-dit Villeneuve 24150 Pontours pour une durée illimitée.
Pour avis
Le président

AL892510500

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 210047 Dijon Cedex, a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :
. en date du 28/05/2013,
M. Roger Léon MESSAGE veuf, décédé le 25/05/2012 à Auxerre, réf 13-5490
M. Eugène TRAVERS célibataire, décédé le 08/03/2011 à Champcevrais, réf 13-5503
. en date du 03/06/2013
Mme Angélique Maria MATEOS célibataire, décédée le 20/09/2012 à St Fargeau, réf 13-5511
Mme Germaine Georgette PAINVERT divorcée GOUFIER, décédée le 23/03/2011 à Pourrain, réf 13-5513
Mme Amélia CORTES GARCIA veuve CAMPIILLO, décédée le 20/11/2012 à Courson les Carrières, réf 13-5512
M. Patrice BRECHAT divorcé, décédé le 21/09/2009 à Auxerre, réf 13-5514
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL892510629

DÉSIGNATION

Aux termes du procès-verbal de la délibération de l'associée unique en date du 31 mai 2013 de la société « SAFE », société par actions simplifiée au capital de 2.058.000 euros, dont le siège social est à Augy (89290) Les tremblats, immatriculée au R.C.S. d' Auxerre sous le n°957 502 867, il a été :
- Pris acte de la démission de Monsieur François-Xavier Lieubray de son mandat de Président de la société à compter de ce jour. Monsieur François-Xavier Lieubray a été dispensé de l'exécution du délai de prévenance prévu à l'article 15 des statuts de la Société.
- Décidé de désigner en son remplacement à compter de ce jour et pour une durée illimitée la société « SAFE DEVELOPMENT », société par actions simplifiée au capital social de 1.876.000 euros dont le siège social est situé Les Tremblats à Augy (89290) immatriculée sous le numéro 791 824 592 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis.

AL892510625

Des professionnels à votre service



Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 **Champvert**
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72

VISIONAUTE www.agri-video-system.com
Remises morte saison
Sur tous les packs caméras !

Distributeur agréé Côte d'Or :
Ets GAGNEPAIN
21 230 MAGNIEN
06 82 03 19 47
Yonne et Nièvre :
Romain Chabert
06 80 41 11 04

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

DÉSIGNATION

Aux termes du procès-verbal du Comité de Surveillance en date du 31 mai 2013 de la société par actions simplifiée « SAFE DEVELOPMENT », au capital de 1.876.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 791 824 592, dont le siège social est situé Les Tremblats à Augy (89290), il a été décidé de désigner en qualité de Président du Comité de Surveillance, à compter de ce jour et pendant toute la durée de son mandat de membre du Comité de Surveillance, Monsieur Eric Neuplanche né le 5 mai 1972 à Limoges (87000), de nationalité française, demeurant 8-10 Avenue Villemain à Paris (75014).
Pour avis.

AL892510626

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PEPINIERES NAUDET LORDONNOIS

SARL au capital de 167.100 €
Siège social : Lordonnois (89144)
393 092 721 RCS Auxerre

Aux termes des décisions de l'associé unique du 22 mai 2013, Monsieur Pierre Naudet demeurant à Saint Georges sur Baulche (89000) 60 Grande Rue a été nommé co-gérant.

AL892510624

Abonnement


Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **35 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **70 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net



PRODUITS PHYTOS

PROTÉGEZ VOS MAINS, PROTÉGEZ-VOUS !
60 à 80% des contacts avec les produits phytopharmaceutiques se font par les mains.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, adoptez les bons réflexes :
S'INFORMER
ORGANISER SON TRAVAIL
RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE
S'ÉQUIPER

Plus d'informations : WWW.PHYTOPREVENTION.FR

ADIVALOR · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE · COOP DE FRANCE une force en mouvement · FARRE · FÉDÉRATION DU NEGOCE AGRICOLE · fnsea · invivo Au cœur de nos métiers, le vivant · Jeunes Agriculteurs · uipp

Prévenir les incendies

Surveillez le stockage de vos balles rondes

La surfermentation des balles rondes n'est pas sans danger pour votre santé, celle de votre cheptel ainsi que pour la sécurité de vos bâtiments. Pensez à surveiller régulièrement leurs températures.

Pour éviter les incendies liés à la surfermentation, vos locaux de stockage doivent être aérés permettant une bonne ventilation. Vous avez tout intérêt à laisser vos balles au minimum trois semaines en plein champ - afin d'obtenir moins de 20 % d'humidité avant de les rentrer et de contrôler ensuite régulièrement leurs températures pendant deux mois au moyen d'une sonde thermométrique.
Vous apprécierez ainsi exactement le comportement de votre fourrage et suivrez l'évolution des températures.

Des sondes disponibles dans les Caisses locales Groupama

Plusieurs Caisses locales Groupama tiennent à disposition de leurs sociétaires une sonde thermométrique. Placée sous la responsabilité du Président ou d'un administrateur, ces testeurs d'humidité et de température du foin et de la paille sont dès à présent disponibles.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Président de la Caisse Locales.
Attention, si la température continue de monter, il vous faudra appeler les pompiers avant de dépiler.

Incidence des milieux sur la fermentation

• **L'acidité du terrain** – PH < 7 empêche la dégradation, PH = 7 fermentation lente et peu active, PH >7 favorise la fermentation rapide

• **La température** - élevée à l'heure du bottelage favorise la fermentation , faible à l'heure du bottelage : bloque toute fermentation

• **Le milieu** - aérobie l'élévation de la température est faible, anaérobie : l'élévation de la température est forte

• **Le taux d'humidité** - moins de 18 % : il y a peu de fermentation, plus de 18 % : début d'une combustion spontanée

• **Les fumures azotées** : plus les doses sont importantes, plus les risques sont aggravés.

Comportement du fourrage en fonction de la température

• **Jusqu'à 45°** : la fermentation est normale et sans danger.

• **Entre 45° et 55°** : le fourrage commence à brunir.

• **Entre 55° et 60°** : le fourrage est fortement bruni.

• **Entre 60° et 70°** : danger !' Le fourrage devient noir. Début de carbonisation, perte nutritive.

• **Entre 45° et 70°** : dégagement d'ammoniac, vapeur d'eau et d'alcool. Point d'alerte

• **Entre 70° et 90°** : la carbonisation est totale. Présence d'acide formique et acétique. Point critique de l'auto combustion. C'est là que le feu risque de jaillir spontanément.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE.

Zoom sur…

La sonde thermométrique



Une fois le fourrage stocké, il convient de surveiller régulièrement la température du stock, comprise entre 30° et 45°, pour éviter toute sur-fermentation.
L'opération ne prend que quelques minutes par l'utilisation du matériel adéquate : la sonde thermométrique.
La SPARA propose des modèles de sondes dont le prix varie de 118 € à 320 € selon vos besoins : en inox, sonde mécanique, à lecteur électronique… www.spara-protection.fr

Ets De Bruin

La base de Chateauneuf Val de Bargis inaugurée



Durant deux après midi, les 12 et 13 juin dernier, les Ets De Bruin, ont convié les agriculteurs à l'inauguration de leur nouvelle base de Chateauneuf Val de Bargis (58). *«deux après midi pour faire connaissance, dans un moment de convivialité»* comme l'a précisé Jean-Jack De Bruin, le PDG de la concession Fendt de Cerisiers (89). Les visiteurs ont découvert une large exposition de la gamme du tractoriste allemand, ainsi que des principales marques distribuées sur la partie nivernaise de la concession : Vicon pour les pulvérisateurs et outils du sol, Actisol, Fella pour la gamme fenaison, Sky Agriculture pour les TCS et les bennes et broyeurs Gyrax. La base de Chateauneuf Val de Bargis abrite 700 m² de libre-service et d'atelier. La base nivernaise est animée par trois personnes: un magasinier, un mécanicien et Guillaume Desante, le vendeur de secteur. L'embauche d'un autre mécanicien est déjà lancée.

Jean-Jack De Bruin est satisfait du démarrage de l'activité sur son nouveau secteur. *«Le travail de fond réalisé par Guillaume Desante depuis un an porte ses fruits. Notre installation à Chateauneuf va nous permettre d'assurer un service de proximité auprès de notre clientèle Fendt. Des projets de développement du site sont à l'étude.»*

Conseils Groupama

Protégez vos systèmes d'irrigation contre le vol

Les agriculteurs doivent de plus en plus faire face à une nouvelle difficulté que sont les vols à l'extérieur des exploitations. Particulièrement visés, les systèmes d'irrigation automatiques sont les nouvelles cibles des pilleurs. Ces gigantesques structures métalliques de plusieurs centaines de mètres de long sont composées de câbles électriques et de fils de cuivre.

Isolées en plein champ et éloignées des exploitations, les installations d'irrigation sont souvent à l'abri des regards. Les voleurs sont attirés d'une part par la facilité avec laquelle ils peuvent opérer, et d'autre part par la revente à moindre risque du cuivre récolté du fait de l'absence de traçabilité.

Groupama, premier assureur du monde agricole et acteur majeur de la prévention, vous donne quelques conseils pour vous protéger contre ces vols :
• Placez vos compteurs, transformateurs et alimentations électriques dans des locaux verrouillés.
• En période hivernale, placez votre pivot au centre de votre parcelle. Bloquez l'accès au champ afin d'éviter le passage de véhicules à proximité de la structure.
• Attachez les câbles électriques



avec des colliers de sertissage à intervalle de 3 mètres, et cela, sur toute la longueur du pivot afin de dissuader les voleurs.
• Mettez en place un système d'alarme qui surveille à distance votre matériel.

La garantie Groupama couvre le vol des biens professionnels sans effraction, dans l'exploitation et sur les parcelles de l'exploitation mentionnées dans les conditions particulières. Si le vol a toutefois lieu, remplacez le conducteur volé par des matériaux moins convoités (aluminium tressé…), beaucoup moins intéressants pour les pilleurs et signalez-le sur votre structure.

Bien évidemment, la garantie vol pour ce type de matériel est fortement recommandée.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ GROUPAMA

▶ Sudoku

	7						2	
		1	9			3		
	2	6				1		7
		7	1				9	3
5			2			4		
					3		7	
	9							
3	4	5	8					
7				3	5			

Résultat du précédent numéro

6	5	1	2	7	3	4	8	9
9	7	4	6	1	8	3	5	2
8	2	3	4	9	5	7	1	6
2	3	5	8	6	9	1	4	7
7	1	6	5	3	4	2	9	8
4	8	9	1	2	7	6	3	5
1	9	7	3	5	6	8	2	4
3	6	8	9	4	2	5	7	1
5	4	2	7	8	1	9	6	3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle**.....**€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 22 juin 2013 au 28 juin 2013

Samedi 22

TF1

20.50 Dallas (1, 2 et 3/10) : «Un univers impitoyable», «Le retour de JR», «Le digne héritier». Série avec Patrick Duffy, Linda Gray, Josh Henderson, Larry Hagman.
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2

20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Michel Boujenah, Laurence Ferrari, Gérard Hernandez, Joey Starr, Mathieu Madenian, Marianne James, Patrick Chêne, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 L'enfant de personne ★. Téléfilm avec Corinne Touzet, Arnaud Bédouet (3h). *Larmoyant.*
00.10 Appassionata «Carole Bouquet à contretemps».

ARTE

20.50 L'aventure humaine «Stockholm 1628, l'aventure du Vasa» ★★. *Intéressant, mais un peu artificiel.*
22.20 Birth of pop. Documentaire.
23.15 Tracks.

M6

20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +

20.55 L'ombre du mal ★★. Thriller (2012) de James McTeigue, avec John Cusack, Luke Evans (1h47) ⓬. *Un bel hommage à Edgar Poe, mais des violences.*

Dimanche 23

TF1

20.50 Ocean's twelve ★★★. Comédie (2004) de S. Soderbergh, avec George Clooney, Brad Pitt, Catherine Zeta-Jones (2h). (voir Sélection)
23.10 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2

20.45 Haute voltige ★★. Comédie dramatique (1999) de Jon Amiel, avec Sean Connery, Catherine Zeta-Jones (1h48). (voir Sélection)
22.40 Faites entrer l'accusé.

FRANCE 3

20.45 Miss Fisher enquête ! Série avec Essie Davis.
23.00 Inspecteur Barnaby «L'ombre de la mort». Série ⓾.
00.30 Le signe de Vénus ★★. Comédie en NB et VO (1955) de Dino Risi, avec Sophia Loren (1h35) ⓬. *Amusant, mais mineur.*

ARTE

20.45 Opération Lune «L'épave cachée du Roi Soleil» ★. *Décevant.*
22.10 Quand les Égyptiens naviguaient sur la mer Rouge ★★. *Intéressant, mais long.*
23.45 9h06, l'heure du pianiste. Drame en VO (2009) de Igor Sterk, avec Silva Cusin (1h11).

M6

20.50 Zone interdite «Kate, William et leur royal baby : Les secrets de la naissance...». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Allô Police Secours ! Urgences à Lille».

CANAL +

20.55 Strike back (3 et 4/10) ★★. Série ⓬. *Prenant, mais cru.*

Lundi 24

TF1

20.50 Les experts, Miami : «Bec et ongles», «Rencontre explosive», «Delko change de camp», «Un quartier pas si tranquille». Série avec David Caruso ⓾.
00.00 Preuves à l'appui. Série ⓾.
01.40 Au Field de la nuit, avec Clément Bénech, Cléo Le-Tan, Caroline Lunoir, Oscar Coop-Phane, Davy Sardou, J. Malle et E. Garrel.

FRANCE 2

20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires. Série avec Kyra Sedgwick, Jon Tenney.
22.55 Un œil sur la planète «Tunisie : Le vertige de la liberté». Magazine de Étienne Leenhardt.

FRANCE 3

20.45 Un été en France : «Des Landes au Pays basque», «L'Ardèche», «Les Alpes». Documentaire.

ARTE

20.50 Complot de famille ★★. Policier en VO (1976) de Alfred Hitchcock, avec Karen Black, Bruce Dern (2h). *Excellent.*
22.50 Frenzy ★★. Policier en VO (1972) de A. Hitchcock, avec Jon Finch (1h56). *Prenant, mais mineur.*

M6

20.50 L'amour est dans le pré. Divertissement présenté par Karine Le Marchand.
23.15 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +

20.55 Vikings (6 et 7/9) ★★. Série ⓬. *Prenant, mais violent.*

Mardi 25

TF1

20.50 Les experts, Manhattan : «L'or blanc», «La fête tombe à l'eau», «L'infiltrée», «Le mal du siècle». Série avec Gary Sinise ⓾.
00.05 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2

20.45 La légende du Tour de France ★★. (voir Sélection)
22.40 Infrarouge : «Le bonheur est sur le zinc», «Récidivistes : Chroniques de la délinquance ordinaire».

FRANCE 3

20.45 Je retourne chez ma mère ★. Téléfilm avec Annie Cordy, Pierre Cassignard, Rufus. *Outrancier.*
23.15 Maigret «La maison de Félicie» ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer (1h36). *Un épisode réussi.*

ARTE

Adieu veaux, vaches, cochons ? La PAC en questions
20.50 Bien manger, mais à quel prix ? Documentaire.
21.35 À quoi sert la PAC ?
22.55 Quand les femmes montaient au front «Les infirmières dans l'Allemagne en guerre».
23.45 Quand l'Europe sauve ses banques, qui paye ?

M6

20.50 D&Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

CANAL +

20.55 Jane Eyre. Drame (2011) de Cary Fukunaga, avec Mia Wasikowska, Jamie Bell (1h56) ⓾.

Mercredi 26

TF1

20.50 Grey's anatomy : «Système de soutien», «Se détacher… et avancer», «Quand il faut y aller». Série avec Ellen Pompeo ⓾.
23.15 Revenge. Série.

FRANCE 2

20.45 Cent pages blanches ★★. Téléfilm avec Marius Colucci, Armelle Deutsch (1h40). *Original, mais un peu facile.*
22.25 La parenthèse inattendue, avec Gérard Holtz, Élodie Frégé et Yann Queffelec.

FRANCE 3

20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Lot au Cantal» ★★★. (voir Sélection)
23.40 Les carnets de Julie «Le pays d'Aubenas, en Ardèche».

ARTE

20.50 Pina ★★★. Documentaire en VO (2011) de Wim Wenders, avec le Tanztheater Wuppertal Pina Bausch (1h39). (voir Sélection)
22.30 Pina Bausch Vollmond. Spectacle de Pina Bausch (1h56).
00.30 Le voleur de lumière ★★. Comédie dramatique (2010) de Aktan Arym Kubat (1h16). *Superbe et très humain.*

M6

20.50 Pékin express, le coffre maudit «La finale des champions».
22.55 Maison à vendre.

CANAL +

20.45 Les Kaïra. Comédie (2012) de F. Gastambide, avec Jib Pochier, Medi Sadoun (1h34) ⓬.

Jeudi 27

TF1

20.50 Falco (3 et 4/6) : «Zones d'ombre», «Rencontres assassines». Série avec Sagamore Stévenin, Clément Manuel, Alexia Barlier, Arno Chevrier ⓾.
22.45 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2

20.45 Envoyé spécial «Razzia sur la Corse». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.15 Complément d'enquête «Hollande: Un an déjà !». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.45 La légende du Tour de France ★★. (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Ca$h ★★. Policier (2007) de Éric Besnard, avec Jean Dujardin, Jean Reno, Valeria Golino, Alice Taglioni (1h38) ⓾. *Un excellent film d'arnaques*
23.40 DSK, l'homme qui voulait tout ★★. *Un regard original et intéressant.*

ARTE

20.50 Odysseus (7 et 8/12) ★. Série avec C. Murino. *Artificiel.*
22.15 Le secret des nuages.
23.10 Brochet comme le poisson ★★. *Original.*

M6

20.50 Body of proof (8, 9 et 10/13). Série avec Dana Delany ⓾.

CANAL +

20.55 Homeland (7 et 8/12) : ★★. Série avec Claire Danes, Damian Lewis ⓬. *Palpitant, mais érotique.*

Vendredi 28

TF1

20.50 Nos chers voisins fêtent l'été. Téléfilm avec Martin Lamotte, Christelle Reboul, Thierry Samitier, Isabelle Vitari, et avec Philippe Bas, Philippe Chevallier, Vanessa Demouy, Danièle Evenou, Anthony Kavanagh, Vincent Lagaf', Jean-Pierre Pernaut, M. Pokora, Sonia Rolland, Élie Semoun, etc.
22.40 Secret story. Divertissement ⓾.

FRANCE 2

20.45 On n'demande qu'à en rire. Divertissement présenté par Laurent Ruquier, avec Michèle Bernier, Catherine Barma, Jean-Marie Bigard et Jérémy Michalak. En direct du Moulin rouge.
23.50 Taratata. Divertissement.

FRANCE 3

20.45 Thalassa «Évasion, un été à la carte». Magazine présenté par Georges Pernoud.

ARTE

20.50 Vivace ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi, Armelle Deutsch (1h30). *Original, mais peu crédible.*
22.20 Vengeance sans fin ★★. Téléfilm avec Matthias Koeberlin (1h28). *Prenant, mais excessif.*

M6

20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell, LL Cool J ⓾.

CANAL +

20.55 Expendables 2 «Unité spéciale» ★★. Aventures (2012) de S. West, avec Sylvester Stallone (1h42) ⓬. *Spectaculaire, mais violent.*

SÉLECTION


DR

■ **Ocean's twelve** - Après avoir réussi le braquage du siècle, Danny Ocean et ses onze complices sont victimes d'un chantage de la part de leur victime. Après «Ocean's eleven», Steven Soderbergh a décidé de faire une suite. Réunissant la même bande de copains, le cinéaste met en scène un scénario bien agencé, filmé caméra à l'épaule et mené à un rythme d'enfer. L'accent est mis sur l'humour décalé, qui rend le film très amusant. Car on sent que les comédiens éprouvent du plaisir à jouer ensemble. Cela donne lieu à des scènes d'anthologie, dont une, en particulier, avec la belle Julia Roberts, épouse, dans le film, de Danny Ocean. Pour les besoins de l'histoire, celle-ci décide de se faire passer pour Julia Roberts dans un palace. Mais, dans le hall, se trouve Bruce Willis, le vieux copain de l'actrice. Et tout le film est à l'image de cette scène : désopilant. Vincent Cassel fait une très jolie prestation en moderne Arsène Lupin. ***Dimanche 23, sur TF1, à 20h50.***

■ **Haute voltige** - Virginia, qui travaille dans une compagnie d'assurances, a identifié la marque de Robert, dans le vol d'un Rembrandt. Elle entraîne le voleur dans un vol audacieux. Minuté comme une horloge de précision, ce vol est le clou d'un film bien agencé et truffé d'humour. Du suspense, de l'action, des décors exotiques, etc., tels sont les ingrédients d'un film réussi, avec le flegme de Sean Connery et la beauté de Catherine Zeta-Jones. ***Dimanche 23, sur France 2, à 20h45.***

■ **La légende du Tour de France** - Malgré les scandales, le Tour de France demeure une compétition sportive qui réunit, chaque année, 12 millions de spectateurs le long du parcours, et près de 3,5 millards de téléspectateurs dans le monde. Ce passionnant documentaire retrace son histoire centenaire, avec d'extraordinaires images d'archives. Les problèmes du dopage ne sont pas occultés, ni l'emprise de la publicité. C'est bien fait, mais un peu long. ***Mardi 25, sur France 2, à 20h45.***

■ **Des racines et des ailes «Du Lot au Cantal»** - Dans ce magnifique épisode, on visite des lieux emblématiques : les belles maisons de Cahors, le gouffre de Padirac, les plateaux de l'Aubrac, les volcans du Cantal, etc. Souvent filmées depuis le ciel, les splendeurs de ces régions sont offertes aux yeux émerveillés du téléspectateur, avec des rencontres passionnantes, voire réjouissantes, avec ceux qui en ont la charge. C'est passionnant et superbe. ***Mercredi 26, sur France 3, à 20h45.***

■ **Pina** - La chorégraphe Pina Bausch préparait un film avec Wim Wenders, lorsqu'elle est décédée en 2009. Ce remarquable documentaire rend un bel hommage à une des artistes majeures de la danse. Le téléspectateur a l'impression d'être dans une salle de spectacle et de voir le ballet dans toute son ampleur. De nombreux témoins viennent parler de leur travail avec la chorégraphe, tandis que l'on assiste aux répétitions des solistes. Magnifique ! ***Mercredi 26, sur Arte, à 20h50.***

Retour aux sources pour la coopérative laitière de Bourgogne

Après le magasin d'appro, la boutique de vente de fromages... la Coopérative laitière de Bourgogne (CLB) poursuit sa diversification. Mais là, le virage est d'importance, puisqu'elle lance une production de yaourts destinés à une commercialisation en circuits de proximité. Retour aux source pour une coopérative qui conjugue heureusement esprit pionnier et sens des valeurs.

Décidemmment, la Coopérative laitière de Bourgogne n'en finit pas de surprendre, à plus de 70 ans d'existence elle enrichit son histoire d'une nouvelle page en développant une ligne de fabrication de yaourts au lait entier. De fusions en acquisitions, l'histoire de la CLB s'est écrite au fil de l'évolution du paysage laitier et des politiques agricoles.

L'activité a évolué, passant en quelques années de la transformation du lait en beurre et fromages régionaux reconnus, à la seule la collecte laitière... mais l'esprit est resté le même, la volonté intacte, entre pragmatisme et conviction : s'adapter pour vivre et innover pour assurer l'avenir des producteurs ahérents, le développement de la coopérative et la pérennité des emplois. Après une trentaine d'années consacrées au ramassage du lait, en 2013, le virage est pris et la CLB revient à l'activité de transformation.

Identité, authenticité et proximité

Président de la CLB depuis 1989, Eric Bortolotti tient ferme ce fil d'Ariane qui unit les générations d'adhérents. *«Une coopérative ne se délocalise pas, elle est ancrée dans le territoire local, c'est un acteur économique de proximité»*. Les conseils d'administrations se sont renouvelés mais les convictions sont intactes. Le tournant en 2005, c'est le déménagement de la CLB du centre ville de Beaune à Sainte-Marie la Blanche. Dès leur conception, les locaux tout neufs ont été dimensionnés en fonction de développements à venir. Le déclic se produit en 2010, *«La faible densité de notre zone de collecte nous rend vulnérables, nous devons apporter de la plus-value aux producteurs et assurer l'avenir de la coopérative, il fallait que l'on bouge, que l'on anticipe»* argumente Eric Bortolotti. La *«culture»* de la transformation reste vivace et pas seulement chez les plus anciens. Vice-président de la CLB, Laurent Jaquin illustre bien cette nouvelle génération fortement engagée dans *«une démarche qui a du sens, pour la coopérative, pour les producteurs et pour les consommateurs qui vont consommer un yaourt fabriqué avec du lait produit par des fermes locales, l'achat n'est plus anonyme»*. Avec *«ses 38 ans de maison»*, Monsieur Machuret, le directeur de la CLB confirme ce nouveau *«sens donné à l'activité de la coopérative, ce qui permet de préserver l'emploi, mais aussi d'assurer le développement économique de l'ensemble»*.

Un pari bien calculé

Le pari est à la mesure de l'investissement, important, mais les moyens sont là pour limiter les risques. Si la transformation est en quelque sorte inscrite dans les gènes de la coopérative et de ses gestionnaires, la transformation et la commercialisation ont généré des embauches.

Il ne s'agit pas de se rater et tout a été calculé et pensé en conséquence, le choix du produit et son mode de fabrication, sa commercialisation. C'est un yaourt de gamme supérieure *«mais sans être élitiste par son prix»* précise Laurent Jaquin. Il est confectionné à partir d'un lait sélectionné pour sa teneur élevée en protéines, ce qui assure au produit final un goût et onctuosité sans égal par rapport aux produits de consommation courante. Pas question de *«craqué»* ou de *«disséqué»* le lait comme dans les process industriels. Le produit est authentique, comme les modes de production des adhérents de la coopérative et le process, bien loin des rendements industriels, respecte des normes environnementales rigoureuses et économes.

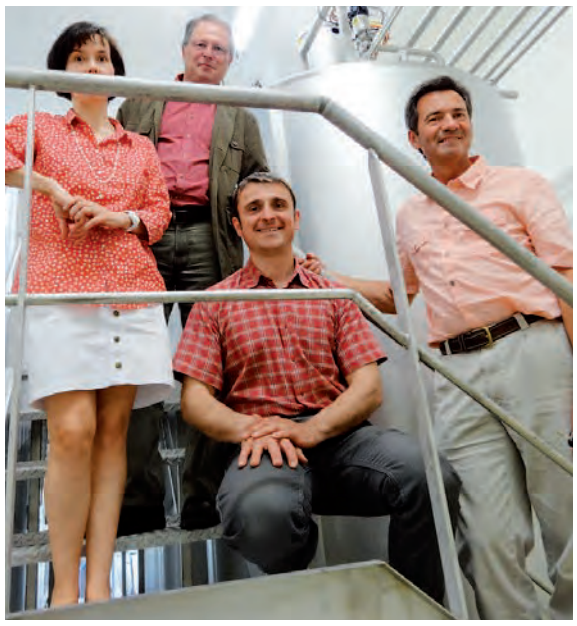
Le risque est limité pour les producteurs car, précise Eric Bortolotti, *«ce développement ne coûte pas un euro aux producteurs, le projet est totalement autofinancé»*. Maintenant chacun est conscient *«qu'il va falloir durer, savoir proposer un produit de qualité constante et assurer sur le plan de la logistique»*. Pour le président de la CLB, une chose est sûre, *«on ne manquera pas de lait et la coopérative gagne là en autonomie»*. La bataille du yaourt se gagnera sur la qualité, la proximité et la constance. Sur la communication aussi. Objectif en vitesse de croisière : produire 30 000 yaourts/jour, ce qui assurera dans un premier temps la valorisation d'un million de litres de lait sur les 23 millions collectés. Un *«plus»* qui profitera à l'ensemble des adhérents producteurs de la coopérative, tant il est vrai comme le rappelle Eric Bortolotti que *«la maîtrise du lait revient à celui qui le transforme»*.

ANNE-MARIE KLEIN



▲ L'atelier de conditionnement, après le remplissage. Les produits passent de l'étuve à 45° puis au froid à 4°, qui arrête le travail des levures et *«finit»* le yaourt. ▼





Les animateurs du projet *«yaourts»* : Anne Brazillier, en charge de la communication produit, Eric Bortolotti, président de la CLB, Laurent Jacquin, vice-président, M. Machuret, directeur.



L'atelier de transformation : c'est un outil de production performant qui permet de réduire de 75% les rejets d'eaux blanches et de récupérer 92% de l'énergie sur la partie pasteurisation. Cette technologie permet de refroidir le lait en fin de pasteurisation et de limiter l'utilisation d'eau glacée, forte consommatrice d'énergie.

Un packaging attractif, un produit bien identifié



Les yaourts, entiers, fermes nature, aromatisés ou brassés aux fruits, visent des marchés de proximité : collectivités, moyennes et grandes surfaces régionales.
Les parfums s'attachent à valoriser les productions bourguignonnes : le cassis, la framboise, la pêche de vigne.
Le lancement est prévu en cette fin de mois de juin sur l'ensemble de la gamme avec un packaging nettement identifiable et une marque bien identifiée : *«Coopérative laitière de Bourgogne»*. De la ferme au consommateur le produit est tracé, avec toutes les garanties sanitaires.

▸ Repères

Une démarche de proximité soutenue localement

De nombreux partenaires publics soutiennent cette démarche de proximité : Le Pays Beaunois, le Conseil régional de Bourgogne, le Feader, la DRAAF, OSEO et France Agrimer, sans oublier les banques avec le Crédit agricole, le Crédit mutuel et Groupama banque.



Gilles Salomon, président de Brune Expansion

«La race résiste bien par rapport à son effectif et la commercialisation reste active. Nous espérons que le cru 2013 amplifie encore la passion pour la Brune. Merci à tous les éleveurs ui participent à ces journées, ainsi qu'à tout le personnel BGS, au Contrôle laitier et à Elva Novia, qui tous ensemble sont le fer de lance de l'activité de Brune Expansion. Cette année, la ville de Châtillon s'est particulièrement investie pour ce concours national et en plus elle a décidé de mettre plus particulièrement la race Brune à l'honneur. Le grand public sera aussi largement invité à participer à la fête et aux animations prévues le dimanche sous le grand chapiteau. Tout cela ne peut que consolider notre partenariat avec la ville de Châtillon et les habitants du Châtillonnais».

▸Clin d'œil



Départ pour le salon de l'agriculture, en ordre et dans le calme... là encore la Brune se distingue par sa docilité, même les moins aguerries font preuve de bonne volonté.



es photos de la vente de Châtillon le 5 septembre 1981 et de Moutarde, une que sont Vermine (photo A) et Adorable (Photo B).



La Brune et Châtillon-sur-Seine, une longue histoire d'amour

Chaque année la ville de Châtillon-sur-Seine vit au rythme des Journée Châtillonnaises, deux jours de festivités dédiées aux multiples savoir faire d'un pays où la Brune, animal emblématique, tient une place de reine.



Sur deux jours, les 29 et 30 juin, de nombreux partenaires des Journées châtillonnaises vont animer l'esplanade du cours Labbé, puisque plus de 100 exposants seront présents sous trois grands châpiteaux de 200 m² : meubles, électroménager, artisans, assurances, tourisme... Et sous deux châpiteaux de 150 m², ce sont les restaurants qui viendront à la rencontre du public : le restaurant Côté Seine de Montliot et la Brasserie du Marché de Châtillon sur Seine.

La Brune bien sûr sera la reine de la fête et Concours national oblige, la ville de Châtillon a particulièrement soutenu la manifestation pour lui donner le lustre qu'elle mérite. Hubert Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine, sa ville et toute cette communauté de vie du Châtillonnais, cheminent de concert avec la Brune et ses éleveurs depuis 1997. L'osmose entre la Brune et son pays permet, en communiquant sur la race, de valoriser aussi toute cette région, aux richesses souvent insoupçonnées. *«Cela fait seize ans que nous avons décidé de lancer les Journées Châtillonnaises dont nous renouvelons le thème à chaque édition. Cette année, concours national oblige, c'est la Brune qui entreprend son grand «retour aux sources», mais les années précédentes, le club des entrepreneurs a sélectionné, la métallurgie, la filière bois, les énergies renouvelables, la filière pierre... autant de thèmes économiques qui permettent de mettre en avant les atouts de notre région».*

Le travail de la pierre reste si présent dans l'économie locale, qu'à chaque édition des Journées châtillonnaises un thème spécifique est retenu et donne la possibilité à un artiste sculpteur de s'exprimer. En 2013 le thème retenu reviendra sur un grand moment de l'histoire de Châtillon sur Seine qui a accueilli le Maréchal Joffre au début de la guerre de 14-18. La fresque réalisée sera comme les autres œuvres, exposée dans un endroit particulièrement passant de la localité.

«Les rencontres commerciales et artisanales, la foire dans son ensemble, le concours de la race brune, mais aussi la présence importante de l'élevage ovin et de l'élevage avicole, la gastronomie et les produits du terroir, permettent d'offrir plusieurs centres d'intérêt aux visiteurs» se réjouit Hubert Brigand qui constate avec satisfaction que *«tout le monde vient partager ce moment festif et convivial»*.

La Barotte mise sur la Brune

L'exploitation du Lycée agricole de la Barotte Haute Côte d'Or a acquis récemment quinze vaches de race Brune destinées à compléter le troupeau de vaches laitières qui occupent désormais les toutes nouvelles installations - bâtiment et salle de traite- financées par le Conseil régional. En 2014, grâce à ces *«Brunes»* le lait de l'exploitation devrait alimenté la prestigieuse AOC Epoisses.

Mais en attendant, comme à chaque concours, les élèves de la Barotte et Jean-Baptiste Boutry, le directeur de l'exploitation agricole du lycée, se préparent à participer avec enthousiasme à l'événement que constituent le concours National Brun et la vente aux enchères.



Préparation des animaux, aide aux techniciens et aux éleveurs, beaucoup d'élèves sont prêts à relever le challenge, mais c'est bien la classe de Bac pro CGEA support d'élevage, qui sera la plus impliquée.

Le programme du National Brune 2013

Jeudi 27 juin
9h00-18h00 : Arrivée des animaux au concours

Vendredi 28 juin
08h30-12h30 : Visites de fermes avec les étrangers
13h00-14h30 : Repas
15h00-17h00 : Concours National - **Génisses**
17h30 : Visite d'une cave de Crémant de Bourgogne
20h00 : Diner

Samedi 29 juin
10h00-12h00 : Concours National - **Vaches Adultes**
12h00-13h00 : Inauguration officielle
13h00-14h30 : Repas
14h30-17h00 : Concours National – **Jeunes Vaches**
18h00-19h30 : Apéritif dinatoire sur le ring
19h30-22h00 : Vente aux enchères nationale
22h00 : Soirée des éleveurs

Dimanche 30 juin
08h30-12h30 : Visites de fermes avec les étrangers
13h00-14h00 : Repas
14h00 : Concours de présentation par les jeunes
15h00 : Parade des championnes
Animations grand public
16h00 : Défilé des enfants
17h00 : Fin du concours

▶ *Liste des exposants des journées châtillonnaises*

- Laurence PETIT, Poterie Prusly sur Ource
- Association Cœur de Chats
- Claude GEERHAERT, crémant de Bourgogne
- Association Burkina Faso, artisanat burkinabé
- M. Jean-Charles PERRIN, vins du Beaujolais
- Association des Amis du Châtillonnais
- Association des Entreprises du Châtillonnais
- Association du Lions Club
- Association ZONTA CLUB DE CHATILLON SUR SEINE
- ROTARY CLUB
- SPORT 2000 Châtillon sur Seine
- Association des Amis de l'Ecole Publique
- Fédération Nationale des Accidentés du travail et handicapés
- Eglise de Dieu en France
- Maison familiale et rurale de St Seine L'Abbaye
- Protection Civile
- BRIGAND, crémant de Bourgogne (Massingy)
- BURGEVIN Eric (Montliot et Courcelles) à saucissions d'Auvergne, jambons des Pyrénées
- NOIROT « les Côteaux du Châtillonnais » à crémant de Bourgogne

PARIETTI Jean-Claude, Cheminées Philippe
GOUDET ENERGIES, Energies nouvelles
GROUPE PREVOIR, Assurances
GENTILLHOMME Philippe, Electroménager
IVASIC, Plomberie, chauffage
SARL Pardo, Petit matériel de jardin
ALESIA RUSTIQUE, Meubles
GUESDES Oscar, Matériel électrique, plomberie
GERELEC Alain, Chauffage électrique
BINDLER Philippe, Maisons individuelles
MASSONO LE CONSERVATEUR, Placements financiers, assurances
AUGUSTIN Mathias, Plomberie, chauffage

- Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais (SISEC)
- Jouets CHAMBON
- JBF GardenGrass Bourgogne (directeur M. BAUER) --à gazon synthétique ornemental
- Lycée agricole « LA BAROTTE »
- Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
- Maison Familiale Rurale de Buxières-les-Villiers
- GAEC du Mont Lassois à yaourts..
- Domaine de la Grande Côte à Crémant de Bourgogne
- FNAME BOURGOGNE
- SARL MW LOCATION (Montliot et Courcelles)
- HAIGRE Pierre à aménagements paysagers
- CPE à lubrifiants, matériel, gazole
- SARL NORD 21 NUTRITION à aliment du bétail
- SARL Cheminée VARET à poêle à Bois, cheminée
- SCEA DES COTEAUX DE LA VALLEE DE L'OURCE à crémant et vins de Bourgogne
- SAS CHAMPAGNE FEVRIER Jean-Marie
- 1 pagode : SARL « La Belle Boite » + DEPANN COMPUTER INTERNET(4 ter rue de la Libération)
- Assurance GROUPAMA Châtillon
- THIAVILLE Patrick à charcuteries

Automobiles
- Garage GOGIEN
- Star SAS (Renault)
- SARL DAN BEL AUTO à voitures sans permis
- ByMy Car Châtillon (Volkswagen)
- SARL KIEHN AUTOMOBILES à Peugeot
- CITROEN



Et demain ?

Un concours européen et un congrès mondial en France

Tous les 4 ans, la race Brune se réunit au niveau mondial avec la tenue d'un congrès. Après la suisse en 2012, c'est au tour de la France d'accueillir le prochain congrès mondial de la brune !
Dans le mêm temps, la France accueillera aussi le concours européen de la race brune ! Ce sont environ 150 brunes, dont 50 étrangères qui seront attendues (Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, Slovénie, etc.), et près de 200 congressistes internationaux !
BGS a pris la direction de la Fédération Mondiale Brune pour les 4 années qui vont s'écouler jusqu'au prochain congrès.
Le lieu et la date en 2016 ne sont pas encore déterminés, plusieurs options se dégagent et seront étudiées par le conseil d'administration de BGS dans les prochains mois.
La France avait organisé en 2006 un congrès européen à Clermont Ferrand (Sommet Elevage). Mais là c'est une première d'accueillir le congrès mondial !
Un grand challenge à relever, qui va va faire converger tous les regards vers la France au plan international.

